

# RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2020



# TABLE DES MATIÈRES

## PARTIE I – RAPPORT DE GESTION

<b>I. ENVIRONNEMENT SECTORIEL</b> .....	4
1. Secteur du financement .....	4
2. Secteur Automobile .....	5
3. Marché monétaire .....	6
<b>II. ENVIRONNEMENT SOFAC</b> .....	6
1. Faits marquants SOFAC .....	6
2. Synthèse du dispositif de report .....	7
<b>III. DONNÉES OPÉRATIONNELLES ET FINANCIÈRES</b> .....	8
1. Réalisations opérationnelles .....	8
2. Données financières .....	9
3. Postes du bilan .....	12
<b>IV. FILIALES DE SOFAC</b> .....	14
1. SOFASUR .....	14
2. SOFAC STRUCTURED FINANCE « SSF » .....	15
<b>V. RÉSULTAT CONSOLIDÉ IFRS AU 31/12/2020</b> .....	16
<b>VI. PERSPECTIVES 2021</b> .....	17

## PARTIE II – PRESENTATION GENERALE DE SOFAC & COMMENTAIRES DES DIRIGEANTS

.....	18
<b>COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> .....	18
<b>COMMENTAIRES DES DIRIGEANTS</b> .....	19
<b>PRÉSENTATION DE SOFAC</b> .....	20
1. Dates Clés .....	20
2. Produits et marché de SOFAC .....	21
3. Organigramme .....	21

## PARTIE III - COMPTES ANNUELS SOCIAUX ET CONSOLIDÉS

## PARTIE IV - ETAT DES HONORAIRES

## PARTIE V - LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES EN 2020

## RAPPORT ESG

# I ENVIRONNEMENT SECTORIEL

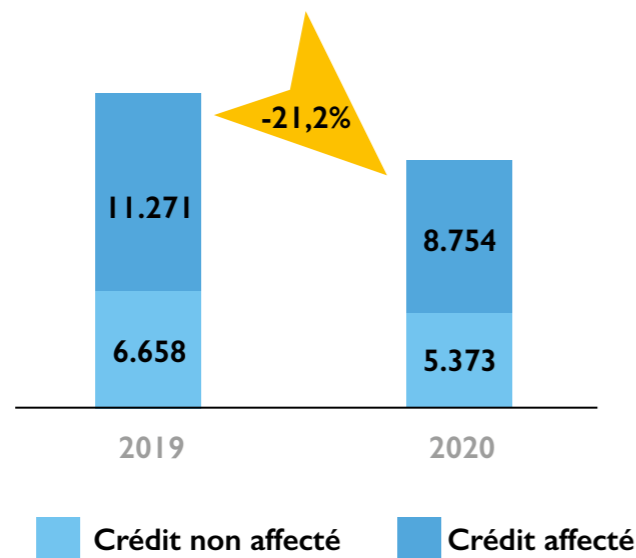
## I. Secteur du financement

L'exercice 2020 a été marqué par un événement d'ampleur mondiale, avec la propagation de la pandémie du COVID-19. Face à cette situation inédite, le Maroc a rapidement adopté les mesures nécessaires pour limiter la propagation du virus.

Cette crise sanitaire a eu des répercussions à la fois directes et indirectes sur l'activité économique nationale et mondiale. Plusieurs secteurs clés ont été impactés, y compris le secteur du crédit à la consommation.

L'encours sain du crédit à la consommation a baissé de 2,6% entre 2019 et 2020 pour atteindre 103,3 milliards de dirhams :

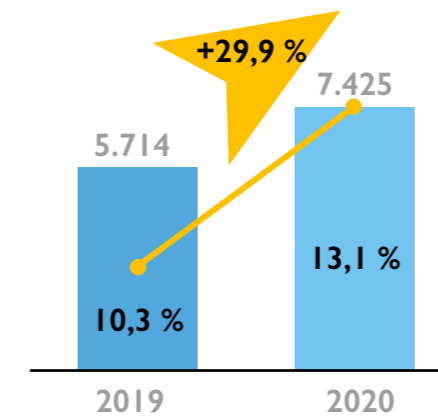
- L'encours sain des banques a atteint 54,2 milliards de DH en 2019 contre 56,5 milliards de DH en 2020, soit une baisse de 4,2%.
- Quant aux sociétés de financement, leur encours sain a atteint 49,1 milliards de DH en 2020 contre 49,5 milliards de DH en 2019, soit une régression de 0,9%.
  - L'encours des crédits non affectés des sociétés spécialisées dans le financement des crédits a augmenté de 1,3% et s'est établi désormais à 20 milliards de dirhams.
  - Quant au crédit affecté, l'encours des établissements de crédit a connu une diminution de 2,2% pour atteindre 28 milliards de dirhams en 2020.



PRODUCTION DU SECTEUR (MDH)

La production du marché a chuté de 21,2% pendant cet exercice, avec une baisse de 22,3% de la production des crédits affectés et une

baisse de 19,3% de la production nette des crédits non affectés.



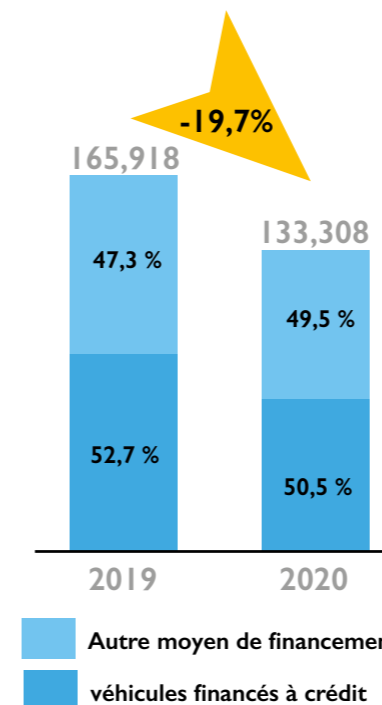
## CRÉANCES EN SOUFFRANCE DU SECTEUR (MDH)

Les créances en souffrance ont évolué de 29,9% entre 2019 et 2020 avec un taux de sinistralité passant de 10,3% en 2019 à 13,1% en 2020, soit une hausse de 2,8 Pts..

## 2. Secteur Automobile

La pandémie a impacté directement les ventes dans le secteur qui a subi de plein fouet les effets de la crise, principalement au 2ème trimestre 2020.

Cet impact direct est causé par l'effet du confinement, de la fermeture des usines et des concessionnaires, du report du Salon de l'automobile, et plus généralement par la baisse du pouvoir d'achat et de la mobilité des ménages..



VENTES AUTOMOBILES NEUFS AU MAROC EN UNITÉ

## VENTES AUTOMOBILES NEUFS AU MAROC

En ce sens, l'année 2020 a connu une baisse des ventes du marché automobile de 19,7% avec un total de ventes de 133 308 unités écoulées.

Le taux de de financement d'automobile à crédit a atteint 50,5% en 2020, soit en baisse de 2,2 Pts par rapport à l'année dernière, avec un total de dossiers automobiles financés de 67 335 unités en baisse de 22,9% par rapport à 2019.

### 3. Marché monétaire

Au terme de sa dernière réunion de politique monétaire de l'année 2020, Bank Al-Maghrib a maintenu son taux directeur inchangé à 1,5%. Cette décision intervient après deux baisses successives du taux directeur de 25 PBS et de 50 PBS respectivement en mars et juin 2020.

Face à un contexte de crise économique inédit sous l'effet de la crise sanitaire, Bank Al-Maghrib a entamé depuis mars 2020 une nouvelle ère de politique monétaire plus accommodante. Celle-ci a pour principal objectif de soutenir la liquidité du tissu productif de l'économie.

## II ENVIRONNEMENT SOFAC

Pendant l'année 2020, marquée par le contexte inédit de la crise sanitaire, SOFAC a mobilisé les ressources nécessaires pour assurer la continuité de ses services sur l'ensemble de son réseau, tout en garantissant la sécurité de ses collaborateurs.

En respect des impératifs de sécurité dictés par les autorités sanitaires, SOFAC a également mis en place des plateformes digitales dédiées au profit de ses clients, pour limiter leurs déplacements et accompagner ceux qui sont les plus touchés par les impacts économiques de la crise, en leur proposant des solutions de report de leurs échéances de crédit.

Depuis le déclenchement de la crise, SOFAC a déployé son Plan de Continuité d'Activité et gestion de crise en assurant un suivi rapproché de son portefeuille clients, dans l'objectif de maîtriser les impacts de cette crise économique sur sa situation financière.

### 1. Faits marquants SOFAC

Dans la continuité du plan stratégique 2019-2024, SOFAC a poursuivi la mise en œuvre de ses orientations dans un contexte de gestion de crise.

L'activité a été ainsi marquée par les faits suivants :

- Conclusion du partenariat stratégique avec AUTO HALL;
- Généralisation du nouveau système d'instruction des crédits « INTAJ » au niveau du réseau propre;
- Mise en place et déclenchement du plan PCA suite à la crise du COVID 19;
- Mise en place des solutions de télétravail et équipement des collaborateurs avec les outils nécessaires;
- Mise en place du dispositif du report de masse pour les clients SOFAC et GPC;
- Report des encours des clients SOFAC pour les accompagner face à la crise;
- Démarrage de la production du leasing;
- Evolution du produit net bancaire consolidé de 11,8% par rapport à 2019;
- Constatation d'une provision pour risques et charges liée au COVID 19, à hauteur de 119 MDH.

## 2. Synthèse du dispositif de report

### Contexte et périmètre

La crise induite par la pandémie du COVID 19 a engendré des difficultés de règlement pour les segments les plus touchés, notamment les transporteurs, les loueurs courte durée, certaines conventions GE, les salariés du privé, les commerçants et les professions libérales.

En réponse à ce contexte, SOFAC a mis en place des produits de report d'échéances pour aider ses clients à mieux affronter cette crise, en leur permettant de soulager leur trésorerie pendant cette période marquée par une baisse d'activité et de revenu.

### Produits de report proposés

Ces produits couvrent à la fois les prêts personnels, hypothécaires, conventions GE, ainsi que les crédits automobiles et la LOA pour les personnes physiques, morales et les professionnels.

Des durées allant de 1 mois à 6 mois sont proposées selon la demande du client, son secteur d'activité et son profil risque.

### Dispositif opérationnel et IT

Au-delà des formulaires spécifiques des demandes de report mis à disposition des clients au niveau des agences, et pour leur permettre de renseigner leurs demandes tout en respectant les consignes du confinement national, SOFAC a déployé un dispositif de recueil à distance via :

- Une plateforme web sur le site web de SOFAC et relayée sur ses réseaux sociaux, permettant l'authentification du client et la formalisation de sa demande à travers une demande imprimable ou manuscrite à signer et à uploader sur la même plateforme.

- Une plateforme téléphonique dédiée, chargée de recueillir, expliquer et assister le client dans la formalisation de sa demande.
- Un dispositif proactif d'information et de suivi des demandes via des appels sortants, des sms-ing et vms-ing.

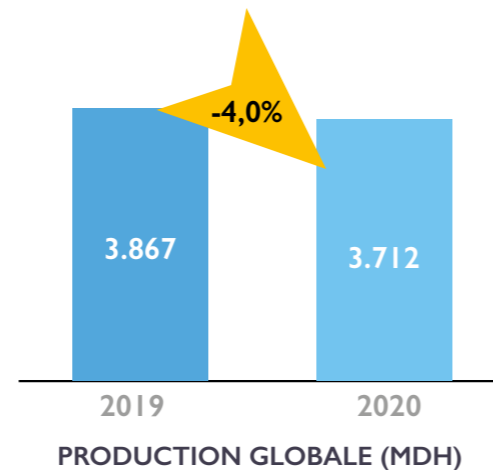
Bien que le système d'information de SOFAC prenne en charge nativement les fonctionnalités de report d'échéances, un développement spécifique a été mis en place pour assurer un traitement de masse des opérations de report, et pour couvrir les gaps liés à la gestion spécifique induite par le report des prestations d'assurance selon les modalités convenues avec les compagnies prestataires et les besoins spécifiques des clients GPC.

### III | DONNÉES OPÉRATIONNELLES ET FINANCIÈRES

#### I. Réalisations opérationnelles

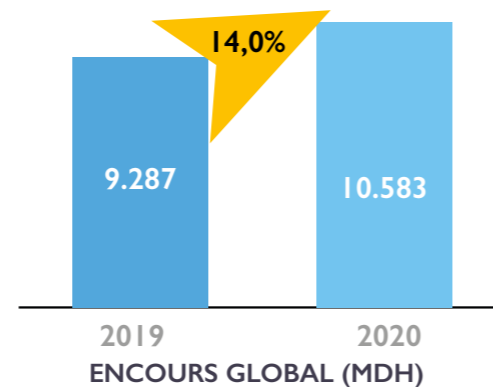
##### PRODUCTION GLOBALE

La production globale enregistre une baisse de 4% en 2020 et s'établit ainsi à 3,7 milliards de dirhams. Cette régression par rapport à 2019 est due principalement à la baisse de la production des prêts personnels de 6,3%.



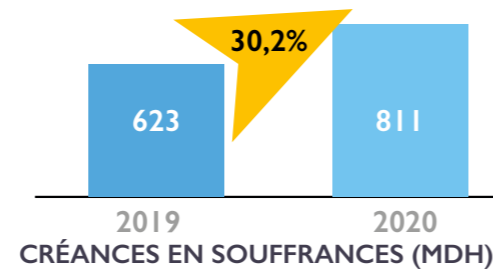
##### ENCOURS GLOBAL

L'encours global a atteint 10,5 milliards de dirhams en 2020, soit une évolution de 14% par rapport à la même période précédente grâce à la hausse de l'encours du crédit automobile de 14,1%.



##### CRÉANCES EN SOUFFRANCES

Les créances en souffrance ont augmenté de 30,2% par rapport à 2019 pour atteindre 811 millions de dirhams en 2020.



##### TAUX DE SINISTRALITÉ

Le taux de sinistralité s'élève à 10% en 2020 contre 8,8% en 2019, ceci est expliqué par la hausse des créances en souffrance de 30,2% et l'augmentation de l'encours brut de 13,9%.

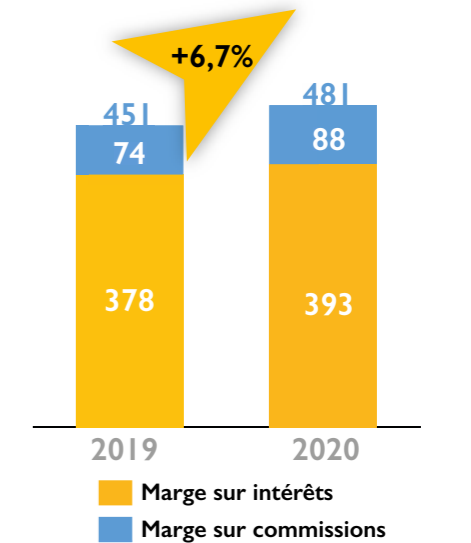


#### 2. Données financières

##### PRODUIT NET BANCAIRE

Le PNB de SOFAC est en progression de 6,7% et s'élève à 481,4 Mdh, sous l'effet combiné de: L'amélioration de la marge d'intérêt de 4,1%, suite à :

- Un effet volume de 33,4 MDH, résultat de l'évolution de l'encours moyen de 8,2% entre 2019 et 2020.
- Un effet taux positif de 29,3 MDH, conséquence de l'amélioration du taux moyen de l'encours de 50 Pbs.
- La marge sur commission est en croissance de 19,8% grâce aux commissions gestion pour compte qui se sont améliorées de 25,2%, ainsi que l'évolution des dividendes de 15,2% et des commissions de production de 4,1%.

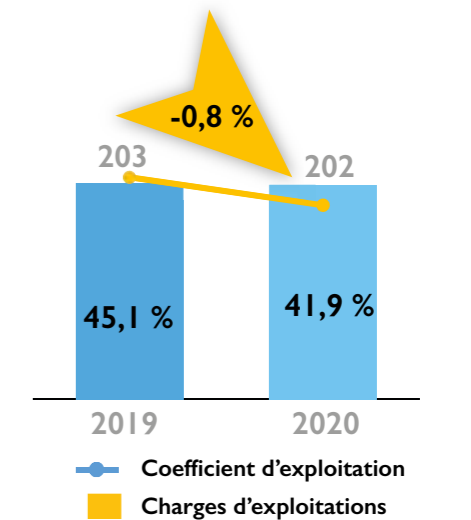


PRODUIT NET BANCAIRE (MDH)

##### CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation sont en baisse de 0,8% par rapport à 2019, grâce principalement à la diminution des charges de communication de 32,5% et des missions frais de déplacements de 56,9%.

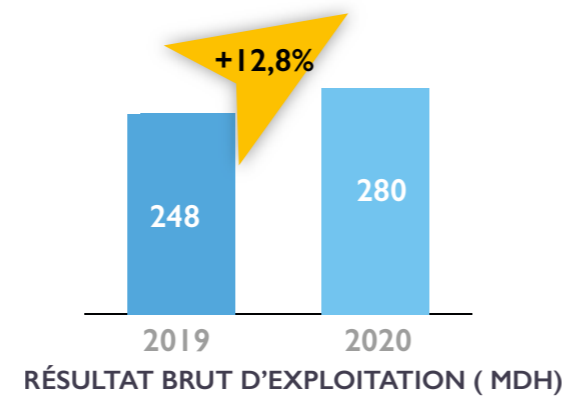
Il en ressort un coefficient d'exploitation de 41,9%, contre 45,1% à fin 2019, en amélioration de 310 Pbs..



CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION ( MDH)

**RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION**

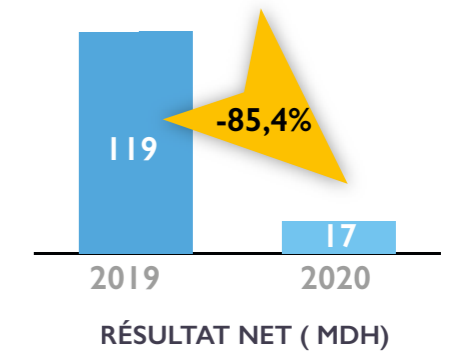
Le résultat brut d'exploitation à fin 2020 s'établit à 279,7 Mdh, contre 247,9 Mdh à fin 2019, soit une croissance de 12,8%.



**PROVISIONS POUR RISQUE COVID**

En anticipation des éventuels impacts liés à la crise sanitaire, SOFAC a affecté une dotation aux provisions de 96 MDH, portant la provision complémentaire liée à ce risque à 119 MDH.

Le coût du risque prospectif, en prenant en compte la provision complémentaire liée à la crise sanitaire, s'élève à 4,2%.

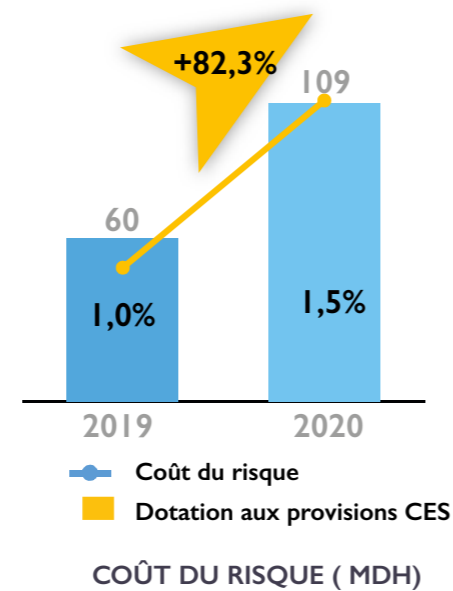


**COÛT DU RISQUE**

La dotation pour les créances en souffrance constituait en 2020 s'est accrue de 82,3%, s'établissant à 109 MDh.

La dotation aux provisions pour créances et engagements s'élève à 94,9 Mdh, enregistrant une hausse de 97% par rapport à 2019. La perte sur créance irrécouvrable s'élève à 14,2 Mdh, contre 11,7 Mdh l'exercice précédent.

À fin 2020, le coût du risque normatif s'élève à 1,5%, en hausse de 0,5 pts par rapport à l'année dernière.

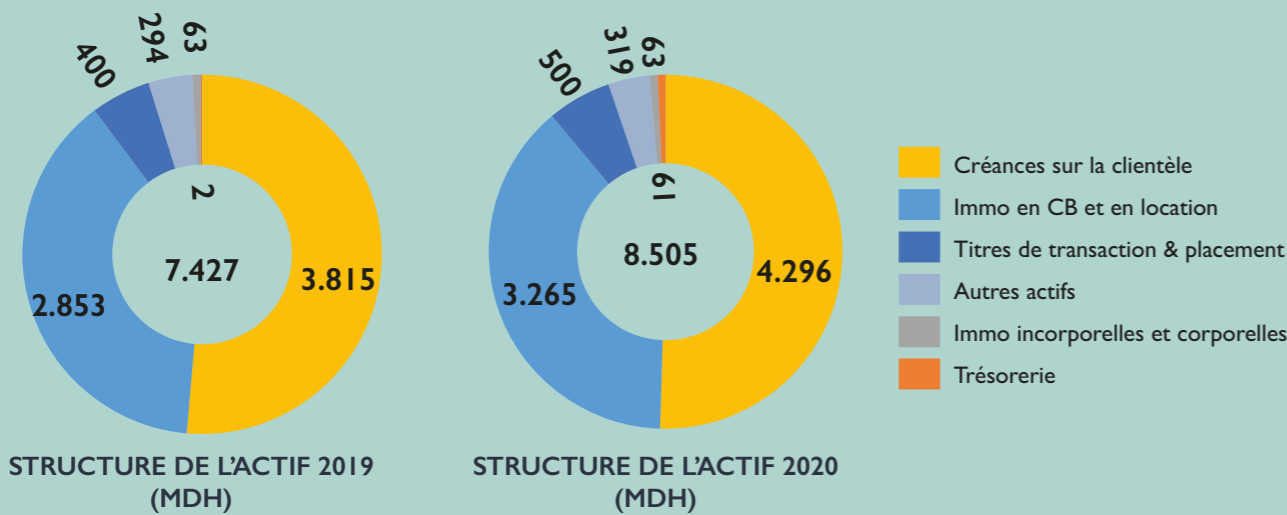


**RÉSULTAT NET**

Le résultat net social de SOFAC affiche une baisse de 85,4%, s'établissant à 17,3 Mdh contre 118,8 Mdh fin 2019.

### 3 - Postes du bilan

#### STRUCTURE DES EMPLOIS



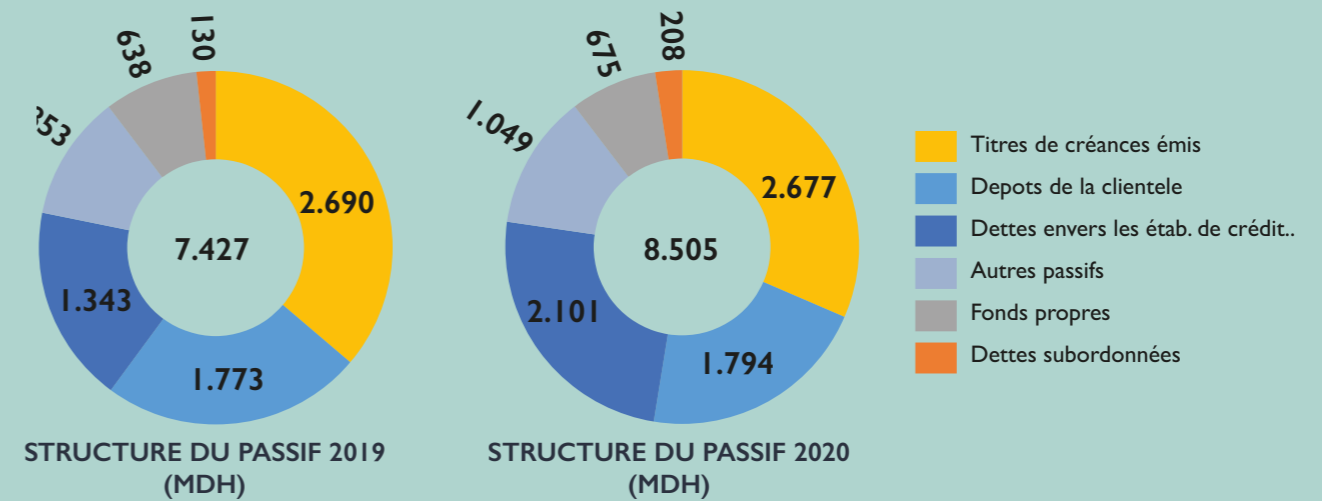
En 2020, le total de l'actif du bilan s'élève à 8.505 MDH, en hausse de 14,5% par rapport à l'année précédente.

Cette hausse remonte principalement à :

- L'évolution des créances sur la clientèle qui ont connu une progression de 12,6% par rapport à 2019.

- Les titres de transaction et de placement ont évolué de 25% par rapport à la même période.
- Les immobilisations en crédit bail et en location, ont augmenté de 14,4%, soit une augmentation de 411 MDH.

#### STRUCTURE DES RESSOURCES



Du côté du passif, l'augmentation s'explique par :

L'accroissement des dettes envers les établissements de crédit et assimilés de 56,5%, en augmentation de 758 MDH principalement sur le CMT afin d'assurer un adossement entre la durée des emplois et des ressources.

- L'encours (BSF) a stagné autour de 2.677 MDH, dans un marché de la dette privée peu dynamique durant l'exercice 2020, suite au manque de visibilité inhérent à la crise sanitaire.

- L'amélioration des fonds propres de 5,8% comparativement à l'année précédente en se chiffrant à 675 MDH. Ce renforcement de la solidité financière est notamment dû aux instruments de fonds propres additionnels contractés en 2020 par SOFAC via des emprunts perpétuels auprès des actionnaires de référence.

## IV FILIALES DE SOFAC

Au 31 décembre 2020, SOFAC détient deux filiales, à savoir le cabinet de courtage d'assurance SOFASSUR et la société de gestion des Fonds de titrisation SOFAC STRUCTURED FINANCE.

et d'intervenir pour la commercialisation des produits dommages et vie avec une gestion efficace et personnalisé de tout type de contrat d'assurance y compris le portefeuille SOFAC.

### I. SOFASSUR

Dénomination sociale	SOFASSUR
Siège social	57, boulevard Abdelmoumen, Casablanca
Capital social	100 000 Dh
Date de création	23 juillet 2009
% du capital et du droit de vote tenu par SOFAC	100%

Créée en Juin 2009, SOFASSUR est un cabinet spécialisé dans le courtage en assurances toutes branches. Il est régi par la loi 17-99 portant sur le code des assurances de 2002.

SARL au capital social de 100 000 Dirhams et filiale à 100% de SOFAC, elle doit sa création à la volonté de celle-ci de présenter des produits intégrés liés à la distribution du crédit.

En termes de synergie, SOFASSUR permet à SOFAC de développer l'activité crédit assurance

#### Principaux indicateurs :

En KDH	2019 R	2020 R	Ecart N vs N-1
Produits d'exploitations	35.785	38.064	6,4%
Charges d'exploitation	(2.033)	(1.784)	-12,3%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>33.752</b>	<b>36.280</b>	<b>7,5%</b>
Impôt sur la société	(10.347)	(11.174)	8,0%
<b>Résultat net</b>	<b>23.384</b>	<b>25.182</b>	<b>7,7%</b>

En dépit des circonstances économiques de l'exercice 2020, SOFASSUR a pu garder le même équilibre tarifaire des assurances SOFAC.

En conséquence, SOFASSUR a pu accroître ses produits d'exploitation de 6,4%, avec une

#### Activités gérées

Proposer des produits phares d'assurance qui permettent de vendre davantage de crédits automobiles.

Une meilleure gestion des sinistres vies et non vie.

Améliorer l'amortissement des charges fixes, profitant des synergies offertes par la distribution des deux produits.

Réduire, pendant toute la durée du crédit, le risque lié à la couverture des véhicules, objet de garantie constituée à l'octroi du prêt.

diminution des charges de 12,3%, aboutissant ainsi à un résultat net de 25,2 Mdh, en évolution de 7,7% par rapport à l'exercice précédent.

### 2. SOFAC STRUCTURED FINANCE « SSF »

Dénomination sociale	SOFAC STRUCTURED FINANCE « SSF »
Siège social	57, boulevard Abdelmoumen, Casablanca
Capital social	2 000 000 Dh
Date de création	juillet-2019
% du capital et du droit de vote tenu par SOFAC	100%

SOFAC a créé en juillet 2019, sa filiale société de gestion de fonds de placements collectifs en titrisation « SOFAC STRUCTURED FINANCE », après obtention de l'aval du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, suite à l'avis favorable de l'Autorité Marocaine du marché des capitaux.

#### Activités gérées

SSF a pour objet principal la réalisation d'opérations de titrisation, au Maroc ou à l'étranger, et la gestion d'un ou de plusieurs Fonds de Placements Collectifs en Titrisation (FPCT), conformément à la réglementation en vigueur.

#### Principaux indicateurs :

En KDH	2019 R	2020 R	Ecart N vs N-1
Produits d'exploitations	1.500	2.100	40%
Charges d'exploitation	(737)	(2.559)	NS
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>763</b>	<b>(459)</b>	<b>-160,1%</b>
Impôt sur la société	(111)	(11.174)	-100%
<b>Résultat net</b>	<b>652</b>	<b>(459)</b>	<b>-170,4%</b>

Le résultat net de SSF à fin 2020, s'établit à - 459 KDH. Les charges d'exploitation s'élèvent 2,6 MDHS.

L'exercice 2020 a été marqué par les faits marquants suivants :

- le dépôt du dossier d'agrément du premier Fonds de SSF

- le déménagement au siège social de SSF.
- La mise en place des actions engagées, vis-à-vis de l'AMMC, (recrutements, procédures, chartes de gestion...).



## V | RÉSULTAT CONSOLIDÉ IFRS AU 31/12/2020

### Périmètre de consolidation de SOFAC

Les états financiers consolidés incluent les comptes de SOFAC et ses filiales.

Le périmètre de consolidation de SOFAC se définit comme suit :

Sociétés consolidés	Capital Social (kdh)	Contrôle	Intérêts	Méthodes de consolidation
SOFAC	193.200	100%	100%	100% Etablissement consolidant
SOFASSUR	100	100%	100%	100% Intégration globale
Sofac Structured Finance	2.000	100%	100%	100% Intégration globale

### Résultat consolidé IFRS au 31/12/2020

A fin 2020, le produit net bancaire consolidé IFRS s'établit à 483,3 Mdh, contre 432,5 Mdh l'exercice précédent, cette amélioration de 11,8% est le résultat de :

- La progression de la marge sur intérêt de 10,5%, avec des produits d'intérêts qui passent de 501,8 Mdh à fin 2019 à 544,4 Mdh à fin 2020 ;
- La croissance de la marge sur commission de 13 Mdh, expliquée par l'évolution de la commission GPC, ainsi que l'amélioration des commissions de courtage d'assurance de SOFASSUR.

Les charges d'exploitation consolidées sont en diminution de 0,6% par rapport à fin 2019, avec un coefficient d'exploitation en amélioration significative, passant de 38,4% en 2019 à 34,2% en 2020.

Le coût du risque consolidé s'élève à 315 MDHS, après intégration du provisionnement prospectif du risque relatif aux impacts potentiels de la crise sanitaire. Hors cette provision exceptionnelle, le coût du risque aurait été de 111 MDHS.

Le résultat net consolidé de 2020 est déficitaire de 5,4 Mdh, par rapport à 146,8 Mdh à fin 2019.

## VI | PERSPECTIVES 2021

En 2021, SOFAC devrait confirmer son orientation stratégique, dans un contexte de reprise économique, à travers une amélioration de la part de marché, dans les catégories automobiles et prêts personnels aux ménages.

Pour le marché automobile, les ventes Automobiles devraient poursuivre la tendance de reprise observée, depuis juillet 2020, avec à la clé, une croissance de 5,2% prévue en 2021, par le rapport Fitch Solutions sur le secteur.

SOFAC prévoit, également de confirmer son intérêt pour le marché LLD, favorablement concerné par la reprise de mobilité des opérateurs, à travers une prise de participation dans le capital la société BADEEL SMARTLEASE. Les deux opérateurs consolideront, à travers cette alliance leur partenariat opérationnel et pourront mettre davantage en synergie leurs savoir-faire et leurs réseaux.

L'exercice 2021, marquera la poursuite des efforts dans la commercialisation des produits leasing et dans le renforcement de la digitalisation des services, via sa plateforme CREDIZ. Deux axes majeurs entamés, conformément aux orientations stratégiques, avant la crise sanitaire.

En matière de gestion du risque crédit, et dans le sillage de la crise, certains acteurs opérant dans des secteurs fortement impactés, continueraient d'avoir des difficultés pendant une grande partie de l'année 2021, ce qui se traduirait par un niveau d'impayés brut plus élevé, comparativement aux niveaux d'avant crise.

À ce titre, SOFAC continuera d'assurer un suivi rapproché de son portefeuille clients, en ajustant sa politique du risque et en accompagnant sa clientèle par des solutions de reports spécifiques, nécessaires à la reprise de leurs activités.

Sur le plan refinancement, la société vise la réduction de ses coûts, en entendant profiter des niveaux de taux actuels, notamment à travers le recours aux:

- Marché de la dette privé, à travers l'émission des titres BSF, en pilotant les émissions entre les différentes maturités.
- Financements structurés, notamment la titrisation du portefeuille crédit de SOFAC, comme alternative aux moyens de refinancement classiques, en tirant profit des avantages en termes de coûts et d'optimisation des fonds propres.

## COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 17 Février 2021

Le Conseil d'Administration de SOFAC s'est réuni Mercredi 17 Février 2021, sous la présidence de Monsieur Lotfi SEKKAT, afin d'arrêter les comptes de l'exercice 2020 et examiner l'activité de l'année.

### Faits Marquants

Dans un contexte difficile, SOFAC a fait preuve de résilience grâce à une performance commerciale en hausse durant le 2ème semestre 2020, ayant permis de rattraper le retard enregistré durant le confinement qu'a connu le 2ème trimestre de cette année.

SOFAC a maintenu son élan de développement en renforçant ses parts de marché de 320 pbs en matière de production et de 190 pbs en Encours sain. Elle renforce ainsi sa place en tant qu'opérateur de référence dans le secteur du crédit à la consommation.

SOFAC réaffirme ainsi la solidité de ses fondamentaux, notamment à travers l'évolution de son encours de crédit et de son PNB.

La société a engagé par ailleurs, une politique de provisionnement prudente pour parer aux éventuels impacts futurs de la crise.

La distribution du crédit durant le 4ème trimestre 2020 est en hausse de 44% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution reflète la performance de l'activité commerciale, qui progresse dans un marché fortement concurrentiel.

La production cumulée en 2020 s'établit à 2.480 MDHS, soit une baisse de 4% par rapport à l'exercice précédent.

La performance du 2ème semestre a permis de rattraper l'impact du confinement ayant marqué le second trimestre.

En 2020, l'encours brut a atteint 8.097 MDH, soit une évolution annuelle de 14%. Cette hausse est constatée grâce à la combinaison de multiples facteurs dont la bonne tenue de la production sur l'année malgré l'impact de la crise sanitaire, la maîtrise du taux d'attrition et le report des échéances accordé à la clientèle.

L'encours de la dette a connu quant à lui une hausse de 18%.

Aussi, le PNB de SOFAC en 2020 enregistre une progression de 12% sur base consolidée, pour s'établir à 483 MDH. Cette croissance est consécutive à une hausse combinée de la marge d'intérêt et de la marge sur commissions.

Sur base sociale, le PNB s'apprécie de 7% par rapport à l'exercice précédent et s'établit à 481 MDH.

Par conséquent, le résultat net s'établit à -5 MDHS sur base consolidée.

Ce résultat a été impacté par le coût du risque consolidé qui s'élève à 315 MDHS, après intégration du provisionnement prospectif du risque relatif aux impacts potentiels de la crise sanitaire.

Hors cette provision exceptionnelle, le coût du risque aurait été de 111 MDHS.

Sur base sociale, le résultat est de 17 MDHS, soit une baisse annuelle de 85%, qui s'explique par une dotation aux provisions pour risques et charges à hauteur de 96 MDHS.

Au terme de la présentation, le Conseil d'Administration a validé le projet d'arrêt des comptes. Il a également marqué sa confiance quant aux nouvelles perspectives de développement.

Le Conseil d'Administration

## COMMENTAIRES DES DIRIGEANTS

### I. Faits marquants

Dans la continuité du plan stratégique 2019-2024, SOFAC a poursuivi la mise en oeuvre de ses orientations dans un contexte de gestion de crise.

L'activité a été ainsi marquée par les faits suivants :

- Conclusion du partenariat stratégique avec AUTO HALL ;
- Généralisation du nouveau système d'instruction des crédits « INTAJ » au niveau du réseau propre ;
- Mise en place et déclenchement du plan PCA suite à la crise du COVID-19 ;
- Mise en place des solutions de télétravail et équipement des collaborateurs avec les outils nécessaires;
- Mise en place du dispositif du report de masse pour les clients SOFAC et GPC ;
- Report des encours des clients SOFAC pour les accompagner face à la crise ;
- Démarrage de la production du leasing ;
- Evolution du produit net bancaire consolidé de 11,8% par rapport à 2019 ;
- Constatation d'une provision pour risques et charges liée au COVID 19, à hauteur de 119 MDH.

## VII PRÉSENTATION DE SOFAC

SOFAC est un opérateur historique et acteur majeur spécialisé dans les solutions de crédits à la consommation, définissant sa stratégie d'entreprise autour de valeurs motrices dont les principales sont la Performance, la Citoyenneté et la Proximité.

La société contribue activement au développement économique et social des différentes régions où elle est implantée, contribuant au soutien de l'activité économique, en favorisant le développement des ménages.

Son réseau couvre tout le territoire marocain à travers :

- 13 Agences propres,
- 53 Agents agréés,

### I. Dates Clés

A travers plus de 60 ans d'activité continue, SOFAC a connu de multiples événements qui la placent au rang d'acteur incontournable du marché du crédit

- 1947 :** Création de la société, sous le nom de Sovac Maroc avec pour vocation de soutenir l'industrialisation du pays, notamment dans le domaine de l'automobile.
- 1963 :** La société a changé de dénomination pour devenir SOFAC Crédit et son capital est passé sous le contrôle de l'Etat.
- 1973 :** Privatisation et introduction à la Bourse de Casablanca de SOFAC Crédit.
- 2003 :** Prise de contrôle de SOFAC Crédit par la CDG. Celle-ci a été suivie par une augmentation de capital de 100 millions de Dhs qui a permis à la CDG d'atteindre 67% du capital.

**2007 :** Cession de 35% du capital de SOFAC consentie par la CDG à BARID AL MAGHRIB et mise en place d'un partenariat avec BARID AL MAGHRIB.

**2011 :** CIH Bank rachète 45,99% du capital de la Sofac détenus par la CDG. La banque devient actionnaire majoritaire avec 46.21%, à côté de Barid Al Maghrib qui détient 39,29% du capital.

**2012 :** CIH Bank se procure la quasi-totalité du flottant en bourse. Sa part passe à 59,84%. Le flottant en bourse est réduit à 0.87%.

**2013 :** Radiation des titres de SOFAC de la bourse de Casablanca à la suite de l'Offre Publique d'Achat suivi d'une Offre Publique de Retrait initiée par le CIH Bank.

**2016 :** CIH Bank et Barid Al Maghrib augmentent leur capital de 100 millions de dirhams. Leurs parts passent respectivement à 66,30% et 33,55%. Depuis, le capital de SOFAC s'élève à 193 200 000 MAD.

**2018 :** Lancement de la nouvelle plateforme digitale de SOFAC sous la marque CRE-DIZ ;

**2019 :** Adoption du plan stratégique 2019-2024, avec l'extension de l'activité au leasing, et la création d'une filiale spécialisée en gestion des Fonds de titrisation.

## 2. Produits et marché de SOFAC

Les activités de SOFAC sont principalement orientées vers le secteur des crédits à la consommation, qui depuis quelques années, est devenu la deuxième source de financement des ménages après le crédit à l'habitat.

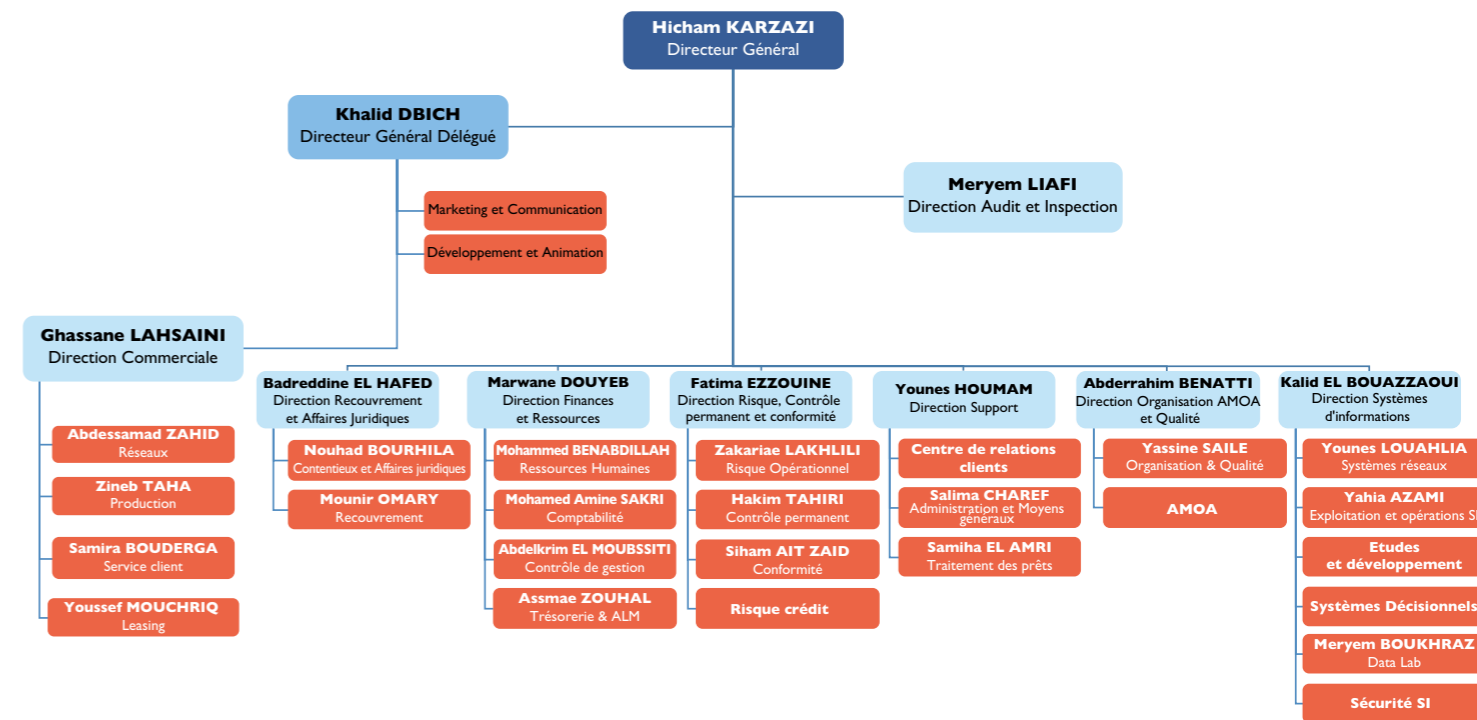
Ainsi, SOFAC a su orienter ses opérations vers deux grands types de crédits qui sont les suivants :

- Le crédit affecté, principalement destiné au financement d'acquisition de véhicules ou bien encore d'équipements ménagers ;
- Le crédit non affecté, aussi connu sous le nom de « crédit personnel » qui ne se voit pas lié à aucun bien spécifique.

SOFAC propose de la gestion pour compte, au profit de ses partenaires et actionnaires de référence, leur permettant d'une part, de bénéficier de l'expérience de SOFAC dans le secteur du crédit à la consommation, et d'une autre part, l'externalisation d'une partie ou l'intégralité de cette activité.

En 2019, SOFAC a obtenu l'agrément de Bank Al Maghrib pour l'activité leasing, ainsi, la société a diversifié sa production en proposant des financements en Crédit-bail les biens mobiliers (CBM) et les biens immobiliers (CBI).

## 3. Organigramme



## EXTRAITS DE NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2020

### PREAMBULE

#### REFERENTIEL COMPTABLE

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés du Groupe SOFAC à compter du 1er janvier 2020 avec bilan d'ouverture et au 1er janvier 2019, conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS, en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

#### BASES DE PRESENTATION

En l'absence de modèle standard préconisé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au modèle des états de synthèse proposé au chapitre IV du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

### PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe SOFAC sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels de SOFAC SA et des entités sur lesquelles elle exerce un contrôle ou une influence notable.

#### Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur

les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse. La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

#### Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus. Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;

ou

- le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition,

est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

#### Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 30 mars et au 30 septembre.

La liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie ci-dessous :

A fin décembre 2020, le périmètre de consolidation du Groupe SOFAC inclut les entités ci-après :

Dénomination sociale	31/12/2019		31/12/2020		Méthodes de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
SOFAC	100%	100%	100%	100%	Consolidante
SOFASSUR	100%	100%	100%	100%	Intégration globale
SOFAC STRUCTURED FINANCE « SSF »	100%	100%	100%	100%	Intégration globale

### PRINCIPALES MÉTHODES

#### COMPTABLES

#### IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Deux types de contrat de location sont définis par la norme :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location financement sont comptabilisés à l'actif (immobilisation) et au passif (dette financière) à la plus faible valeur entre la juste valeur et la valeur actualisée (au taux d'intérêt effectif) des paiements minimaux du contrat.

L'amortissement du bien est comptabilisé en charges, et les intérêts de la période calculés au taux d'intérêt implicite du contrat.

#### CONTRATS DE LOCATION SOUS IFRS 16 :

La nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location, publiée le 13 janvier 2016, est entrée en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019. IFRS 16 remplace la norme IAS 17, ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC 15 « Avantages dans les contrats de location simple » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location »).

Les contrats de location (Location financement et Location simple) sont traités de la même manière. Il en résulte une comptabilisation au bilan de tous les contrats de location :

- d'un Droit d'utilisation sur l'actif loué, comptabilisé à l'actif dans les immobilisations ;
- d'une Dette locative, au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.

La nouvelle norme fait la distinction très claire entre la définition d'un contrat de location (le client obtient le contrôle sur l'utilisation d'un actif) et d'un contrat de service (le fournisseur conserve le contrôle de l'utilisation de l'actif).

#### Méthode de transition :

Pour la transition, le Groupe SOFAC a opté pour l'approche rétrospective modifiée. La méthode implique la prise en compte des frais de location restants dus au 1er janvier 2019 et le calcul de la valeur nette des contrats de location en utilisant le taux d'emprunt marginal moyen pondéré (et non le taux d'actualisation implicite dans le contrat). La valeur nette des actifs loués est égale au passif à compter du 1er janvier 2019.

#### Exemptions d'utilisation :

Le Groupe SOFAC a utilisé les deux exemptions proposées par la norme :

- L'une porte sur les contrats ayant une durée inférieure ou égale à un an ;
- L'autre sur les locations d'actifs de faible valeur (le chiffre cité est de 5 000 USD). Durée et typologie des contrats de location simples retenues :

La durée appliquée dépend de la nature des contrats concernés :

- Location des agences dont la durée appliquée est de 9 ans.
- Location des logiciels et matériels informatiques dont la durée appliquée est celle du contrat

#### JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation. Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti

en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13. La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

• **Niveau 1** : justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.

• **Niveau 2** : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;

• **Niveau 3** : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité

#### IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

Pour la mise en œuvre de cette interprétation, le Groupe a opté pour la méthode rétrospective

partielle, en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

#### INSTRUMENTS FINANCIERS

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

• La réduction du nombre de catégories d'actifs : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;

• La classification selon deux critères : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés. L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :

- Soit percevoir les flux de trésorerie contractuels et garder jusqu'à l'échéance (HTC : Hold To Collect) ;
- Soit percevoir les flux contractuels et vendre l'actif (HTCS : Hold To Collect and Sell) ;
- Soit vendre l'actif (HTS: Held for Sale).

L'établissement doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont composés uniquement du paiement du principal et des intérêts (« Solely Payment of Principal and Interest » SPPI) pour comptabiliser les instruments financiers au coût amorti. Dans le cas contraire, ils sont obligatoirement comptabilisés à la juste valeur, ce qui se matérialise par l'intention de vendre un actif, et se traduit par des impacts sur le compte de résultat ou sur les réserves pour des catégories d'actifs spécifiques.

**Actifs financiers au coût amorti**

Les actifs financiers sont classés au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels (« collecte ») et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Les actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti. Ces actifs financiers font également l'objet dès l'origine d'un calcul de dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit.

Tous les actifs financiers détenus par le Groupe SOFAC sont évalués au coût amorti.

**Dépréciation des instruments financiers**

La norme IFRS 9 remplace le modèle de pertes encourues d'IAS 39 par un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues »

Elle concerne les instruments financiers tels que les placements de trésorerie, les prêts et les engagements hors bilan donnés à la clientèle ainsi que les titres et les instruments financiers à la JV par capitaux propres recyclables (JV OCI)

**La norme IFRS 9 introduit :**

- Un principe nouveau de provisionnement des encours sains et non sensibles (dépréciation dès l'octroi) ;
- Trois « stages » dans lesquels sont classés les actifs en fonction de leur qualité de crédit. Les modalités de calcul des dépréciations diffèrent d'un stage à un autre ce qui nécessite le suivi de la dégradation significative du risque de crédit

depuis la date d'octroi.

- De nouveaux paramètres pour le calcul des provisions :
  - ECL (expected credit loss) « point in time » par opposition à l'expected loss (EL) bâlois “Through the cycle”
  - L'intégration du forward looking : il s'agit d'intégrer les évolutions éventuelles de certains agrégats pertinents (données prospectives) dans l'appréciation de défaut des actifs ou groupes d'actifs.

**Modèle à 3 stages :**

Selon la norme IFRS 9, les modalités de calcul des pertes attendues sur les actifs financiers dépendent de la classe ou du niveau de risques à laquelle appartiennent ces actifs. La norme prévoit trois (3) stages distincts selon le niveau de dégradation de risque d'un actif depuis l'origination :

**Stage 1 :** loge les actifs financiers sains n'ayant pas connu d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation sur les actifs de cette catégorie correspond à la perte attendue sur un horizon de 12 mois.

**Stage 2 :** reprend les actifs considérés comme risqués ou dont la qualité de crédit s'est significativement détériorée sans qu'aucune perte de crédit n'ait cependant été observée, pour ces actifs, la dépréciation représentera alors la perte de crédit attendue sur la durée de vie total du contrat (jusqu'à sa date d'échéance).

**Stage 3 :** comprend les actifs dont la qualité s'est significativement détériorée et une perte est observée au point que la recouvrabilité du principal est mise en cause. Comme pour les actifs en stage 2, la dépréciation sera estimée « à maturité ».

**Options de staging retenu par SOFAC :**

**Bucket 1 :** Aucun impayé ;

**Bucket 2 :** 1 et 2 impayés ou Dossier ayant atteint le défaut historiquement et régularisé par la suite ;

**Bucket 3 (défaut) :** Les dossiers présentant 3 impayés et plus.

La méthodologie la plus appropriée de calcul des ECL est le cas général. SOFAC dispose de toutes les données historiques sur son portefeuille permettant de calibrer les paramètres du risque (EAD, PD et LGD) et ainsi de calculer les pertes de crédit attendues.

• **La Probabilité de Défaut (PD) :** représente le taux de passage en défaut. Elle est issue des matrices de transitions calculées sur l'historique des impayés (mois par mois).

• **La LGD (Loss Given Default) :** représente le montant de la perte en cas de défaut. La LGD est calculée à partir des courbes de récupération des créances contentieuses et calibrée pour les créances non contentieuses par un historique de passage en contentieux tenant compte du taux de retour en sain.

• **L'EAD (Exposure At Default) :** représente l'exposition en cas de défaut en prenant en considération les remboursements par anticipation.

Les remboursements anticipés concernent tout le portefeuille. Ils sont observés et un historique de tous les remboursements anticipés est disponible pour le calcul du taux de remboursement annuel empirique.

• **L'ECL (Expected Credit Loss) :** représente la perte de crédit attendue à maturité.

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes :

**Le modèle du coût amorti** correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs. Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers et possédant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chacun des composants est amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

**Le modèle de la réévaluation** peut être retenu lorsque la juste valeur des immobilisations corporelles peut être déterminée de manière fiable. Le montant comptabilisé dans ce cas correspond à la juste valeur de l'immobilisation à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et des pertes de valeur. La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

La juste valeur : correspond au prix qui serait perçu à l'occasion de la vente d'un actif ou le prix qui serait payé pour transférer une dette, dans le cadre d'une opération conclue à des conditions normales par des intervenants de marché, à la date de l'évaluation.

La valeur résiduelle : correspond au prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

La durée d'utilité : désigne la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Pour les besoins de la FTA (First Time Adoption), le groupe SOFAC a opté pour la réévaluation à la juste valeur pour les terrains et immeubles d'exploitation et pour l'application de l'approche par composants pour les mobiliers et matériels. Les immobilisations concernées par les retraitements en FTA se présentent comme suit :

Categorie	Libelle	Nature de la valeur retenue
Immeubles d'exploitation	Siege SOFAC	Réévaluation
Immeuble d'exploitation	Agence RABAT	Réévaluation

Pour les évaluations ultérieures (post-FTA), les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle du coût amorti calculé sur la base de ce qui suit.

Categorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50 ans
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30 ans
Catégorie C	Etanchéité, électricité, précâblage	15 ans
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10 ans

Type	Durée en social	Durée utilité IFRS
Matériel roulant	5 ans	5 ans
Matériel informatique	Entre 5 et 10 ans	Entre 5 et 10 ans
Matériel de bureau	5 ans	5 ans
Mobilier de bureau	Entre 5 et 10 ans	10 ans
Autres matériel et mobilier	5 ans	5 ans

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

### COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

#### Comptes de régularisation et autres actifs :

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les

comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

#### Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

### ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

#### Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe SOFAC mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

#### Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

- une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;

ou

- une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
- il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;

ou

- le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

### AVANTAGES AU PERSONNEL

Le groupe SOFAC dispose d'une police d'assurance maladie pour le compte du personnel Actif Permanent et des retraités. Les retraités bénéficient gratuitement de la couverture maladie post emploi.

Cette couverture maladie est viagère pour l'ensemble des retraités. En outre, les conjoints et les ayants droit bénéficient de la couverture médicale tant que l'ouvrant droit (i.e. le retraité) est en vie. En cas de décès de ce dernier, ils ne sont plus couverts par le contrat.

Sur la base de notre analyse, l'assistance médicale postérieure à l'emploi est classée comme un régime d'avantages à prestations définies au sens de la norme IAS 19 qui doit être évalué et comptabilisé.

### IMPOTS DIFFERES

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

## PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle juridique ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable.

Les montants comptabilisés sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les passifs éventuels hors regroupement d'entreprises ne sont pas comptabilisés. Toutefois, il y a lieu de les mentionner en annexes s'ils sont significatifs.

## JUGEMENTS UTILISES DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du Groupe exige du management la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont rattachées.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Le calcul des pertes de crédit attendues avec plus particulièrement l'évaluation du critère d'augmentation significative du risque de crédit, les modèles et hypothèses utilisés pour la mesure des pertes de crédit attendues, la détermination des différents scénarios économiques et de leur pondération ;
- L'usage de modèles internes pour le calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels (goodwill principalement)
- des provisions pour risque et charges entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37.

# COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

Milliers (MAD)

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

ACTIF	NOTES	31/12/2020	31/12/2019	01/01/2019
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5.1.1	1 630	1 134	4 215
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1.2	499 955	399 960	199 961
Actifs financiers détenus à des fins de transaction				
Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat		499 955	399 960	199 961
Instruments dérivés de couverture				
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5.1.3			
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables				
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables				
Titres au coût amorti	5.1.4			
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5.1.5	82 969	22 897	25 251
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	5.1.6	7 243 972	6 613 481	5 960 461
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux				
Placements des activités d'assurance				
Actifs d'impôt exigible		10 458	9 138	7 811
Actifs d'impôt différé		134 988	69 526	70 052
Comptes de régularisation et autres actifs	5.1.7	360 468	263 615	221 071
Actifs non courants destinés à être cédés				
Participations dans des entreprises mises en équivalence				
Immeubles de placement				
Immobilisations corporelles	5.1.8	206 782	219 531	209 720
Immobilisations incorporelles	5.1.9	23 087	25 802	30 980
Écarts d'acquisition	5.1.10			
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>8 564 311</b>	<b>7 625 085</b>	<b>6 729 521</b>

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

PASSIF	NOTES	31/12/2020	31/12/2019	01/01/2019
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.2.1			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option				
Instruments dérivés de couverture				
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.2.2	2 101 195	1 342 629	1 513 120
Dettes envers la clientèle	5.2.3	1 793 937	1 773 462	1 775 701
Titres de créance émis	5.2.4	2 677 400	2 690 179	2 010 224
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux				
Passifs d'impôt exigible		70 488	74 659	70 099
Passifs d'impôt différé		110 276	111 122	104 269
Comptes de régularisation et autres passifs	5.2.5	921 718	750 821	442 432
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés				
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance				
Provisions	5.2.6	55 624	43 021	52 476
Subventions et fonds assimilés				
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		208 332	130 000	130 000
Capitaux propres		625 340	709 191	631 201
Capitaux propres part du groupe		625 340	709 191	631 201
Capital et réserves liées		193 201	193 201	193 200
Réserves consolidées		437 590	368 546	329 515
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			571	
Résultat de l'exercice		-5 451	146 874	108 486
Intérêts minoritaires				
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>8 564 311</b>	<b>7 625 085</b>	<b>6 729 521</b>



ETAT DES SOLDES DE GESTION DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2020	31/12/2019
+ Intérêts et produits assimilés	6.1	516 396	467 615
- Intérêts et charges assimilées	6.1	-145 267	-140 797
<b>MARGE D'INTERET</b>		<b>371 128</b>	<b>326 818</b>
+ Commissions (produits)	6.2	81 952	79 643
- Commissions (charges)	6.2	-5 693	-6 117
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>		<b>76 259</b>	<b>73 526</b>
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	6.3		35
+/- Gains ou pertes nets des instruments mesurés à la juste valeur par capitaux propres	6.4		
+ Produits des autres activités	6.5	40 578	35 785
- Charges des autres activités	6.5	-4 152	-3 194
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>483 813</b>	<b>432 970</b>
- Charges générales d'exploitation	6.6	-154 278	-158 807
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	6.7	-16 420	-12 715
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>313 115</b>	<b>261 448</b>
Coût du risque	6.8	-324 194	-34 145
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-11 079</b>	<b>227 303</b>
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		0	0
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs		9 808	1 274
+/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition		0	0
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>		<b>-1 271</b>	<b>228 577</b>
- Impôt sur les résultats	6.9	-4 180	-81 703
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		0	0
<b>RESULTAT NET</b>		<b>-5 451</b>	<b>146 874</b>
Intérêts minoritaires		0	0
<b>RESULTAT NET - PART DU GROUPE</b>		<b>-5 451</b>	<b>146 874</b>
Résultat de base par action (en dirhams)	6.10		
Résultat dilué par action (en dirhams)	6.10		

RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	NOTES	A31/12/2020	31/12/2019
<b>RESULTAT NET</b>		<b>-5 451</b>	<b>146 874</b>
Écarts de conversion			
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des immobilisations			
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies			
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence			
Impôts			
<b>TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>		<b>-5 451</b>	<b>146 874</b>
Dont Part du Groupe		-5 451	146 874
Dont Part des minoritaires			

PÉRIMÈTRE

DÉNOMINATION SOCIALE	31/12/2020		31/12/2019		MÉTHODE DE CONSOLIDATION
	% INTÉRÊT	% CONTRÔLE	% INTÉRÊT	% CONTRÔLE	
SOFAC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
SOFASSUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SSF	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale

VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX

	31/12/2020		31/12/2019		01/01/2019	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Caisse	1 447		1 032		732	
Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	183		101		3 482	
<b>TOTAL</b>	<b>1 630</b>		<b>1 134</b>		<b>4 215</b>	

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

Milliers (MAD)

Instruments financiers et hiérarchie des actifs financiers à la juste valeur par résultat	31/12/2020				31/12/2019				01/01/2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers détenus à des fins de transaction												
Bons du Trésor												
Obligations et autres titres à revenu fixe												
Actions et autres titres à revenu variable												
Titres de participation non consolidés												
Instruments dérivés												
Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat		499 955		499 955		399 960		399 960		199 961		199 961
<b>TOTAL</b>		<b>499 955</b>		<b>499 955</b>		<b>399 960</b>		<b>399 960</b>		<b>199 961</b>		<b>199 961</b>

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2020	Total 31/12/2019	Total 01/01/2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle			
Crédits de trésorerie							
- Comptes à vue débiteurs							
- Créances commerciales							
- Crédits à l'exportation							
Crédits à la consommation				7 989 808	7 989 808	7 058 146	
Crédits à l'équipement						6 348 933	
Crédits immobiliers							
Intérêts courus à recevoir							
Valeurs reçues en pension							
Créances acquises par affacturage							
Autres créances				5 851	5 851	5 779	
<b>Encours bruts</b>				<b>7 995 659</b>	<b>7 995 659</b>	<b>7 063 925</b>	
Dépréciations				751 687	751 687	450 444	
<b>Encours nets</b>				<b>7 243 972</b>	<b>7 243 972</b>	<b>6 613 481</b>	

ENCOURS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9

Milliers (MAD)

Encours et dépréciations par Bucket sous IFRS 9	31/12/2020				31/12/2019				01/01/2019			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours brut	4 687 879	2 451 914	855 865	7 995 659	5 314 022	1 246 807	503 096	7 063 925	4 904 046	959 842	512 670	6 376 558
Dépréciations	40 888	178 551	532 248	751 687	17 753	35 396	397 296	450 444	18 067	45 005	353 025	416 097
<b>Net</b>	<b>4 646 991</b>	<b>2 273 363</b>	<b>323 618</b>	<b>7 243 972</b>	<b>5 296 269</b>	<b>1 211 411</b>	<b>105 801</b>	<b>6 613 481</b>	<b>4 885 980</b>	<b>914 836</b>	<b>159 645</b>	<b>5 960 461</b>

## PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Milliers (MAD)

	31/12/2020	31/12/2019	01/01/2019
A vue	82 969	22 897	25 251
Comptes ordinaires	82 969	22 897	25 251
Prêts et comptes au jour le jour			
Valeurs reçues en pension au jour le jour			
A terme			
Prêts et comptes à terme			
Prêts subordonnés et participants			
Valeurs reçues en pension à terme			
Créances rattachées			
Total Brut	82 969	22 897	25 251
Dépréciation			
<b>Total Net</b>	<b>82 969</b>	<b>22 897</b>	<b>25 251</b>

## COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS

Milliers (MAD)

	31/12/2020	31/12/2019	01/01/2019
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués			
Créances fiscales	168 340	99 920	176 728
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	8 805	1 362	
Débiteurs Divers	183 323	162 334	44 343
Comptes de liaison			
<b>Total Net</b>	<b>360.468</b>	<b>263.615</b>	<b>221.071</b>

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Milliers (MAD)

Valeur brute	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisitions	Mises hors services et sorties	"Effet de l'application d'IFRS 16"	Valeur brute au 31/12/2019
Terrains et constructions	131 769	18 604			113 165
Matériel, outillage et transport					
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	41 577	4 345			37 232
Autres immobilisations corporelles	36 433	4 514	-636		32 555
En-cours	10 162	756	-837		10 243
Droit d'utilisation				5 271	-5 271
<b>Total</b>	<b>219 942</b>	<b>28 220</b>	<b>-1 473</b>	<b>5 271</b>	<b>187 924</b>

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Milliers (MAD)

Valeur brute	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisitions	Cession ou retrait	Dotation exercice	Valeur brute au 31/12/2019
Valeur brute	94 078	4 666	4 252		94 492
Amortissement	68 276			4 705	71 405
<b>Valeur nette</b>	<b>25 802</b>	<b>4 666</b>	<b>4 252</b>	<b>-4 705</b>	<b>23 087</b>

## DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Milliers (MAD)

	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc				Etablissements de crédit à l'étranger	Total	
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			31/12/2020	31/12/2019
Comptes ordinaires créditeurs		242 240				242 240	171 453
Valeurs données en pension		499 955				499 955	399 960
- au jour le jour							
- à terme		499 955				499 955	399 960
Emprunts de trésorerie		1 356 548				1 356 548	767 500
- au jour le jour							
- à terme		1 356 548				1 356 548	767 500
Emprunts financiers							
Intérêts courus à payer		2 452				2 452	3 716
Autres dettes							
<b>Total</b>		<b>2 101 195</b>				<b>2 101 195</b>	<b>1 342 629</b>

## DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

Milliers (MAD)

	Secteur public	Secteur privé		Autre clientèle	Total	
		Entreprises financières	Entreprises non financières		31/12/2020	31/12/2019
Comptes à vue créditeurs						
Comptes d'épargne						
Dépôts à terme						
Valeurs données en pension						
Autres comptes créditeurs				1 793 937	1 793 937	1 773 462
Intérêts courus à payer						
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 793 937</b>	<b>1 793 937</b>	<b>1 773 462</b>

## COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS

Milliers (MAD)

	31/12/2020	31/12/2019
Opération diverses sur titres	501 266	400 859
Sommes dues à l'Etat		
Clients avances et acomptes		
Charges à payer	211 800	186 602
Dividendes à payer		
Autres passifs	208 652	163 361
<b>Total</b>	<b>921 718</b>	<b>750 821</b>

## COMMISSIONS

Milliers (MAD)

	31/12/2020			31/12/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	81 952		81 952	79 643		79 643
Sur opérations avec les établissements de crédit						
Sur opérations avec la clientèle	81 952		81 952	79 643		79 643
Autre						
Prestation de services bancaires et financiers		5 693	-5 693		6 117	-6 117
sur opération de paiement		5 693	-5 693		6 117	-6 117
sur opération de change						
Autres						
<b>Produits nets des commissions</b>	<b>81 952</b>	<b>5 693</b>	<b>76 259</b>	<b>79 643</b>	<b>6 117</b>	<b>73 526</b>

## PROVISIONS

Provisions	31/12/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	19 387	3 900		23 287
Provisions pour autres risques et charges	23 634	13 047	4 344	32 337
<b>Total</b>	<b>43 021</b>	<b>16 947</b>	<b>4 344</b>	<b>55 624</b>

## MARGE D'INTÉRÊT

Milliers (MAD)

	31/12/2020	31/12/2019
Sur opérations avec les établissements de crédits	36	
Sur opérations avec la clientèle	516 359	467 615
Intérêts courus et échus sur titres		
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Sur opérations de crédit bail		
Autres intérêts et produits assimilés		
<b>Produits d'intérêt</b>	<b>516 396</b>	<b>467 615</b>
Sur opérations avec les établissements de crédits	44 881	52 689
Sur opérations avec la clientèle		
Sur dettes représentées par titres	93 400	81 162
Sur dettes subordonnées	6 985	6 942
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Autres intérêts et charges assimilés		4
<b>Charges d'intérêt</b>	<b>145 267</b>	<b>140 797</b>

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS	Milliers (MAD)			
	31/12/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Bons de caisse				
Titres du marché interbancaire				
Titres de créances négociables	2 690 179	606 421	619 200	2 677 400
Emprunts obligataires				
Autres dettes représentées par un titre				
<b>Total</b>	<b>2 690 179</b>	<b>606 421</b>	<b>619 200</b>	<b>2 677 400</b>

RÉSULTAT SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	Milliers (MAD)	
	31/12/2020	31/12/2019
Dividendes reçus		
Plus ou moins values réalisées sur cession actifs/passifs à la juste valeur par le résultat		35
Plus ou moins values latentes sur actifs/passifs à la juste valeur par le résultat		
Solde des relations de couverture des instruments dérivés ne répondant plus aux conditions de la comptabilité de couverture		
Variation de juste valeur des instruments dérivés		
Inefficacité de couverture à la juste valeur		
Inefficacité de couverture de flux de trésorerie		
<b>Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>		<b>35</b>

RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS	Milliers (MAD)	
	31/12/2020	31/12/2019
Produits de la promotion immobilière		
Produits sur opérations de location simple		
Variations de juste valeur des immeubles de placement		
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance		
Autres produits nets de l'activité d'assurances		
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances		
Autres produits (charges) nets	36 425	32 591
<b>Produits et charges nets des autres activités</b>	<b>36 425</b>	<b>32 591</b>

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	Milliers (MAD)	
	31/12/2020	31/12/2019
Charges de personnel	93 895	94 499
Impôts et taxes	1 652	1 567
Services extérieurs et autres charges	58 731	62 742
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>154 278</b>	<b>158 807</b>

CHARGES DU PERSONNEL	Milliers (MAD)	
	31/12/2020	31/12/2019
Salaires et appointements	54 782	53 510
Primes et indemnités	15 439	14 923
Charges de retraite	15 104	18 759
Charges d'assurances sociales	5 170	4 703
Autres charges de personnel	3 400	2 604
<b>Total</b>	<b>93 895</b>	<b>94 499</b>

AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS	Milliers (MAD)	
	31/12/2020	31/12/2019
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	4 705	3 850
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	11 715	8 864
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation		
<b>Total</b>	<b>16 420</b>	<b>12 715</b>

COÛT DU RISQUE	Milliers (MAD)	
	31/12/2020	31/12/2019
Dotations aux provisions	314 980	120 248
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	314 980	112 296
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques		7 952
Reprise de provisions	4 344	97 841
Provisions pour dépréciation des prêts et créances		95 789
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	4 344	2 052
Variation des provisions	310 635	22 407
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	16 114	17 580
Récupérations sur prêts et créances amorties	-2 555	-5 841
Autres pertes		
<b>Coût du risque</b>	<b>324 194</b>	<b>34 145</b>

CHARGE D'IMPÔT RECONNUE EN ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL	Milliers (MAD)	
	31/12/2020	31/12/2019
Charge d'impôts courants	70 488	74 659
Charge d'impôts différés	-66 308	7 043
<b>Charge d'impôts de la période</b>	<b>4 180</b>	<b>81 703</b>

RÉSULTAT DE BASE ET RÉSULTAT DILLUÉ PAR ACTION	Milliers (MAD)	
	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net part du Groupe	-5 451	146 874
Nombre d'actions ordinaires émises	1 932	1 932
<b>RÉSULTAT PAR ACTION EN DIRHAMS</b>	<b>-3</b>	<b>76</b>

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	Milliers (MAD)	
	31/12/2020	31/12/2019
<b>Engagements de financements et de garantie donnés</b>	<b>3 766</b>	<b>37 664</b>
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	3 766	37 664
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés	3 766	37 664
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
- Crédits documentaires export confirmés		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Garanties de crédits données		
- Autres cautions, avals et garanties donnés		
- Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
- Garanties de crédits données		
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		
- Autres cautions et garanties données		
- Engagements en souffrance		
<b>Engagements de financements et de garantie reçus</b>	<b>3 489</b>	<b>602 975</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
- Ouvertures de crédits confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 489	602 975
- Garanties de crédits		600 000
- Autres garanties reçues	3 489	2 975
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues		

TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	«Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables»	«Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables»	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres de clôture 31 décembre 2018 (Avant FTA)</b>	<b>193.200</b>			<b>380 165</b>					<b>573 365</b>
Changement de méthodes comptables									
Impacte de la première adoption IFRS (FTA)				57 836					57 836
Autres variations									
Capitaux propres d'ouverture 1 <sup>er</sup> janvier 2019	193 200			438 001					631 201
Opérations sur capital		I							I
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-69 455					-69 455
Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2019				146 874					146 874
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)									
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)									
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies (F)									
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)					570.881				571
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)									
Variation de périmètre									
Autres variations									
<b>Capitaux propres clôture 31 Décembre 2019</b>	<b>193 200</b>	<b>I</b>		<b>515 420</b>	<b>571</b>				<b>709 191</b>
Changement de méthodes comptables									
Autres variations									
Capitaux propres d'ouverture 1 <sup>er</sup> janvier 2020	193 200	I		515 420	571				709 191
Opérations sur capital									
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-78 401					-78 401
Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2020				-5 451					-5 451
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (D)									
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat (E)									
Écarts de conversion : variations et transferts en Résultat (F)									
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)									
Variation de périmètre									
Autres variations									
<b>Capitaux propres clôture 31 Décembre 2020</b>	<b>193 200</b>	<b>I</b>		<b>431 568</b>	<b>571</b>				<b>625 340</b>

INFORMATIONS RELATIVES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	31/12/2020	31/12/2019
<b>FLUX DE TRÉSORERIE</b>		
1. Résultat avant impôts (A)	-1 271	228 577
2. +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	16 420	12 715
3. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		
5. +/- Dotations nettes aux provisions	12 603	9 637
6. +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
7. +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement		
8. +/- Produits/charges des activités de financement		-35
9. +/- Autres mouvements	70 479	-30 715
"10. = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements (B)"	99 501	-8 398
11. +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	698 494	-168 137
12. +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-610 015	-655 260
13. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-112 774	480 561
14. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	2 244	275 459
15. - Impôts versés	-74 659	-70 099
«16. = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 11 à 15) (C)»	-96 710	-137 476
"17. FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (Total des éléments A, B et C)(D)»	1 521	82 703
18. +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations		
19. +/- Flux liés aux immeubles de placements		
20. +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-956	-16 329
"21. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 18 à 20) (E)"	-956	-16 329
22. +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-78 401	-69 455
23. +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	78 332	0
"24. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23) (F)"	-68	-69 455
"25. Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie"		
"26. AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (Total des éléments D, E et F)"	496	-3 081
<b>COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE</b>		
27. TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE A L'OUVERTURE	1 134	4 215
28. Caisse, banque centrales, CCP(actif & passif)	1 134	4 215
29. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
30. TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE A LA CLOTURE	1 630	1 134
31. Caisse, banque centrales, CCP(actif & passif)	1 630	1 134
32. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
33. VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	496	-3 081

PREUVE D'IMPÔTS

	31/12/2020	31/12/2019
<b>FLUX DE TRÉSORERIE</b>		
Résultat net de l'ensemble consolidé	-5 451	146 874
Impôts exigibles (IS)	70 488	74 659
Impôts différés	-66 308	7 043
Total charge fiscale consolidée IFRS	4 180	81 703
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	-1 271	228 577
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée/résultat comptable IFRS retraité avant impôts)		
Montant de différences de taux mère/filiale	-992	5 161
Impôt sur différences temporelles	-4 917	-2 935
Effet des autres éléments	-4 945	-4 945
Charge fiscale recalculée		
<b>Taux d'impôt légal au Maroc</b>	<b>37%</b>	<b>37%</b>

VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS AU COURS DE LA PÉRIODE

	31/12/2019	Montants reconnus	31/12/2019	31/12/2019
<b>FLUX DE TRÉSORERIE</b>				
Impôts différés actifs	69 526	65 462		134 988
Impôts différés passifs	111 122	-846		110 276
<b>Impôts différés actifs / passifs</b>	<b>-41 596</b>	<b>66 308</b>		<b>24 712</b>



MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
101 boulevard Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

Aux actionnaires de la  
**Société de Financement d'Achats à Crédit "SOFAC S.A"**  
57, Bd Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc



Fidaroc Grant Thornton  
47, Boulevard Allal Ben  
Abdellah  
Casablanca  
Maroc

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020**

**OPINION**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société SOFAC S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé du bilan au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 625 340 dont une perte consolidée de KMAD 5 451. Ces états ont été établis par le Conseil d'Administration tenu en date du 1er février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

**FONDEMENT DE L'OPINION**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**QUESTIONS CLÉS DE L'AUDIT**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

**APPRÉCIATION DU RISQUE DE CRÉDIT RELATIF AUX ENCOURS À LA CLIENTÈLE**

• **Risque identifié**

Le groupe comptabilise des dépréciations au titre des pertes attendues sur les encours sains (Bucket 1), les encours dégradés (Bucket 2) ainsi qu'au titre des risques avérés de perte sur les encours en défaut (Bucket 3).

Ces dépréciations sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers. L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :

- Déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3,
- Estimer les pertes attendues en fonction du Bucket,
- Établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans l'estimation des pertes attendues.

Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2020, le montant total des encours de prêts à la clientèle exposés au risque de crédit s'élève à 7.244 MMAD ; le montant total des dépréciations s'élève à 752 MMAD.

Compte tenu de l'importance des zones de jugement entrant dans l'évaluation du risque de crédit, du recours à de nombreux paramètres et hypothèses dans les modèles de calcul des pertes attendues et des enjeux d'anticipation du risque de crédit liés à la crise de la Covid-19, nous avons considéré que l'estimation des pertes de crédit attendues sur la clientèle constituait un point clé de l'audit.

• **Réponse d'audit**

Nous avons examiné le dispositif mis en place pour classer les engagements par Bucket et pour évaluer le montant des dépréciations comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme à la norme IFRS9 et aux principes décrits dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe et testé les contrôles clés manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, l'identification des encours dégradés ou des contreparties en défaut et à l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des créances sensibles ou dégradées.

Concernant le calcul des dépréciations, nous avons notamment :

- examiné et vérifié les modalités d'identification de la dégradation significative du risque de crédit (« SICR »). Nous avons porté une attention particulière aux secteurs impactés par la crise Covid-19 ainsi qu'aux contreparties ayant bénéficié de moratoires,
- vérifié le calcul des dépréciations, sur la base d'un échantillon,
- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité,

- apprécié le bien fondé des hypothèses utilisées par la Direction, en particulier pour l'estimation des flux futurs de recouvrement, au regard notamment des garanties sur les dossiers de crédit significatifs en Bucket 3,
- apprécié les analyses menées par la Direction et la méthodologie retenue pour déterminer les ajustements post-modèle à appliquer dans le cadre de l'anticipation du risque lié à la Covid-19.

Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des comptes consolidés au titre du risque de crédit.

**RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport.

Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les états financiers consolidés, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 24 février 2021

Les Commissaires aux Comptes

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**



**Taha FERDAOUS**  
Associé

**FIDAROC GRANT THORNTON**



**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

## DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Conformément aux exigences réglementaires en vigueur, Sofac a procédé à la formalisation de politiques et chartes des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques auxquels la société est exposée, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques et chartes sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par les plus hautes instances de la société.

### Risque de crédit

#### a- Politique de gestion du risque de crédit

Le Risque de Crédit est le risque de non-remboursement par des clients de leurs engagements envers la société, partiellement ou en intégralité, dans les délais et dans les conditions convenues, et qui pourrait entraîner une perte financière pour ladite société. C'est la catégorie de risque à laquelle la société est la plus exposée, qui peut être corrélée à d'autres catégories de risque et s'étend par nature au risque de concentration.

Sofac a mis en place une politique de gestion du risque de crédit. Elle a pour but de fournir, aux différentes entités de la société, des principes applicables à leurs activités, dès lors qu'elles sont susceptibles de générer un Risque de Crédit ou de contrepartie pour compte propre.

#### b- Comitologie

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité. Il s'agit notamment du :

- **Comité des Risques** : assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie, de gestion et de surveillance des risques auxquels l'établissement est exposé

- **Comité Risque de crédit** : désigne des comités de crédit, valide les règles d'octroi et le manuel d'acceptation, valide les seuils d'acceptation par les grilles de scoring, valide les grilles de délégation de pouvoirs, suit périodiquement les indicateurs de risque.

#### c- Structuration des opérations de crédit

Chaque opération de crédit doit être structurée selon les procédures en place et elle doit avoir :

- Un objet économique avéré ;
- Une maturité en conformité avec l'objet du crédit ;
- Un revenu en adéquation avec le risque pris par la société. La tarification doit être en adéquation avec le niveau de Risque de Crédit des contreparties ;
- Une sécurité évidente par la capacité de remboursement de la contrepartie ;
- Une garantie ou sûreté pour conforter la position de la société à travers au moins un contrat de crédit.

#### d- Scoring

Le scoring est un modèle statistique développé sur la base du comportement historique des clients, sur au moins 3 ans, à travers une régression logistique pour prédire le défaut des clients futurs.

Le scoring des demandes émanant des contreparties joue un rôle primordial dans l'appréciation du degré de Risque de Crédit du portefeuille des engagements de Sofac et par la suite dans la prise de décision.

Pour la clientèle de Sofac, les décisions d'octroi sont prises sur la base d'un système de scoring spécifique et complété par des règles d'octroi relatives à chaque type de produit et chaque catégorie de clientèle.

Le pilotage du processus de mise en œuvre et de la validation du système de scoring incombe à l'entité Risque de Crédit qui assure le maintien de ce dispositif.

L'entité Risque de Crédit assure la surveillance de la qualité du scoring semestriellement à travers des reportings spécifiques mesurant la stabilité et la performance du score.

#### e- Surveillance des risques – contrôles à priori

Avant tout déblocage de crédit, une série de contrôle est systématiquement réalisée :

- Contrôle des données du dossier de crédit ;
- Contrôle du respect du niveau de délégation ;
- Contrôle de la conformité de la documentation juridique ;
- Contrôle des données saisies au niveau du système d'information ;
- Contrôle du respect des limites de concentration.

#### e- Surveillance du portefeuille des engagements

La surveillance du portefeuille des engagements se fait par le biais de plusieurs indicateurs, tant au niveau du risque à l'octroi qu'au niveau du risque en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle à posteriori qui consistent à identifier et à suivre l'ensemble des engagements de la société selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : les produits, les maturités, les clients, les groupes d'affaires, les segments de clientèle, les règles d'octroi, les catégories de créances (saines et en souffrance), les secteurs d'activité, les agences, les zones géographiques, les types de sûreté, etc.

#### g- Limites de concentration

Les engagements de SOFAC sont maintenus dans les limites globales, dites limites de concentration,

fixées dans le respect de la réglementation. Ces limites sont revues, autant que nécessaire en tenant compte notamment du niveau des fonds propres de la société et de chacune de ses entités, et sont validées par le Comité Risque de Crédit.

#### h- Délégation de pouvoirs

Ce principe régit l'octroi de nouveaux prêts et le renouvellement des crédits. A partir d'un seuil d'encours client et pour les demandes non acceptées systématiquement, au moins deux personnes, dont impérativement une de l'entité Risque de Crédit, doit approuver ces demandes.

La prise de décision est basée sur le principe de la délégation individuelle du pouvoir d'approbation. L'autorité d'approbation est accordée à des individus - intuitu personae - sur la base de leur expérience, jugement, compétence et formation professionnelle.

### Risque opérationnel

Conformément à la réglementation en vigueur, Sofac définit le risque opérationnel comme étant le « risque de perte résultant de carences ou de défaillances inhérentes aux procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

#### a-Processus de gestion du risque opérationnel

Le processus de gestion des risques opérationnels au sein de Sofac est composé de méthodologies et pratiques liées aux activités d'identification, d'évaluation, de suivi et de traitement des risques opérationnels.

#### • Identification des risques :

L'identification des risques opérationnels liés à l'activité de l'établissement a pour objectif de recenser l'ensemble des défaillances (avérées

/ potentielles) pouvant avoir une incidence sur le fonctionnement de ses processus, et par conséquent empêcher l'atteinte de ses objectifs.

Un risque se caractérise par une ou plusieurs causes génériques (Déclencheur(s) de l'évènement de risque), une catégorie d'évènement bâloise et une ou plusieurs conséquences.

#### • Evaluation des risques :

La gravité d'un risque se mesure selon deux paramètres :

- Le niveau de fréquence ;
- Le niveau d'impact du risque (la sévérité)
- La connaissance de ces deux paramètres permet de positionner les risques sur une matrice « Fréquence x Impact » et de classer les risques selon une échelle de gravité.
- Indicateurs de suivi des risques :

Les indicateurs de suivi des risques (Key Risk Indicators : KRI) offrent une vision instantanée des modifications de l'environnement de risque et de contrôle interne, pouvant avoir un impact sur le profil de risque de la société.

L'objectif consiste, pour chaque processus ou ensemble de processus, à déterminer ce qui peut renforcer l'occurrence d'un événement de pertes, c'est-à-dire les sources potentielles à l'origine d'une dégradation du profil de risque de la société.

Ces indicateurs comportent généralement des seuils, dont le dépassement déclenche la mise en œuvre d'actions préventives.

- Mécanisme de couverture des risques :

Une bonne maîtrise du risque opérationnel dans la société nécessite, outre une bonne mesure du niveau de risque, la mise en place et le suivi de dispositifs visant à prévenir ou à atténuer le risque opérationnel.

Il existe 4 types de mécanismes de couverture du risque opérationnel :

- Les mesures de prévention sur les occurrences,

qui visent à agir sur la diminution de la fréquence d'occurrence des risques ;

- Les mesures de prévention sur les impacts, qui visent à agir sur l'atténuation de l'impact financier, en cas de survenance de la défaillance ;
- Les mesures de contrôle qui visent à anticiper la survenance d'un risque ou à en éviter sa propagation à la défaillance ;
- Les assurances qui permettent de diminuer l'impact financier d'une défaillance.

#### • Collecte des incidents :

Un incident correspond à la survenance effective d'un risque au sein de la société. Il peut provoquer :

- Une ou plusieurs pertes opérationnelles ;
- Un incident sans impact financier, i.e. « quasi-perte » ;
- À la fois une (ou des) perte(s) ainsi que des impacts non financiers.

Un incident doit nécessairement être relié à un risque. Si ce n'est pas possible, il est nécessaire de mettre à jour la cartographie des risques afin que cette dernière reflète au mieux la réalité des risques encourus par la société.

#### b- Comitologie

A travers le Comité des Risques, le Conseil d'Administration approuve le dispositif d'identification et de gestion des Risques Opérationnels (RO), sa stratégie, ses orientations, sa politique, et ses principes.

A cet égard, le Comité des Risques est chargé de ce qui suit :

- Examiner la Stratégie de gestion du risque Opérationnel et formuler des recommandations à l'organe d'administration à ce sujet ;
- Passer en revue, au moins une fois par an, la politique de gestion du risque opérationnel et le dispositif d'appétence pour le risque de l'établissement ;

- Evaluer la qualité et la pertinence du dispositif d'identification, de mesure et d'atténuation des risques opérationnels encourus par l'établissement ;
- Rendre à l'organe d'administration des avis sur l'appétence au risque actuel et futur ;
- Surveiller la mise en œuvre, par l'organe de direction, de la déclaration d'appétence au risque ;
- S'assurer de l'efficacité du processus d'adéquation des fonds propres internes destinés à couvrir les risques opérationnels, tenant compte de l'appétence au risque définie par le conseil d'administration.

#### c- Plan de continuité d'activité

L'entreprise ne peut empêcher la survenance de certains risques exogènes et endogènes, tels que les inondations et les attaques virales, mais elle peut à défaut en limiter les impacts. C'est alors qu'intervient notamment le plan de continuité d'activité PCA.

Ce plan est défini par le comité de Bâle comme étant « l'ensemble des mesures visant à assurer, selon divers scénarii de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de l'entreprise puis la reprise planifiée des activités ».

A Sofac, l'élaboration du plan de continuité répond à la nécessité :

- D'identifier les processus vitaux de l'entreprise ;
- D'analyser les risques de rupture de service ;
- D'évaluer les conséquences ;
- De prévoir les actions et les moyens pour assurer dans les meilleures conditions possibles la continuité de l'activité en cas d'indisponibilité ou de perturbation totale ou partielle des processus de l'entreprise.

#### Risques de taux et de liquidité – ALM

##### a- Evaluation du risque de liquidité

L'identification et la quantification du risque de liquidité permet de se prémunir contre le risque de défaillance des engagements émis.

Sofac procède au calcul des impasses de liquidité, découlant de la différence entre les flux des emplois et ressources tout au long de leur durée d'amortissement. L'objectif est d'estimer les gaps de liquidité et les besoins de refinancement en complément du suivi des flux de trésorerie à court terme.

Le calcul des gaps de liquidité (encours des ressources moins encours des emplois) est établi sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1an, 2 ans...10 ans), il est obtenu en utilisant les tableaux d'amortissement des contrats de prêts pour les postes contractuels, et des règles d'écoulement de la liquidité pour les autres postes non contractuels.

**b- Evaluation du Risque de taux**

Le risque de taux est le risque de perte financière encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan. Il traduit l'incertitude sur les résultats financiers induits par l'exposition aux variations de la courbe des taux.

SOFAC procède au calcul de l'impasse de taux représentant la différence entre les emplois et ressources à taux fixes, ventilée par bande d'échéances. Ces gaps sont ensuite actualisés.

La différence entre cette VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée avec ces taux +100 pb et +200 pb permet de déduire la sensibilité du bilan aux variations des taux.

**c- Couverture des gaps de taux et de liquidité.**

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM, par le recours aux instruments de financement spécifiques, ou des révisions concernant les lignes de crédit ouvertes par l'établissement.

**d- Le suivi des risques de taux et de liquidité**

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques. Les données risques sont agrégées trimestriellement afin que les organes de gouvernance puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de SOFAC. Ces données sont présentées au Comité ALM et au Comité des Risques.

**COMPTES ANNUELS  
SOCIAUX**

Au 31 décembre 2020

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020**

	31/12/2020	31/12/2019
<b>I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>1 196 382</b>	<b>1 160 277</b>
1.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	36	
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	461 460	439 397
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4.Produits sur titres de propriété	24 003	20 840
5.Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	597 517	586 212
6.Commissions sur prestations de service	98 372	95 002
7.Autres produits bancaires	14 994	18 826
<b>II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>714 958</b>	<b>709 016</b>
8.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de Crédit	42 458	50 991
9.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	100 385	88 104
11.Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	562 566	559 007
12.Autres charges bancaires	9 550	10 914
<b>III.PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>481 423</b>	<b>451 261</b>
13.Produits d'exploitation non bancaire	701	
14.Charges d'exploitation non bancaire		
<b>IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>201 740</b>	<b>203 300</b>
15.Charges de personnel	86 866	89 195
16.Impôts et taxes	1 637	1 561
17.Charges externes	102 034	101 632
18.Autres charges générales d'exploitation	2 369	1 999
19.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	8 834	8 913
<b>V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>365 264</b>	<b>162 122</b>
20.Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	246 008	141 535
21.Pertes sur créances irrécouvrables	16 803	17 580
22.Autres dotations aux provisions	102 454	3 007
<b>VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>158 028</b>	<b>101 309</b>
23.Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	151 128	93 416
24.Récupérations sur créances amorties	2 555	5 841
25.Autres reprises de provisions	4 344	2 052
<b>VII.RESULTAT COURANT</b>	<b>73 148</b>	<b>187 149</b>
26.Produits non courants	9 107	1 274
27.Charges non courantes	5 616	5 431
<b>VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>76 640</b>	<b>182 992</b>
28.Impôts sur les résultats	59 314	64 201
<b>IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>17 326</b>	<b>118 790</b>

**TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES**

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées		2 100		2 100	2 100		26 157	24 036	24 003
SOFASSUR		100	100%	100	100	31/12/2019	23 505	23 384	24 003
SOFAC STRUCTURED FINANCE		2 000	100%	2 000	2 000	31/12/2019	2 652	652	
Autres titres de participation									
<b>TOTAL</b>		<b>2 100</b>		<b>2 100</b>	<b>2 100</b>		<b>26 157</b>	<b>24 036</b>	<b>24 003</b>



ETAT DES SOLDES DE GESTION DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2020	31/12/2019
1.(+) Intérêts et produits assimilés	461 496	439 397
2.(-) Intérêts et charges assimilés	142 843	139 095
Marge d'intérêt	318 653	300 301
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	597 517	586 212
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	562 566	559 007
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	34 951	27 205
5.(+) Commissions perçues	98 372	95 002
6.(-) Commissions servies	5 693	7 617
Marge sur commissions	92 679	87 385
7.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-3 739	-3 194
8.(+) Résultat des opérations sur titres de placement		
9.(+) Résultat des opérations de change	-118	-13
10.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	-3 857	-3 207
11.(+) Divers autres produits bancaires	38 997	39 576
12.(-) Diverses autres charges bancaires		
PRODUIT NET BANCAIRE (*)	481 423	451 261
13.(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	701	
15.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire		
16.(-) Charges générales d'exploitation	201 740	203 300
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	280 385	247 961
17.(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	109 127	59 857
18.(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	98 109	955
RESULTAT COURANT	73 148	187 149
RESULTAT NON COURANT	3 492	-4 157
19.(-) Impôts sur les résultats	59 314	64 201
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	17 326	118 790

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2020	31/12/2019
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	17 326	118 790
"20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles"	8 834	8 913
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux		
23.(+) Dotations aux provisions réglementées		
24.(+) Dotations non courantes		
25.(-) Reprises de provisions		484
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	26 160	127 220
31.(-) Bénéfices distribués	78 401	69 455
(+) AUTOFINANCEMENT	-52 241	57 764

BILAN ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
1.Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 630	1 134
2.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	59 726	422
.A vue	59 726	422
.A terme		
3.Créances sur la clientèle	4 295 947	3 815 136
.Crédits de trésorerie et à la consommation	4 073 247	3 669 036
.Crédits à l'équipement		
.Crédits immobiliers		
.Autres crédits	222 700	146 101
4.Créances acquises par affacturage		
5.Titres de transaction et de placement	499 955	399 960
.Bons du Trésor et valeurs assimilées		
.Autres titres de créance	499 955	399 960
.Titres de propriété		
6.Autres actifs	317 228	291 497
7.Titres d'investissement		
.Bons du Trésor et valeurs assimilées		
.Autres titres de créance		
8.Titres de participation et emplois assimilés	2 100	2 100
9.Créances subordonnées		
10.Immobilisations données en crédit-bail et en location	3 265 345	2 853 359
11.Immobilisations incorporelles	23 832	26 547
12.Immobilisations corporelles	39 341	36 903
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>8 505 104</b>	<b>7 427 058</b>

BILAN PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
1.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 101 195	1 342 815
.A vue	242 668	171 988
.A terme	1 858 526	1 170 827
3.Dépôts de la clientèle	1 793 937	1 773 462
.Comptes à vue créditeurs		
.Comptes d'épargne		
.Dépôts à terme		
.Autres comptes créditeurs	1 793 937	1 773 462
4.Titres de créance émis	2 677 400	2 690 179
.Titres de créance négociables émis	2 677 400	2 690 179
.Emprunts obligataires émis		
.Autres titres de créance émis		
5.Autres passifs	1 049 262	852 659
6.Provisions pour risques et charges	134 213	36 104
7.Provisions réglementées		
8.Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9.Dettes subordonnées	208 332	130 000
10.Ecart de réévaluation		
11.Réserves et primes liées au capital	175 180	175 180
12.Capital	193 200	193 200
13.Actionnaires.Capital non versé (-)		
14.Report à nouveau (+/-)	155 058	114 668
15.Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
16.Résultat net de l'exercice (+/-)	17 326	118 790
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>8 505 104</b>	<b>7 427 058</b>

HORS BILAN	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DONNES	3 766	37 664
1.Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	3 766	37 664
3.Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5.Titres achetés à réméré		
6.Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	3 489	602 975
7.Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		600 000
8.Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 489	2 975
9.Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10.Titres vendus à réméré		
11.Autres titres à recevoir		

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

AI.1 PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

AI.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, corrigée des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie estimée des actifs concernés, selon le mode linéaire. Les taux d'amortissement pratiqués sont en conformité avec les taux fiscalement admis.

AI.3 CREANCES SUR LA CLIENTELE ET PROVISIONS POUR DEPRECIATION

AI.3.1 Crédits à la clientèle

Les créances sur la clientèle figurent au bilan pour leur Encours Hors Agios à Echoir.

AI.3.2 Immobilisations données en Location avec Option d'Achat (LOA)

Les immobilisations données en LOA sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition Hors Taxe et leur amortissement est pris en charge par la société selon le mode linéaire en fonction de la durée du contrat de LOA conformément à la législation fiscale.

AI.3.3 Créances en souffrance et leur provisionnement

Les créances en souffrance sont classées conformément aux règles de classification définies dans la circulaire n°: 19/G/2002.

pour le crédit classique, Ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et Capital restant dû.

pour la LOA, Ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et valeur nette comptable

Par application des règles de Bank Al-Maghrib (Circulaire n° 19/G/2002), les créances en souffrance sont provisionnées

après déduction des quotités de garantie admises, à hauteur de :

- 20 % pour les créances prédouteuses.
- 50 % pour les créances douteuses.
- 100 % pour les créances compromises

AI.4 LES DETTES

Les dettes sont évaluées au nominal. Elles comprennent essentiellement les emprunts bancaires

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Nature des titres émis	Montant au début de l'Exercice	Durée (en mois)	Caractéristiques			Montant au fin de l'Exercice
			Taux d'intérêt	Emissions	Remboursements	
Bons de Sociétés de Financement	350 533	36	3,22%		208 867	141 667
Bons de Sociétés de Financement	260 000	48	3,30%		40 000	220 000
Bons de Sociétés de Financement	1 278 300	60	3,24%	350 000	207 000	1 421 300
Bons de Sociétés de Financement	680 000	72	3,26%	250 000	88 333	841 667
Bons de Sociétés de Financement	75 000	24	3,12%		75 000	
Intérêts courus à recevoir	46 346				6 421	52 767
<b>Total</b>	<b>2 690 179</b>			<b>600 000</b>	<b>625 621</b>	<b>2 677 400</b>

Milliers (MAD)

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL AU 31 décembre 2020

31/12/2020 31/12/2019

INTITULES	MONTANTS	MONTANTS
<b>I - RESULTAT BRUT COMPTABLE</b>	<b>76 640</b>	
. Bénéfice net	76 640	
. Perte nette		
<b>II - REINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>112 016</b>	
1- Courantes	106 401	
2- Non courantes	5 616	
<b>III - DEDUCTIONS FISCALES</b>	<b>28 348</b>	
1- Courantes	24 003	
2- Non courantes	4 344	
<b>TOTAL</b>	<b>160 308</b>	
<b>IV - RESULTAT BRUT FISCAL</b>		
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	160 308	
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
<b>V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
<b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>		
. Bénéfice net fiscal (A - C)		
OU		
. Déficit net fiscal (B)		
<b>VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>		
<b>VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

Milliers (MAD)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
			financiers	non financiers		
TITRES COTES						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES NON COTES	502 055				502 055	402 060
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	499 955				499 955	399 960
TITRES DE PROPRIETE	2 100				2 100	2 100
<b>TOTAL</b>	<b>502 055</b>				<b>502 055</b>	<b>402 060</b>

DEPOTS DE LA CLIENTELE

Milliers (MAD)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS						
COMPTES D'EPARGNE						
DEPOTS A TERME						
AUTRES COMPTES CREDITEURS				1 793 937	1 793 937	1 773 462
INTERETS COURUS A PAYER						
<b>TOTAL</b>				<b>1 793 937</b>	<b>1 793 937</b>	<b>1 773 462</b>

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

(milliers MAD)

	31/12/2020	31/12/2019
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	1 172 379	1 139 437
2.(+) Récupérations sur créances amorties	2 555	5 841
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	9 809	1 274
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	714 958	709 016
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	5 616	5 431
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	192 906	194 387
7.(-) Impôts sur les résultats versés	59 314	64 201
<b>I.Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>211 948</b>	<b>173 517</b>
Variation des :		
8.(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-59 304	3 859
9.(+) Créances sur la clientèle	-592 493	-486 972
10.(+) Titres de transaction et de placement	-99 995	-201 999
11.(+) Autres actifs	-25 731	-42 816
12.(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-411 986	-221 837
13.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	758 380	-170 305
14.(+) Dépôts de la clientèle	20 475	-2 239
15.(+) Titres de créance émis	-12 779	679 955
16.(+) Autres passifs	196 602	333 668
<b>II.Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>-226 830</b>	<b>-108 686</b>
<b>III.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I+II)</b>	<b>-14 882</b>	<b>64 831</b>
17.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19.(-) Acquisition d'immobilisations financières		
20.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	8 557	19 297
21.(+) Intérêts perçus		
22.(+) Dividendes perçus	24 003	20 840
<b>IV.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>15 446</b>	<b>1 543</b>
23.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24.(+) Emission de dettes subordonnées		
25.(+) Emission d'actions		
26.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27.(-) Intérêts versés	78 332	
28.(-) Dividendes versés	78 401	69 455
<b>V.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-68</b>	<b>-69 455</b>
<b>VI.VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)</b>	<b>496</b>	<b>-3 081</b>
<b>VII.TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>1 133</b>	<b>4 214</b>
<b>VIII.TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>1 629</b>	<b>1 133</b>

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Milliers (MAD)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2020	Total au 31/12/2019
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	183	59 726			59 909	524
VALEURS RECUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
<b>TOTAL</b>	<b>183</b>	<b>59 726</b>			<b>59 909</b>	<b>524</b>

CREANCES SUR LA CLIENTELE

Milliers (MAD)

CREANCES	Secteur public	Entreprises financières	Secteur privé Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
CREDITS DE TRESORERIE						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CREDITS A LA CONSOMMATION				4 073 247	4 073 247	3 669 036
CREDITS A L'EQUIPEMENT						
CREDITS IMMOBILIERS						
AUTRES CREDITS						
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE				783 084	783 084	603 776
- Créances pré-douteuses				142 891	142 891	97 457
- Créances douteuses				27 037	27 037	12 402
- Créances compromises				613 156	613 156	493 917
PROVISIONS SUR CREANCES EN SOUFFRANCE				560 384	560 384	457 675
<b>TOTAL</b>				<b>4 295 947</b>	<b>4 295 947</b>	<b>3 815 136</b>

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	"En référence à la demande de l'APSF auprès de Bank-Al Maghrib, formulée dans le cadre de la crise sanitaire Covid 19, un traitement comptable dérogatoire au moratoire accordé par les sociétés de crédit bail et LOA en application de la mesure de soutien décidée par le Comité de veille Economique et le Conseil national de comptabilité dans son avis n°13.	Le traitement consiste à procéder à une suspension des dotations aux amortissements des biens donnés en crédit-bail sur la durée du moratoire pour les dossiers ayant fait l'objet de suspension.
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NEANT

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2020

Milliers (MAD)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	499 955	499 955	502 930			
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	499 955	499 955	502 930			
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES DE PLACEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES D'INVESTISSEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

(milliers MAD)

NATURE	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Crédit TVA	11 597	12 766
TVA demandée en remboursement		
TVA récupérable	92 542	26 192
Crédit IS	64 201	60 961
Autres débiteurs	49 473	95 944
Comptes de régularisation - Actif	93 012	89 779
Charges à Répartir	6 404	5 854
<b>TOTAL</b>	<b>317 228</b>	<b>291 497</b>

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Milliers  
(MAD)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc				Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger		
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		242 668			242 668	171 988
VALEURS DONNEES EN PENSION		499 955			499 955	399 960
- au jour le jour						
- à terme		499 955			499 955	399 960
EMPRUNTS DE TRESORERIE		1 356 548			1 356 548	767 500
- au jour le jour						
- à terme		1 356 548			1 356 548	767 500
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER		2 024			2 024	3 366
<b>TOTAL</b>		<b>2 101 195</b>			<b>2 101 195</b>	<b>1 342 815</b>

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

Milliers  
(MAD)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortiss- ements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</b>	<b>4 049 732</b>	<b>5 715 948</b>	<b>5 144 853</b>	<b>4 620 827</b>	<b>560 115</b>	<b>1 352 220</b>	<b>3 027</b>	<b>2 482</b>	<b>3 262</b>	<b>3 265 345</b>
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	4 030 729	5 423 848	4 839 509	4 615 068	560 115	1 352 220	2 451	1 940	1 602	3 261 246
- Crédit-bail mobilier en cours	7 698	4 031 789	4 001 708	37 779						37 779
- Crédit-bail mobilier loué	3 992 442	1 367 975	820 428	4 539 990	555 129	1 322 218	2 451	1 940	1 602	3 216 170
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	30 589	24 084	17 374	37 299	4 986	30 002				7 297
<b>CREDIT-BAIL IMMOBILIER</b>										
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué										
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR		309	135	174						174
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
CREANCES EN SOUFFRANCE	19 003	291 791	305 209	5 584			576	542	1 659	3 925
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</b>										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
<b>TOTAL</b>	<b>4 049 732</b>	<b>5 715 948</b>	<b>5 144 853</b>	<b>4 620 827</b>	<b>560 115</b>	<b>1 352 220</b>	<b>3 027</b>	<b>2 482</b>	<b>3 262</b>	<b>3 265 345</b>

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Milliers (MAD)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>94 823</b>	<b>4 666</b>	<b>4 252</b>	<b>95 237</b>	<b>68 276</b>	<b>3 129</b>	<b>71 405</b>	<b>23 832</b>
- Droit au bail	1 565			1 565				1 565
- Immobilisations en recherche et développement								
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	77 636	4 666		82 302	68 276	3 129	71 405	10 897
- Immobilisations incorporelles hors exploitation								
- Immobilisations en cours	15 622		4 252	11 370				11 370
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>84 992</b>	<b>9 615</b>	<b>1 473</b>	<b>93 134</b>	<b>48 089</b>	<b>5 705</b>	<b>53 793</b>	<b>39 341</b>
- Immeubles d'exploitation	6 445			6 445	3 999	233	4 232	2 213
. Terrain d'exploitation								
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	6 445			6 445	3 999	233	4 232	2 213
. Immeubles Hors exploitation								
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction								
- Mobilier et matériel d'exploitation	35 791	4 345		40 137	29 228	2 931	32 159	7 978
. Mobilier de bureau d'exploitation	6 108	674		6 782	5 083	418	5 501	1 281
. Matériel de bureau d'exploitation	3 794			3 794	3 451	207	3 658	136
. Matériel informatique	25 536	3 672		29 207	20 344	2 303	22 647	6 561
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	354			354	350	3	352	1
. Autres matériels d'exploitation								
- Agencements et installations techniques	30 359	4 514	636	34 237	13 988	2 501	16 489	17 748
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 209			2 209	874	40	914	1 295
- Immobilisations corporelles en cours	10 188	756	837	10 107				10 107
- Immobilisations corporelles hors exploitation								
. Terrains hors exploitation								
. Immeubles hors exploitation								
. Mobiliers et matériel hors exploitation								
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation								
<b>TOTAL</b>	<b>179 814</b>	<b>14 282</b>	<b>5 724</b>	<b>188 371</b>	<b>116 364</b>	<b>8 834</b>	<b>125 198</b>	<b>63 173</b>

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

(milliers MAD)

NATURE	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Fournisseurs et Assimilés	98 982	57 254
Personnel	5 512	4 579
Organismes sociaux	3 848	3 633
Etat, impôts et taxes	122 705	105 710
Compte courant d'associés		
Créditeurs divers	62 425	58 241
Autres Comptes de régularisation - Passif	755 789	623 243
<b>TOTAL</b>	<b>1 049 262</b>	<b>852 659</b>

PROVISIONS

PROVISIONS	Encours 31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2020
<b>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF SUR:</b>	<b>425 808</b>	<b>246 008</b>	<b>151 128</b>		<b>520 687</b>
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	424 182	245 635	150 790		519 028
titres de placement					
titres de participation et emplois assimilés					
immobilisations en crédit-bail et en location	1 625	373	339		1 659
autres actifs					
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>36 104</b>	<b>102 409</b>	<b>4 300</b>		<b>134 213</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	36 104	102 409	4 300		134 213
Provisions réglementées					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>461 912</b>	<b>348 417</b>	<b>155 428</b>		<b>654 901</b>

\* La Provision pour autres risques et charges intègre une provision qui tient compte des impacts prévisionnels et probables de la crise sanitaire sur le portefeuille créances clients de la société. L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base des éléments d'information disponibles à la date de barré des comptes. L'approche retenue pour l'estimation de cette provision sera actualisée pour les prochains arrétés en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire et économique.

DETTES SUBORDONNEES

Milliers (MAD)

NATURE	Montant au 31/12/2020	Modalités de rémunérations	Modalités de remboursement	Montant au 31/12/2019
Entreprises liées	130 000	Taux nominal : 5,30%	la durée sur dix (10) ans et l'amortissement à partir de la 6 <sup>ème</sup> année	130 000
Entreprises apparentées				

MARGE D'INTERETS

Milliers (MAD)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019
<b>1- Intérêts et produits assimilés</b>	<b>461 496</b>	<b>439 397</b>
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédits	36	
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	461 460	439 397
-Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
-Produits sur titres de propriété		
<b>2- Intérêts et charges assimilées</b>	<b>142 843</b>	<b>139 095</b>
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédits	42 458	50 991
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
-Intérêts et charges assimilées sur titres (BSF)	100 385	88 104
<b>MARGES D'INTERET (1-2)</b>	<b>318 653</b>	<b>300 301</b>

CAPITAUX PROPRES				Milliers (MAD)
CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2019	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2020
Ecarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	175 180			175 180
Réserve légale	19 320			19 320
Autres réserves	22 394			22 394
Primes d'émission, de fusion et d'apport	133 466			133 466
Capital	193 200			193 200
Capital appelé	193 200			193 200
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Dividendes		78 401		
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	114 668	40 390		155 058
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice	118 790	-118 790	17 326	17 326
<b>TOTAL</b>	<b>601 839</b>		<b>17 326</b>	<b>540 764</b>

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE				Milliers (MAD)
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts	
Bons du Trésor et valeurs assimilées				
Autres titres				
Hypothèques				
Autres valeurs et sûretés réelles	5 796 538	Crédits à la consommation affectés rédits à la consommation Non affectés Immobilisations données en crédit-bail et en location	1 410 726 228 962 4 156 850	
<b>TOTAL</b>	<b>5 796 538</b>		<b>5 796 538</b>	
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts	
Bons du Trésor et valeurs assimilées				
Autres titres	502 660	Valeurs données en pension	499 955	
Hypothèques				
Autres valeurs et sûretés réelles				
<b>TOTAL</b>	<b>502 660</b>		<b>499 955</b>	

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DU 1 <sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020					Milliers (MAD)
NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)	
A. TVA collectée	40 639	261 626	240 220	62 044	
B. TVA à récupérer	26 192	290 171	223 821	92 542	
. Sur charges	6 184	25 515	24 832	6 867	
. Sur immobilisations	20 008	264 656	198 989	85 675	
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	12 766	19 667	20 837	11 597	
Solde déclaration TVA physique					

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE			(milliers MAD)
ENGAGEMENTS	31/12/2020	31/12/2019	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	3 766	37 664	
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés			
Crédits documentaires import			
Acceptations ou engagements de payer			
Ouvertures de crédit confirmés			
Engagements de substitution sur émission de titres			
Engagements irrévocables de crédit-bail			
Autres engagements de financement donnés			
Engagements de financement en faveur de la clientèle	3 766	37 664	
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés			
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	3 489	2 975	
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés			
Ouvertures de crédit confirmés			
Engagements de substitution sur émission de titres			
Autres engagements de financement reçus			
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 489	2 975	
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers			
Garanties de crédits			
Autres garanties reçues			

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE			(milliers MAD)
NATURE	31/12/2020	31/12/2019	
Titres de transactions		56	
Titres de participation	24 003	20 840	
Participations des entreprises liées			

DETAIL DES COMMISSIONS			(milliers MAD)
NATURE	31/12/2020	31/12/2019	
* Commissions sur opérations avec les établissements de crédit			
* Commissions sur opérations avec la clientèle	96 351	91 935	
* Commissions sur opérations de change			
* Commissions relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres			
* Commissions sur produits dérivés			
* Commissions sur titres en gestion ou en dépôt			
* Commissions sur moyens de paiement			
* Commissions sur activité de conseil et d'assistance			
* Commissions sur produits accessoires			
* Commissions sur autres prestations de service	2 021	3 067	
<b>TOTAL</b>	<b>98 372</b>	<b>95 002</b>	

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE							(milliers MAD)
	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	TOTAL	
ACTIF							
Créances sur les établissements de crédit et assimilés							
Créances sur la clientèle	39 824	26 633	250 627	2 380 763	1 598 100	4 295 947	
Titres de créance							
Créances subordonnées							
Crédit-bail et assimilé	136 034	44 528	286 648	2 583 120	215 015	3 265 345	
<b>TOTAL</b>	<b>175 859</b>	<b>71 161</b>	<b>537 274</b>	<b>4 963 884</b>	<b>1 813 115</b>	<b>7 561 292</b>	
PASSIF							
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	100 000	499 955	762 500	494 048	244 692	2 101 195	
Dettes envers la clientèle							
Titres de créance émis	52 767	175 000	369 667	1 829 967	250 000	2 677 400	
Emprunts subordonnés		43		130 000	78 289	208 332	
<b>TOTAL</b>	<b>152 767</b>	<b>674 999</b>	<b>1 132 167</b>	<b>2 454 014</b>	<b>572 981</b>	<b>4 986 928</b>	

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2020

Milliers (MAD)

Montant du capital :	193.200.000,00 DHS
Montant du capital social souscrit et non appelé :	0,00 DHS
Valeur nominale des titres :	100,00 DHS

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CIH	Avenue Hassan 2 - casablanca	1 281 010	1 281 010	66,30%
Barid Al Maghrib	RABAT	648 241	648 241	33,55%
Flottant		2 749	2 749	0,14%
<b>Total</b>		<b>1 932 000</b>	<b>1 932 000</b>	<b>100%</b>

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Milliers (MAD)

A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Montants		Montants	
Report à nouveau		Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	78 401
Résultat net de l'exercice	1 18 790	Autres réserves	
Prélèvements sur les bénéfices		Primes d'émission, de fusion et d'apport	
Autres prélèvements		Report à nouveau	40 390
<b>TOTAL A</b>	<b>1 18 790</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>1 18 790</b>

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES AU 31 DÉCEMBRE 2020

Milliers (MAD)

	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1- Produit net bancaire	481 423	451 261	404 383
2- Résultat avant impôts	76 640	182 992	166 202
3- Impôts sur les résultats	59 314	64 201	60 961
4- Bénéfices distribués pendant l'exercice	78 401	69 455	53 671
5- Résultats non distribués ( mis en réserve ou en instance d'affectation)			
<b>RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)</b>			
Résultat net par action ou part sociale	9	61	54
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
<b>PERSONNEL</b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice Hors CS	67 770	66 858	67 296
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	348	346	340

VENTILATION DES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Milliers (MAD)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019
Charges générales d'exploitation	201 740	203 300
CHARGES DE PERSONNEL	86 866	89 195
IMPÔTS ET TAXES	1 637	1 561
CHARGES EXTERNES	102 034	101 632
AUTRES CHARGES générales D'EXPLOITATION	2 369	1 999
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	8 834	8 913

VENTILATION DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES

Milliers (MAD)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation non bancaires	701	
Reprises de provisions sur Créances En Souffrance	151 128	93 416
Reprises de provisions sur Créances Irrécouvrables(Dossiers Radiés)	2 555	5 841
Produits non courants	9 107	1 274
Total Autres Produits	163 492	100 531
Autres charges bancaires	9 550	10 914
Charges d'exploitation non bancaires		
Dotations aux provisions sur Créances En Souffrance	246 008	141 535
Pertes sur Créances Irrécouvrables(Dossiers Radiés)	16 803	17 580
Charges non courantes	5 616	5 431
Total Autres charges	277 976	175 460

RESEAU AU 31 DÉCEMBRE 2020

(en nombre)

RESEAU	31/12/2020	31/12/2019
Guichets permanents (Agence du siège+Agence Rabat - Hors Réseau Externe)	13	13
Guichets périodiques (Réseau Externe composé de correspondants actifs (Apporteurs d'affaires)	53	51
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		
Concessionnaires Connectés		
Réseau bancaire (Agence Poste Maroc)		

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2020

(en nombre)

EFFECTIFS	31/12/2020	31/12/2019
Effectifs rémunérés	351	344
Effectifs utilisés	351	344
Effectifs équivalent plein temps	351	344
Cadres ( équivalent plein temps)	94	93
Employés ( équivalent plein temps)	257	251
dont effectifs employés à l'étranger		

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS AU 31 DÉCEMBRE 2020

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	73 148
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	106 401
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	24 003
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	155 546
. Impôt théorique sur résultat courant (*) (-)	59 314
. Résultat courant après impôts (=)	13 834

(\*) (Hors Imputation des déficits reportables)

II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

NEANT

ETATS NEANTS

Code Etat	APPELATION
A3	ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
B9.BIS	PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMONILISATIONS
B23	CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE
B28	RESULTATS DES OPERATIONS DE MARCHÉ
B31	VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE DEOGRAPHIQUE
D8	ACTIFS A RISQUE, RESTRUCTURES, IMPRODUCTIFS ET EN SOUFFRANCE



MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
101 boulevard Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

Aux actionnaires de la  
**Société de Financement d'Achats à Crédit "SOFAC S.A"**  
57, Bd Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020**

**Audit des états de synthèse**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société de Financement d'Achats à Crédit « SOFAC », comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MMAD

749.097 dont un bénéfice net de MMAD 17.236. Ces états de synthèse ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 17 février 2021 dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société de Financement d'Achats à Crédit « SOFAC » au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

**Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle**

**RISQUE IDENTIFIÉ**

Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose SOFAC à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. SOFAC constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima. L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :

- L'identification des engagements en souffrances sensibles ;
- L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.

Par ailleurs, au 31 décembre 2020, en sus des règles issues de la circulaire de Bank-Al-Maghrib, SOFAC a également constitué une provision prospective en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19.

Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).

Au 31 décembre 2020, l'encours des créances à la clientèle et les immobilisations nettes données en LOA s'élèvent respectivement à MMAD 4.295 et MMAD 3.265. Le montant total des provisions constituées selon les règles de la circulaire 19/G/2002 de Bank-

Al-Maghrib s'élève à MMAD 521. Celui relatif à la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 s'élève à MMAD 119.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux immobilisations données en LOA ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

**Réponse d'audit :**

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par SOFAC et testé les contrôles clés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des créances sensibles.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :



Fidaroc Grant Thornton  
47, Boulevard Allal Ben  
Abdellah  
Casablanca  
Maroc

- Etudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en oeuvre par la société ; en termes de règles de déclasserment et de provisionnement ;
- Prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 ;
- Vérifier le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.

**Rapport de gestion**

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

**RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ÉTATS DE SYNTHÈSE**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ÉTATS DE SYNTHÈSE**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre

opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous n'avons pas d'observations à formuler au terme de ces vérifications. Casablanca, le 24 février 2021

**Les Commissaires aux Comptes**







MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
101 boulevard Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

Aux sociétaires de la SOFAC S.A  
Société de Financement d'Achats à Crédits  
57, Bd Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre établissement, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

**I. Conventions conclues au cours de l'exercice 2020**

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2020.

**II. Conventions conclues au cours des exercices précédents et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2020**

**2.1. Convention de gestion des crédits à la consommation pour le compte d'AL BARID BANK.**

**Personnes concernées :** Poste Maroc actionnaire commun de SOFAC et AL BARID BANK.

**Date de la convention :** 03 juin 2013

**Nature et objet de la convention :** La convention a pour objet la sous-traitance d'une partie de la chaîne de traitement des crédits à la consommation en faveur de SOFAC qui assurera la gestion pour compte d'Al Barid Bank.

Al Barid Bank quant à elle, distribuera les crédits et portera leurs encours sur ses livres.

**Conditions et modalités de rémunération :**

**COMMISSION DE GESTION D'ENCOURS HT APPLIQUÉE À AL BARID BANK :**

La commission est calculée sur la base de l'encours brut mensuel : Encours fin de mois sain + Encours fin de mois impayé + Encours fin de mois contentieux.

La tarification appliquée est fixée à 1,4% HT du montant de l'encours brut mensuel.

**COMMISSION DE RECOUVREMENT HT :**

La commission de recouvrement est calculée sur la base des encours brut mensuel selon le niveau du coût de risque réalisé par rapport au coût de risque cible définit dans les budgets annuels.

La tarification appliquée est fixée à 0,2% HT du montant de l'encours brut mensuel.

**Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2020 :** 27 286 767,00 Dhs

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 :** 48 796 046,12 Dhs

**2.2. Convention de recouvrement avec le CIH BANK.**

**Personnes concernées :** CIH BANK en sa qualité d'actionnaire principal de SOFAC S.A

**Date de la convention :** Janvier 2013

**Nature et objet de la convention :** La convention a pour objet la sous-traitance de la gestion des relances téléphoniques des clients ayant des impayés inférieurs ou égale à 4 échéances. SOFAC assure la gestion des relances téléphoniques.

**Conditions et modalités de rémunération :** La rémunération à servir au Prestataire est de 1.35% du montant des encaissements effectifs.

**Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2020 :** 2 868 556, 78 Dhs

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 :** 3 189 403,42 Dhs

**2.3. Convention de gestion des crédits à la consommation pour le compte de CIH BANK.**

**Personnes concernées :** CIH BANK en sa qualité d'actionnaire principal de SOFAC.

**Date de la convention :** 03 juin 2014

**Nature et objet de la convention :** La convention a pour objet la sous-traitance d'une partie de la chaîne de traitement des crédits à la consommation en faveur de SOFAC.

CIH BANK distribuera les crédits et portera leurs encours sur les livres.

**Conditions et modalités de rémunération :**

**COMMISSION DE GESTION D'ENCOURS HT APPLIQUÉE À CIH BANK :**



Fidaroc Grant Thornton  
47, Boulevard Allal Ben Abdellah  
Casablanca  
Maroc

La commission est calculée sur la base de l'encours brut mensuel : Encours fin de mois sain + Encours fin de mois impayé + Encours fin de mois contentieux.  
La tarification appliquée est fixée à 1,4% HT du montant de l'encours brut mensuel.

**COMMISSION DE RECOUVREMENT HT :**

La commission de recouvrement est calculée sur la base des encours brut mensuel selon le niveau du coût de risque réalisé par rapport au coût de risque cible définit dans les budgets annuels.

La tarification appliquée est fixée à 0,2% HT du montant de l'encours brut mensuel.

**Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2020 :** 19 369 430,02 Dhs

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 :** Néant

**2.4. Convention de partenariat avec Poste Maroc.**

**Personnes concernées :** Poste Maroc en sa qualité d'actionnaire de SOFAC.

**Date de la convention :** Septembre 2007

**Nature et objet de la convention :** La convention a pour objet la conception, la distribution, la gestion et la promotion en commun, des produits de crédit à la consommation proposés par les agences de Poste Maroc et financés par SOFAC, avec transmission continue et réciproque de savoir-faire et d'assistance technique et commerciale.

**Conditions et modalités de rémunération :**

La rémunération consiste à un partage de la valeur calculé en fonction des frais engagés des deux parties :

- Les coûts de marketing et de distribution sont portés par Poste Maroc (communication externe et forces de vente essentiellement) compte tenu de son rôle dans le partenariat et du principe de rémunération.
- SOFAC porte les autres coûts, notamment ceux de la gestion, de recouvrement et certains investissements informatiques.

**Montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2020 :** 291 800,81 Dhs

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 :** 792 908,65 Dhs.

**2.5. Mandat de gestion SOFAC STRUCTURED FINANCE (SSF) et SOFAC.**

**Personnes concernées :** SOFAC et SSF, SOFAC S.A étant actionnaire de SSF.

**Date de la convention :** 30 décembre 2019

**Nature et objet de la convention :** SOFAC a mandaté SOFAC STRUCTURED FINANCE en tant que conseiller; afin de l'accompagner dans la structuration et la mise en place des Fonds de Placement Collectif en Titrisation et l'élaboration de toute documentation juridique destinée aux investisseurs et aux autorités de régulation concernées ainsi que toutes les démarches de validation y afférentes.

**Conditions et modalités de rémunération :**

En rémunération du mandat qui lui est confié, une rétribution forfaitaire de 1,5 MOHS (1 Million Cinq Cent Mill e Dirhams, hors impôts et taxes) relative aux frais d'études, de montage et de structuration.

**Montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2020 :** Néant

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 :** 1 800 000,00 Dhs.

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL



Taha FERDAOUS  
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON



Faïçal MEKOUAR  
Associé

## ETAT DES HONORAIRES

### ETAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

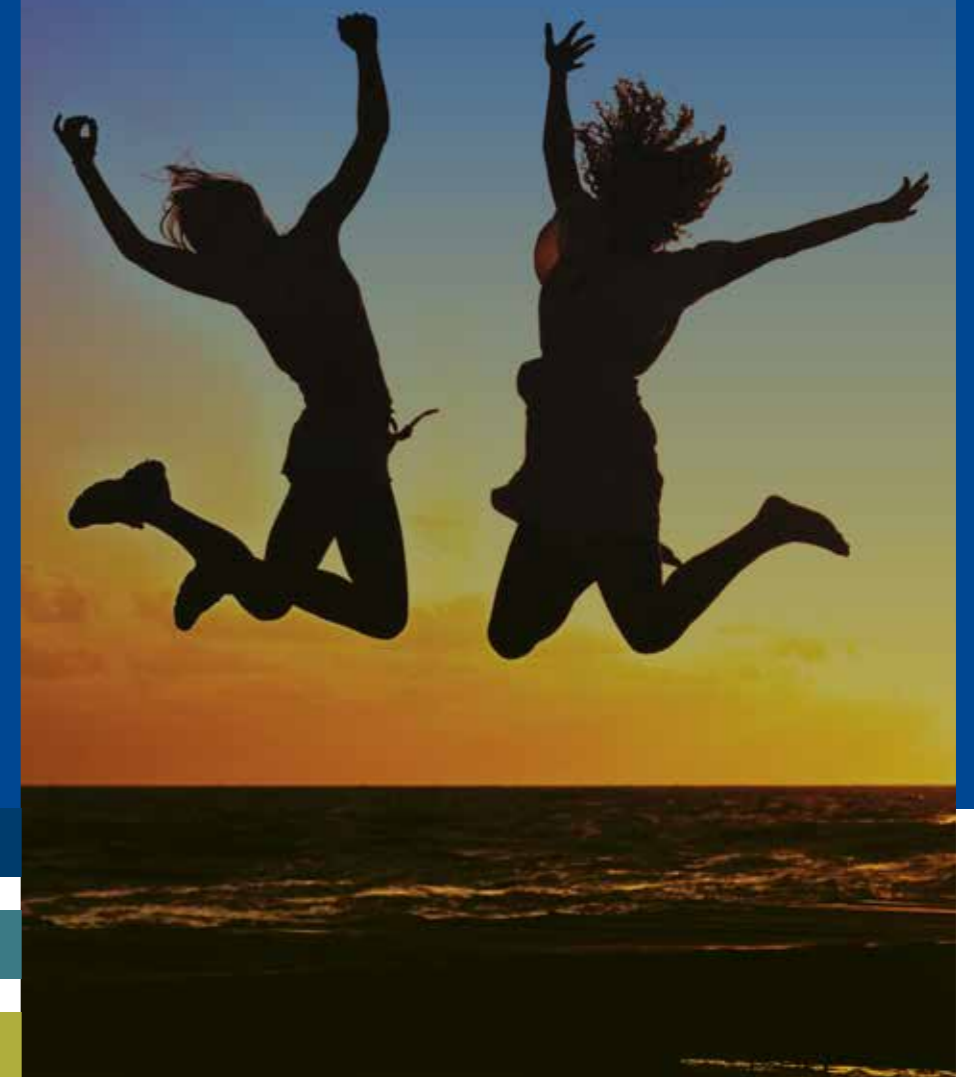
en MAD

	COOPERS AUDIT MAROC S.A		MAZARS AUDIT ET CONSEIL		Fidaroc Grant Thornton						Total		
	Montant /Armée		Pourcentage/ Année		Montant /Armée		Pourcentage/Année		Montant /Armée			Pourcentage/Année	
	2018	2019	2018	2019	2020	2020	2018	2019	2020	2018		2019	2020
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	254 376,00	256 932,00	55%	100%	240 000,00	52%	192 000,00	300 000,00	300 000,00	48%	53%	83%	792 000,00
Emetteur	254 376,00	256 932,00	55%	100%	240 000,00	52%	192 000,00	300 000,00	300 000,00	48%	53%	83%	792 000,00
Filiales													
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	204 000,00	-	45%	0%	224 400,00	48%	204 000,00	264 000,00	60 000,00	52%	47%	17%	528 000,00
Emetteur	204 000,00	-	45%	0%	224 400,00	48%	204 000,00	264 000,00	60 000,00	52%	47%	17%	528 000,00
Filiales													
Autres prestations rendues													
Emetteur													
Filiales													
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>458 376,00</b>	<b>256 932,00</b>			<b>464 400,00</b>		<b>396 000,00</b>	<b>564 000,00</b>	<b>360 000,00</b>				<b>1 320 000,00</b>

## LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES EN 2020

- INDICATEURS TRIMESTRIELS : T3 2020
- PUBLICATION FINANCIÈRE : RÉSULTATS AU 30/06/2020
- RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30/06/ 2020
- INDICATEURS SEMESTRIELS : S1 2020
- MISE À JOUR ANNUELLE ET OCCASIONNELLE DU DOSSIER D'INFORMATION RELATIF AU PROGRAMME D'ÉMISSION DE BONS DE SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT DE SOFAC
- DOCUMENT DE RÉFÉRENCE RELATIF À L'EXERCICE 2019
- NOTE RELATIVE AU PROGRAMME D'ÉMISSION DE BONS DE SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT
- RAPPORT SPÉCIAL CAC 2019
- RAPPORT GÉNÉRAL CAC 2019
- INDICATEURS TRIMESTRIELS : T1 2020
- AVIS DE PUBLICATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2019
- RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2019
- BILAN SOFAC 2019 - SITUATION CONSOLIDÉE
- BILAN SOFAC 2019 - SITUATION PROVISoire
- INDICATEURS TRIMESTRIELS : T4 2019
- COMMUNIQUÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 FÉVRIER 2020

# RAPPORT ESG 2020



## MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Hicham KARZAZI  
Directeur Général



*Les normes  
environnementales,  
sociales et de  
gouvernance (ESG)  
sont désormais  
un atout majeur  
pour une finance  
responsable.*

La pandémie COVID-19 a eu des effets graves sur nos familles, nos marchés, notre économie et la société. Cette crise nous a renforcé dans notre conviction d'élever la durabilité de nos opérations et de nos process à un rang supérieur.

Les normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) ne sont plus un obstacle mais plutôt un ingrédient essentiel pour notre business. Ajouter une optique ESG à la stratégie d'entreprise est essentiel pour générer de la performance pour nos clients, nos collaborateurs, nos actionnaires et la société en général.

En tant que société de financement, nous pensons que nous avons un rôle à jouer : qu'il s'agisse de fournir des capitaux pour les particuliers, de participer aux marchés financiers...

Notre adaptation aux défis de la pandémie a été facilitée par notre plan de digitalisation avancée. Sofac poursuivra une numérisation accélérée pour se préparer aux défis de demain.

Ce rapport vous permet de découvrir nos performances environnementales, sociales et de gouvernance. Nous allons, consolider cette démarche, par la réalisation d'une analyse de matérialité au cours des prochains exercices et l'élaboration de notre stratégie de durabilité. Avec cela, nous améliorerons notre transparence et la divulgation des informations ESG selon les standards nationaux ou internationaux.

Depuis 1947, date de notre création, nous avons fait de grands progrès grâce à l'engagement et au dévouement de nos collègues. Nous avons encore beaucoup à faire pour nous assurer que la réalisation de nos ambitions soit à la hauteur des nouveaux défis auxquels nous sommes tous confrontés désormais : contribuer à ce que notre planète soit plus durable, notre société plus inclusive et notre prospérité économique tournée vers le long terme.

Je remercie nos parties prenantes pour leurs engagements avec nous au moment où nous intégrons la durabilité de nos process, nos opérations et notre stratégie d'entreprise. Nous sommes ravis de participer à ce voyage avec vous.

Bonne lecture.

## À PROPOS DU RAPPORT

### Nom du rapport

Rapport ESG 2020 - Sofac

### Période de reporting

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Description du rapport

Sofac publie, en 2021, son deuxième rapport ESG relatif à l'exercice 2020. Ce rapport, consacré à nos performances environnementales, sociales et de gouvernance, répond aux exigences de la circulaire 03-19 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (« AMMC »).

Nous avons inclus dans ce rapport des éléments d'informations d'une manière volontaire. Toutes les exigences d'informations relatives à la circulaire 03/19 de l'AMMC sont documentées d'une manière exhaustive.

### Format du rapport

Ce rapport est disponible en format digital. Le contenu du rapport pourra également être téléchargé sous forme de fichier PDF.

### Reporting RSE

Nous publions des indicateurs clés de performance financière et quelques infor-

mations qualitatives sur le développement durable dans notre rapport ESG 2020.

### Matérialité

Ce rapport ne contient pas d'analyse de matérialité.

Le contenu de notre rapport est basé sur les exigences de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux et en s'inspirant du cadre de référence Global Reporting Initiative (Standards GRI) ainsi que celui de l'IIRC (International Integrated Reporting Council).

### Périmètre du rapport

Le rapport concerne exclusivement les activités de Sofac. Aucune autre activité à part celle de Sofac n'est consolidée dans le cadre de ce rapport. Les indicateurs de performance clés présentés concernent par conséquent les activités poursuivies. Les données financières de l'entreprise ont été extraites du rapport de gestion 2020 et n'ont pas été modifiées.

### KPI, méthodes de collecte de données, bases de calcul

Les indicateurs de perfor-

mance clés nous permettent de suivre nos performances économiques, environnementales et sociales. La mesure du progrès nous permet d'identifier le potentiel d'amélioration de nos rendements. Nous utilisons notre système de reporting pour collecter la plupart des données nécessaires à la génération d'indicateurs de performance. Nos indicateurs de performance sont calculés et publiés conformément aux exigences de l'AMMC et parfois en relation avec le Global Reporting Initiative. Nos indicateurs de performance sont généralement divulgués sur une période de trois ans.

### Assurance fournie par un tiers

Sofac n'a pas encore mis en place un système d'assurance de son reporting ESG.

### Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Ce rapport va au-delà des règles de conformité édictées par l'AMMC en incluant des éléments d'information contenus dans les Standards GRI.

### Pacte mondial des Nations Unies et Global Reporting Initiative (GRI)

Dans ce rapport, nous ne documentons pas les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Quant aux divulgations GRI, nous en adoptons quelques-unes pour mieux répondre aux exigences de reporting de l'AMMC.

### Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD)

Dans ce rapport, nous présentons la contribution de Sofac à la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies, les plus pertinents pour nous.

### Terminologie utilisée

Ce rapport ne contient pas d'explication sur la terminologie utilisée ou sur les abréviations.

### Déclarations relatives à l'avenir

Ce rapport contient des déclarations relatives à l'avenir. Ces déclarations sont basées sur les estimations actuelles du Management concernant les développements futurs. Ces déclarations ne doivent pas être interprétées comme des garanties quant à leur réalisation future.

Le développement futur peut être différent des résultats réellement obtenus car cela dépend d'un nombre important de risques et d'incertitudes. Le développement futur peut, par conséquent, s'écarter considérablement des déclarations relatives à l'avenir.

### Rapports de l'année précédente

Sofac publie pour la deuxième fois un rapport ESG. Sofac est désormais engagée dans un processus de production d'un rapport annuel sur le développement durable

## PÉRIMÈTRE DE REPORTING, MODÈLE IIRC

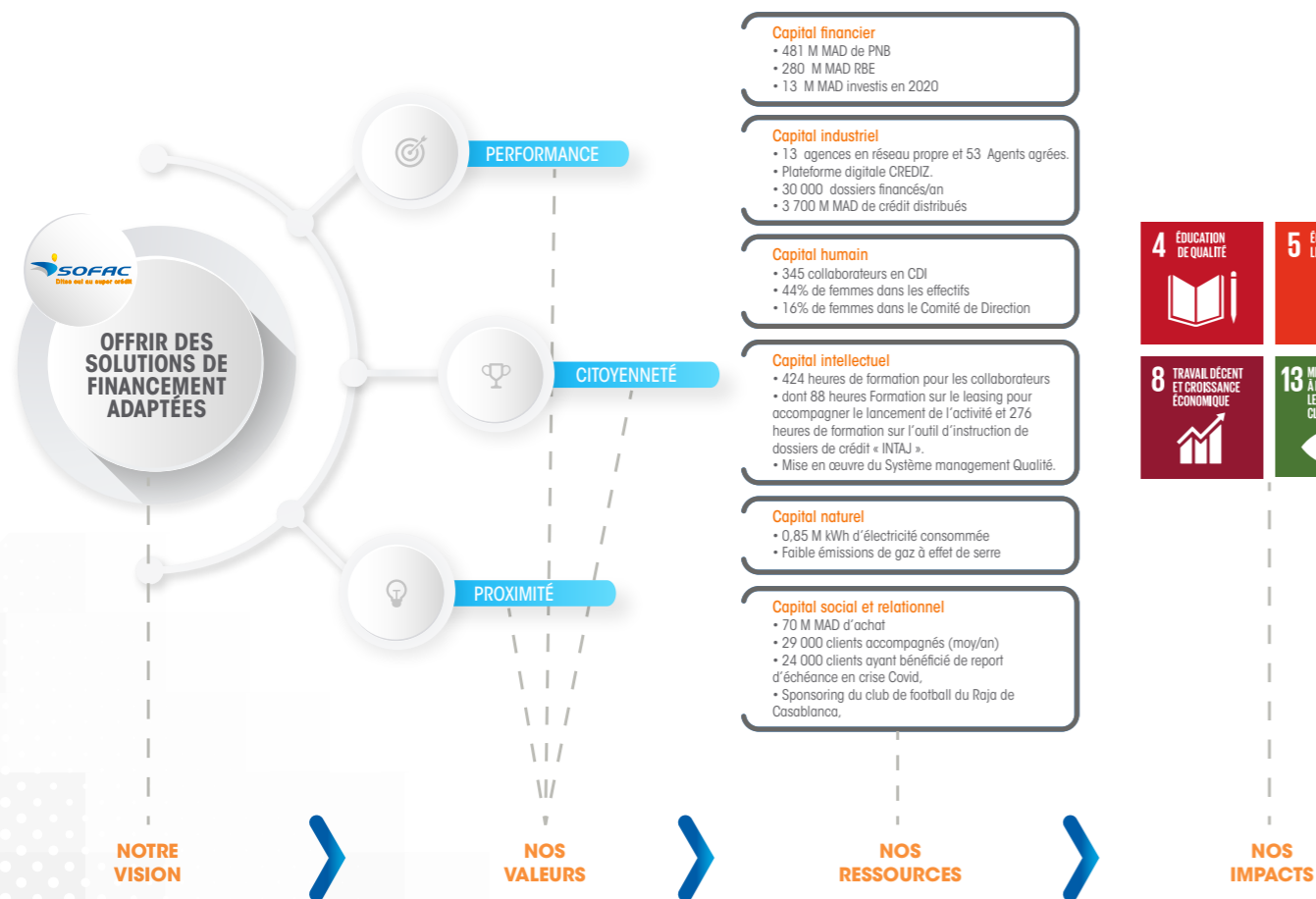
### CONDITIONS DE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Nous offrons des solutions de financement adaptées, ainsi qu'un accompagnement innovant, qualitatif et en phase avec le marché local. Cette démarche repose sur notre capacité à anticiper les attentes et être à l'écoute de chacun de nos clients.

Sofac utilise les nouvelles technologies afin d'améliorer ses processus, d'accroître sa productivité et de libérer le temps de travail.

Comment nos capitaux et nos ressources participent-ils impactent-ils nos parties prenantes ?

Le schéma ci-dessous permet de visualiser la création de valeur de Sofac pour ses parties prenantes.



■ Sofac est désormais engagée dans un processus de production d'un rapport annuel sur le développement durable.

■ Aucune fusion ou acquisition n'est intervenue au cours de l'exercice 2020 par rapport aux années

précédentes. Aucun changement dans la nature des activités commerciales ou dans les méthodes de mesure des indicateurs n'a pu avoir lieu.

## Étapes suivies pour l'élaboration du Rapport ESG

- Point de contact de l'organisation : Asmaa ZOUHAL, Directeur Adjoint Trésorerie & ALM
- Cycle de Reporting ESG : Annuel
- Date de début de la période de reporting : 01/01/2020
- Date de fin de la période de reporting : 31/12/2020
- Date de publication du rapport précédent : 30/04/2020



## A PROPOS DE L'ENTREPRISE

Chez Sofac, nous sommes convaincus que la performance, la citoyenneté et la proximité sont des valeurs déterminantes pour la qualité de nos prestations. Depuis notre création, nous plaçons ces trois valeurs au cœur de notre démarche.

Sofac offre des solutions de financement adaptées, un accompagnement innovant, qualitatif et en phase avec le marché local.

Une démarche qui repose sur notre capacité à anticiper vos attentes et être à l'écoute de chacun de nos clients. L'ensemble de ces actions renforce notre mission de facilitateur dans la réalisation de vos projets.

### NOS VALEURS NOUS AIDENT À ANTICIPER VOS BESOINS

#### LA PERFORMANCE

La performance de l'équipe Sofac renforce notre culture managérielle et optimise notre gestion. Elle est le résultat des efforts individuels et collectifs mis en œuvre pour vous garantir un accompagnement efficace. Ces efforts se traduisent par la rapidité dans le traitement des demandes de crédits pour vous permettre de bénéficier d'un prêt et de financer vos projets au plus vite.

#### Chiffres clés :



#### LA CITOYENNETÉ

SOFAC veille à mettre en œuvre des actions s'inscrivant dans une démarche globale de développement économique et social du pays. Notre vocation citoyenne se concrétise à travers le financement de vos projets en vue d'améliorer votre qualité de vie. Nous favorisons ainsi votre épanouissement et celui de la société.

#### LA PROXIMITÉ

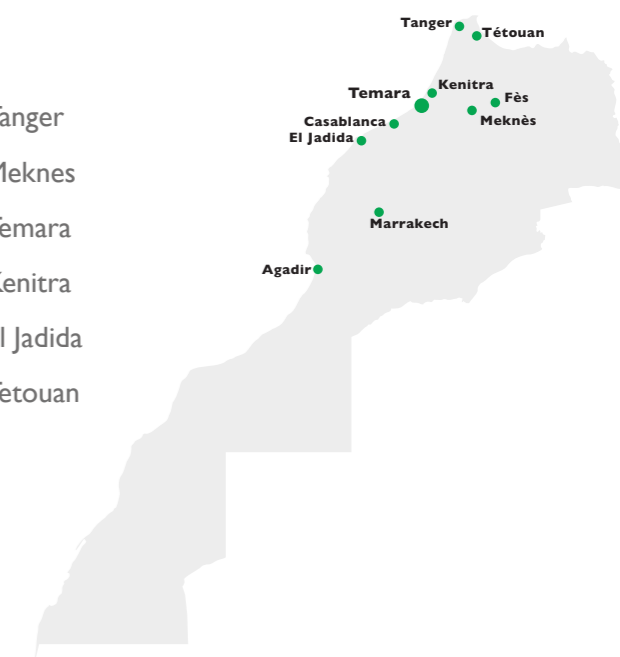
Voir, écouter, ressentir. Des verbes qui traduisent au mieux la proximité. Spécialistes du crédit à la consommation, nos conseillers entretiennent une relation personnalisée avec chacun de vous. Ils appréhendent vos besoins et répondent à vos attentes en toute efficacité. La proximité, c'est aussi un réseau de distribution étoffé. Nos points de vente couvrent l'ensemble des grandes régions du pays, avec une équipe commerciale disponible pour vous servir.

#### UN LARGE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Sofac est un établissement historique au Maroc. Créée en 1974, Sofac est dotée d'une forte culture et d'un ancrage territorial. Nous contribuons activement au développement économique et social des différentes régions où nous sommes implantés.

Sofac dispose d'agences commerciales dans de nombreuses villes au Maroc :

- Tanger
- Meknes
- Temara
- Kenitra
- El Jadida
- Tetouan
- Casablanca
- Marrakech
- Agadir
- Fes



#### ENGAGEMENTS RSE DE NOTRE ACTIONNAIRE, CIH BANK

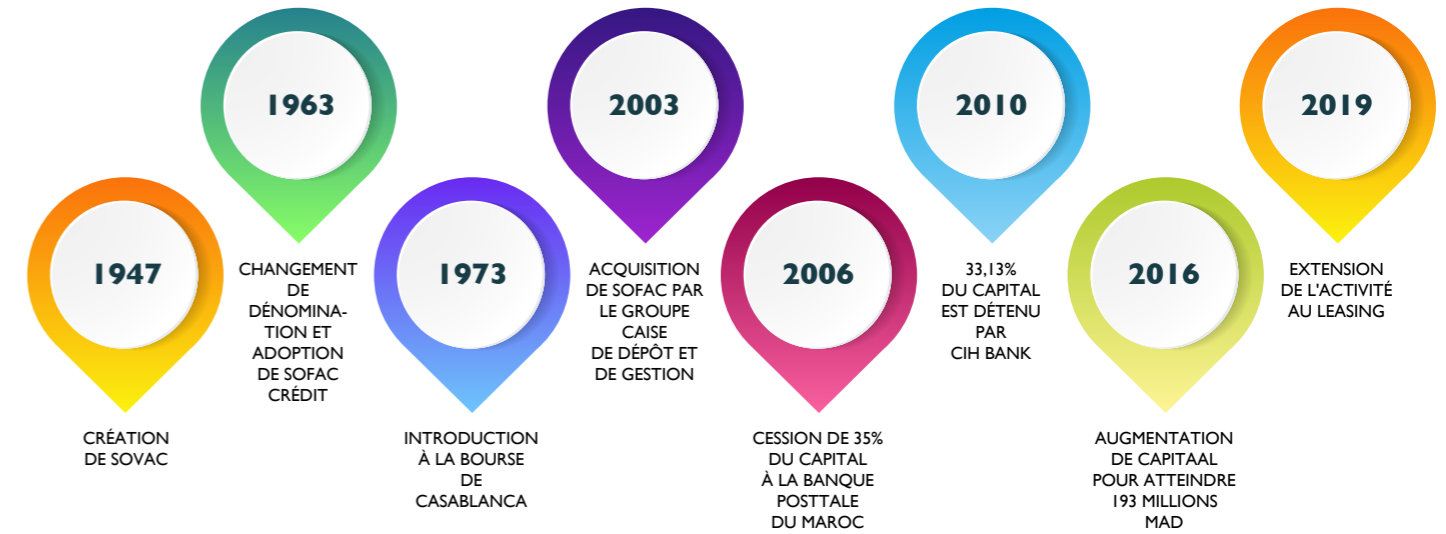
Sofac bénéficie de l'expertise appréciable de ses actionnaires : CIH Bank et Barid Al Maghrib. Forte de cet appui, Sofac bénéficie, aussi, du retour d'expé-

rience de son actionnaire de référence CIH BANK en matière d'engagements RSE.

ENJEUX	ENGAGEMENTS PRIORITAIRES
Une relation privilégiée et de confiance avec nos clients et fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise</li> <li>Expérience client en constante amélioration</li> <li>Politique d'achat responsable</li> <li>Intégrité et loyauté des pratiques</li> </ul>
Innovation et transformation digitale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Solutions innovantes</li> <li>Transformation digitale au service de nos clients</li> <li>Soutien de la Bancarisation digitale</li> </ul>
La valorisation de son Capital Humain	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favorisation d'une culture de méritocratie et de management par objectifs</li> <li>Instauration d'un système de rémunération motivant et équitable adossé aux performances</li> <li>Mise en œuvre une politique de formation et de développement de compétences</li> <li>Amélioration continue du climat de travail</li> </ul>
S'engager en faveur du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction l'impact de notre empreinte environnementale</li> <li>Mécénat et sponsoring</li> <li>Financement vert</li> </ul>

### HISTOIRE DE SOFAC

De 1947 à 2020, les grandes stations de l'histoire de Sofac.



### PROFIL, STRATÉGIE ET RÉFÉRENTIELS ADOPTÉS

#### Modèle du crédit à la consommation

Les acteurs du crédit à la consommation améliorent leurs modèles opérationnels dans les quatre dimensions suivantes : ciblage - distribution - ventes - recouvrement.



Le sujet de l'ESG est tout récent au Maroc, auprès des sociétés de financement et de crédit à la consommation. Cependant, Sofac note avec intérêt la demande des investisseurs mondiaux pour l'intégration de plus en plus renforcée des critères ESG dans les opérations de prêt, un peu partout dans le monde.

Nous tenterons, dans ce rapport, de formaliser nos impacts sur l'eau, les changements climatiques, les RH, les droits de l'homme, etc.



## LES LIGNES BUSINESS DE SOFAC



- Les prêts destinés aux salariés des secteurs privé et public
- Les prêts destinés aux professionnels
- Le prêt personnel adossé à une hypothèque

- Pour les personnes physiques et morales deux modalités sont proposées pour le financement d'un véhicule ou une flotte :
  - Le crédit classique
  - La location avec option d'achat (LOA)

- Crédit bail mobilier (CBM)
- Crédit bail immobilier (CBI)
- Leasback

SOFAC met sa plateforme organisationnelle et technologique aux services de partenaires bancaires et automobile pour la prise en charge de leur chaîne de valeur de crédit.

# Stratégie

Le conseil d'administration de SOFAC a validé la nouvelle vision stratégique (2019-2024) de la société, axée sur 3 principaux leviers :

## Extension de l'agrément à l'activité de Leasing

A travers cette extension d'activité, à travers un panel de clients se trouvant à la limite des segments servis par les banques et les organismes de micro-crédit, SOFAC vise à faire face à la saturation du marché des crédits à la consommation par la diversification de la production, et l'élargissement du périmètre d'activité, à consolider davantage les synergies avec les partenaires et à renforcer sa compétitivité et ses indicateurs financiers.

## Réorientation de la stratégie de financement

Dans une vision de réduction du coût de refinancement, SOFAC articule sa stratégie sur 3 axes majeurs :

- Profiter à la lumière de la création de sa filiale SOFAC STRUCTURED FINANCE, des différents avantages offerts par le mécanisme de titrisation, afin d'optimiser ses coûts de refinancement, mais aussi pour renforcer sa présence dans le financement, tout en limitant l'impact sur le bilan ;
- Profiter des opportunités de taux offerts sur le marché de la dette privée et optimiser les charges de refinancement en pilotant les tirages entre les maturités court et moyen terme.
- S'appuyer sur les opérations sur titres comme instruments de refinancement à court terme.

## Réseau de distribution digital - CrediZ

Dans un marché toujours plus compétitif, en demande de réactivité, d'efficacité et de simplification des procédures, la plateforme digitale est un levier de croissance sûr et porteuse d'opportunités de développement. Grâce, au lancement de la plateforme digitale CrediZ, SOFAC permet à tout client de réaliser une transaction de crédit en ligne de bout en bout.

- E-Commerce : CrediZ permet une vente directe totalement dématérialisée (simulation, demande en ligne, upload des pièces justificatives, pré-accord automatique, suivi en ligne de la demande, support et conseil en ligne...).
- Un SAV dématérialisé : Les prospects et les clients se verront créer automatiquement un compte leur

- donnant accès au :
  - Suivi des demandes et des contrats en cours (conditions financières, tableaux d'amortissement, soldes et impayés, ...)
  - Service après-vente (génération en ligne des factures, des mains levées, règlement des impayés, réclamation...)
  - Contenu de conseil personnalisé, aux informations

- push sur les offres et les promotions, et à une assistance en ligne lors du montage et au cours du contrat.
- La prescription en ligne : Les prescripteurs auront à disposition un outil dématérialisé pour faire de la prospection, de l'avant-vente, de la contractualisation, du suivi de portefeuille et du suivi des commissions.

**FOCUS SUR LE DIGITAL**
**I- Réseau de distribution digital - CrediZ :**


- Le Système d'Information de SOFAC est devenu un véritable avantage en matière d'industrialisation, d'innovation et de qualité de service. Grâce à la plateforme digitale CrediZ, SOFAC permet à tout client de réaliser une transaction de crédit en ligne de bout en bout.
- E-Commerce : CrediZ permet une vente directe totalement dématérialisée (simulation, demande en ligne, upload des pièces justificatives, pré-accord automatique, suivi en ligne de la demande, support et conseil en ligne...). Un SAV dématérialisé : Les prospects et les clients se verront créer automatiquement un compte leur donnant accès au :
- Suivi des demandes et des contrats en cours (conditions financières, tableaux d'amortissement, soldes et impayés, ...)
- Service après-vente (génération en ligne des factures, des mains levées, règlement des impayés, réclamation...)
- Contenu de conseil personnalisé, aux informations push sur les offres et les promotions, et à une assistance en ligne lors du montage et au cours du contrat.
- La prescription en ligne : Les prescripteurs auront à disposition un outil dématérialisé pour faire de la prospection, de l'avant-vente, de la contractualisation, du suivi de portefeuille et du suivi des commissions.

**2- Plateforme digitale - INTAJ:**

La plateforme technologique de dernière génération, INTAJ, déployée auprès du réseau propre, offre une forte industrialisation des processus et une dématérialisation très poussée des flux d'échange, elle permet notamment :

- Une vision 360, offrant à tous les intervenants une vue globale sur l'affaire, le tiers, le bien...
- Une gestion personnalisée des profils et des habilitations pour les intervenants.
- Un Workflow intégré et modulable, et une personnalisation des écrans selon le profil de l'utilisateur.
- Une tarification dynamique avec des matrices performantes des applicabilités.
- Une gestion électronique de documents (GED) intégrée dans l'outil.
- Une aide à la vente via des scripts, des offres ajustées pour les demandes refusées.
- Un scoring automatique.
- Des fonctionnalités ergonomiques diverses (fiabilisation des adresses via un référentiel national, Rapatriement des données de la signalétique et les bilans des personnes morales,...).
- En plus des reporting standards et automatiques, un univers BI web est mis à disposition pour enrichir les dispositifs de suivi et du pilotage de l'activité en temps réel.

		2020	2019	2018
Nombre total d'employés	Employés	358,00	344,00	347,00
Nombre total de sites d'activité	Sites	17,00	17,00	15,00

**OBJECTIFS ET ENGAGEMENTS DE L'ÉMETTEUR**

Sofac adopte des politiques, des chartes et des process pour asseoir sa politique de

développement durable. Le schéma ci-dessous en donne un aperçu.


**CODE DE DÉONTOLOGIE ET D'ÉTHIQUE**

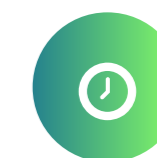
Le code de déontologie et d'éthique transcrit les règles de bonne conduite pour tout collaborateur (collaborateurs et dirigeants), y compris les filiales.


**CHARTE CADEAUX**

La «Charte Cadeaux» interdit aux collaborateurs d'offrir ou d'accepter des cadeaux, des récompenses, des avantages qui créent ou semblent créer une obligation, ou exercent une influence induite sur une décision d'affaires.


**BLANCHIEMENT ET TERRORISME**

Dispositif de vigilance et de veille interne en matière intégré au dispositif global de gestion des risques.


**DONNÉES PERSONNELLES**

Dispositifs de vigilance que Sofac met en place pour la protection des données personnelles.

**CODE DE DÉONTOLOGIE ET D'ÉTHIQUE**

Le code de déontologie et d'éthique définit les valeurs de l'éthique notamment, la responsabilité, la loyauté, l'intégrité, et le respect du secret professionnel et la confidentialité de l'information, tout en respectant le corpus légal et réglementaire en vigueur inspirées des principes universels en la matière.

**CHARTE CADEAUX**

Sofac ne tolère aucune forme de la corruption. Aussi, SOFAC combat activement toute forme de corruption à laquelle pourrait participer un collabo-

rateur dans le cadre de ses liens professionnels, de façon directe ou indirecte, avec des fournisseurs, des clients et des partenaires de SOFAC.

Par conséquent, Sofac s'appuie sur les dispositions de « la charte cadeaux », dont le principe fondamental est que les collaborateurs ne peuvent ni offrir ni accepter de cadeaux, de récompenses, d'avantages qui créent ou semblent créer une obligation, ou exercent une influence induite sur une décision d'affaires ou d'ordre opérationnel.

Les collaborateurs doivent être prudents et évaluer ce qui est attendu en retour lorsqu'une invitation ou un cadeau est offert(e). Un tableau de déclaration a été partagé avec l'ensemble des collaborateurs.

SOFAC a mené plusieurs campagnes de sensibilisation à ses collaborateurs pour impliquer son personnel à soutenir l'entreprise dans son combat de lutte contre la corruption et la fraude.

En 2020, Sofac a entamé le projet de mise en place d'un dispositif de lutte contre la corruption.

### BLANCHIEMENT ET TERRORISME

En matière de sécurité Financière et en réponse aux conditions fixées par la loi, SOFAC a mis en place un dispositif de vigilance et de veille interne en matière de LAB/FT intégré au dispositif global de gestion des risques. Il vise à établir des principes destinés à prévenir l'implication ou l'utilisation de SOFAC, de ses instances dirigeantes, de son personnel ou de ses contreparties à des fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

Le respect de ce dispositif a aussi pour but d'éviter que SOFAC ne s'expose à un risque de réputation ou de sanction lié au non-respect des lois, règlements et normes applicables en matière de LAB/FT.

Ce dispositif comprend notamment les éléments suivants :

#### I- Cartographie des risques BC /FT :

En application d'une approche fondée sur les risques, SOFAC a établi une cartographie des risques de BC/FT qui a pour objet de :

- Recenser les risques établis selon les facteurs de risques (Clients, Produits, Transactions, Canaux de distribution, Zones géographiques, etc.) ;
- Présenter les dispositifs de maîtrise des risques pour prévenir ces derniers et d'en réduire les impacts ;
- Coter les risques selon une critériologie interne (risques faibles, moyens et élevés).

Cette cartographie, permettant l'identification et

l'évaluation des risques BC/FT, sert de base pour la mise en place des règles de gestion régissant les systèmes de filtrage et de profilage de la clientèle.

#### 2- Manuel de Procédures :

SOFAC dispose d'un manuel des procédures relatives aux éléments suivants :

- La procédure d'entrée en relation (KYC)
- La procédure de traitement des Personnes Politiquement exposées
- Traitement des informations émanant de l'UTRF
- La procédure de surveillance des opérations
- La procédure de conservation des documents

#### 3- Analyse et évaluation des risques de BC/FT

Sofac procède annuellement à l'évaluation des risques LAB/F, celle-ci est basée sur la classification des clients, selon leur profil de risque et en prenant en compte leur Catégorie, les Pays ou zones géographiques, les Produits ou services, les Opérations, les Canaux de distribution.

Cet exercice aboutit à l'identification de mesures appropriées à appliquer pour atténuer ces risques.

#### 4- Identification et évaluation des risques BC/FT relatifs aux nouveaux produits / services

L'entité Conformité de SOFAC identifie et évalue les risques de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme préalablement à la validation de :

- Nouveaux produits ;
- Nouveaux services ;
- Nouvelles activités ;
- L'utilisation de nouvelles technologies en lien avec un nouveau produit/service ou un produit/service existant.

Cette évaluation est faite également en cas de changement significatif au niveau produit/activité/service existants

En 2020, le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme a fait l'objet d'un suivi continu face à un contexte réglementaire en constante évolution afin de s'assurer de son actualisation et de son renforcement pour atteindre une meilleure pertinence de la surveillance des opérations réalisées par la clientèle :

- Automatiser les règles de filtrage et de profilage
- Automatiser le renseignement de la fiche KYC des clients et de leurs bénéficiaires effectifs
- Détecter en temps opportun les transactions à caractère complexe ou inhabituelle permettant la surveillance des opérations.
- Tracer sur système, les décisions prises relativement aux alertes.

#### DONNÉES PERSONNELLES

Conformément aux dispositions de la loi 09-08 relative à la protection des données à caractère personnel, Sofac s'impose le principe de sécurité et confidentialité des informations collectées pour le traitement de toute relation avec sa clientèle :

- Les clients ont le droit d'accès, de rectification ou d'opposition des informations les concernant
- Les clients ont le droit de se désinscrire des listes de communications & Marketing (mailings et SMS) via une adresse mail dédiée ou un STOP SMS.

En cas de sous-traitance des données clients, un engagement de confidentialité et de sécurité des informations, est signé en amont, par les tiers autorisés

De plus, Sofac est conforme à l'ensemble des délibérations régissant ses activités, et a reçu des autorisations de traitement de la part de la CNDP.

En 2020, SOFAC a appliqué les dispositions des délibérations relatives au Télétravail et de la prise de température liées à la crise sanitaire. Ces traitements ont été notifiés à la CNDP pour demandes d'autorisation.





Aussi, SOFAC a lancé le projet de mise en conformité à L'AIPD. Ce projet donnera lieu à une Analyse d'Impact relative à la Protection des Données, en vue de mieux expliquer les mesures prises pour la protection des données à caractère personnel aux personnes concernées et aussi en vue de faciliter leurs échanges avec la CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel)

## NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Les 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Nations Unies en 2015 constituent un élément central de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable. Les ODD étant basés sur un processus participatif, la responsabilité de leur réalisation est partagée entre les États, le secteur privé, la communauté scientifique

et la société civile. Sofac poursuit ses activités et contribue à la réalisation des ODD en tant que société de financement.

Le tableau suivant donne un aperçu de nos activités liées aux objectifs sélectionnés les plus pertinents.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	NOTRE CONTRIBUTION
<b>4</b> ÉDUCATION DE QUALITÉ 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous soutenons des programmes d'éducation financière,</li> <li>Nous promovons l'éducation financière et les compétences futures,</li> <li>Nous offrons à nos clients la possibilité d'apporter une contribution à l'ODD 4 grâce à nos crédits dédiés à l'enseignement,</li> <li>Nous investissons dans les jeunes talents en tant qu'employeur en offrant des opportunités attrayantes aux jeunes diplômés.</li> </ul>
<b>5</b> ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous favorisons la diversité et l'inclusion au sein de notre organisation</li> <li>Nous prenons des mesures pour augmenter la proportion de femmes aux postes de direction au sein de notre organisation</li> <li>Nous soutenons le développement de nouveaux produits et services axés sur la diversité des genres</li> <li>Nous soutenons l'autonomisation des femmes à travers nos initiatives d'inclusion financière et d'éducation</li> </ul>
<b>8</b> TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous offrons des conditions de travail saines à nos employés</li> <li>Nous soutenons la croissance économique et l'entrepreneuriat à travers notre rôle de prêteur et d'intermédiaire financier</li> <li>Nous faisons partie intégrante de l'économie et de la société dans notre rôle d'employeur, de client, de partenaire contractuel et de contribuable.</li> </ul>
<b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous nous engageons à développer des objectifs scientifiques d'ici 2025 dans une démarche de minimisation des émissions de gaz à effet de serre. Nous ambitionnons d'atteindre zéro émission nette dans nos opérations, notre chaîne d'approvisionnement et de nos activités de financement d'ici 2050.</li> <li>Nous nous concentrons sur la gestion des risques liés au développement durable et nous nous engageons à mettre en place des politiques (due diligence) et des lignes directrices spécifiques pour répondre aux défis des changements climatiques.</li> </ul>

## NOTRE APPROCHE DU DIALOGUE

### CONDITIONS DE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Sofac a une longue tradition de dialogue avec ses parties prenantes : clients, collaborateurs, actionnaires, fournisseurs et société civile.

#### Parties prenantes Internes

- Collaborateurs
- Direction Générale
- Comités du Conseil
- Conseil d'Administration
- Partenaires Sociaux

#### Partenaires économiques

- Clients
- Fournisseurs Opérationnels
- Fournisseurs Stratégiques
- Banque
- Assurances



#### Influenceurs sociétaux

- Analystes/Agences de Notation
- Universités/Recherche
- Riverains
- ONG Impactantes/Impactées
- Élus et Autorités Locales
- Médias et Réseaux Sociaux

#### Régulateurs

- Bank Al Maghrib
- Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

A l'issue de la prochaine consultation des parties prenantes, Sofac communiquera les résultats de cette consultation au Conseil d'Administration. Sofac communiquera à l'organe de gouvernance, également, les enjeux économiques, environnementaux et sociaux relatifs à l'analyse de matérialité.

#### ATTANTES DES PARTIES PRENANTES

Ces attentes ont été formulées par Sofac. Lors de sa prochaine étude de matérialité, Sofac consolidera ces attentes avec celles recueillies auprès des parties prenantes.

Les parties prenantes	Attentes	Types de dialogue
Actionnaires	Rentabilité financière Clarté et transparence Fiabilité et pertinence des informations	Communication régulière Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Comités spécialisés
Les autorités de contrôle et de régulation	Conformité aux lois et réglementation du secteur	Communication des reporting réglementaires Communication financière Réunions de coordination
Clients	Produits innovants Qualité de service Protection des données personnelles Relation durable et bénéfique	Points de contact Agences Centre de relation client Service client Plateforme digitale Enquêtes de satisfaction
Agents agréés	Représentativité dans les régions Transparence des conditions de sélection Relation durable et bénéfique	Évaluation et réévaluation des performances commerciales Négociations contractuelles
Association professionnelle	Protection des consommateurs Relations bénéfiques et durables	Lettre d'information Réunions Journées thématiques
Collaborateurs	Amélioration des conditions de travail Développement professionnel	Communication interne Entretiens annuels
Fournisseurs	Transparence des conditions de sélection Pérennité de la relation Solvabilité	Évaluation et réévaluation Négociations contractuelles

## NOS PARTIES PRENANTES

### POLITIQUES ET CRITÈRE DE SÉLECTION DES PARTIES PRENANTES (CLIENTS, FOURNISSEURS ET PARTENAIRES...)

Sofac est consciente de l'importance de la mise en place d'une diligence raisonnable pour le développement d'une nouvelle relation avec un fournisseur. Cela nous permettra de réduire les impacts à l'étape de structuration des contrats ou des autres accords, ainsi qu'au fil de la collaboration avec nos fournisseurs. La même diligence sera appliquée aux autres parties prenantes.

#### POLITIQUE D'ACHAT

SOFAC adopte une politique achat responsable qui mise sur la transparence pour répondre à ses besoins en achetant les produits qui correspondent le plus aux attentes de ses clients internes tout en maîtrisant les coûts, et en anticipant les risques économiques, sociaux et environnementaux.

Elle dispose d'un processus achat organisé qui centralise les besoins de toutes les entités et les directions de l'entreprise, il permet de traiter les demandes d'achat reformulées par les demandeurs qui consolident les besoins des utilisateurs faisant partie de leurs périmètres, selon le montant qui détermine le type de consultation à effectuer (Appel d'offres, consultation d'au minimum trois fournisseurs, ou achat direct pour les petits montants), ce qui permet d'effectuer la meilleure sélection des fournisseurs.

Le processus d'achat est industrialisé dans un système informatique qui a été paramétré pour respecter et homogénéiser le processus opérationnel et les circuits de validation du processus achats, instaurer automatiquement les contrôles adéquats et dématérialiser les documents par l'intégration des pièces justificatives dans le processus de traitement, tout ceci avec des habilitations bien identifiées et pistées.

#### POLITIQUE D'OCTROI

Sofac est très vigilante quant à la problématique de surendettement. Le processus d'octroi de crédit aux clients contient des règles strictes pour l'analyse de cet aspect.

En matière d'offre commerciale, Sofac adopte les principes d'un marketing responsable :

- La transparence dans la communication du détail tarifaire de chaque produit dans un secteur qui connaît des pratiques ambiguës : Sofac affiche le détail tarifaire de chaque promotion, conformément aux prérogatives réglementaires du CNDP.
- Sensibilisation des clients contre le surendettement en mettant en avant le principe du crédit responsable, au niveau des sites web Sofac et Crediz, et au niveau des opérations de mailing, à travers des conseils de gestion de budgets et des mentions légales pour attirer l'attention du client sur la responsabilité liée au fait de contracter un crédit.

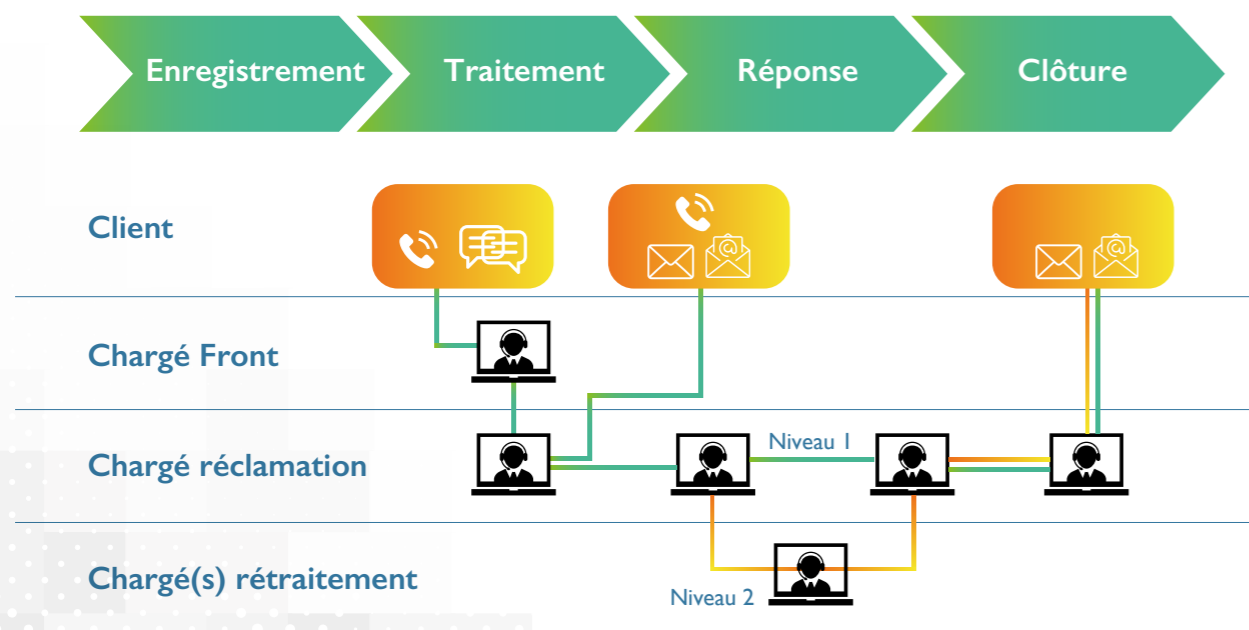
En 2020, SOFAC a procédé à une mise à niveau de l'ensemble de ses offres et documents contractuels afin de répondre à la réglementation relative à la protection du consommateur. Cette mise à niveau nous permet désormais de :

- connaître et respecter toutes les règles protégeant les droits des consommateurs en vigueur sur les marchés dans lesquels la Sofac exerce ses activités,
- concevoir des produits servant les intérêts des clients et d'appliquer des tarifs justes et transparents,
- fournir au client une information claire, exacte et non trompeuse,

### TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS CLIENTÈLE

Inscrite dans une optique stratégique de satisfaction de la clientèle, SOFAC a mis en place un dispositif complet de gestion de la réclamation des clients conformément à la réglementation en vigueur. Ce dispositif est basé sur :

- La mise en place d'une entité centrale chargée du traitement et du suivi des réclamations ayant pour objectif d'identifier, d'analyser et de comprendre les réclamations afin de déterminer les mesures correctives à mettre en œuvre.
- La mise en place des moyens humains, logistiques et matériels nécessaires au fonctionnement du service réclamation qui est une entité dédiée à la supervision, la coordination et l'assistance des entités traitantes dans les investigations et la clôture de la réclamation.
- La mise en place d'un outil informatique spécifique à la gestion de la réclamation
- La formation du personnel concerné directement ou indirectement par le traitement des réclamations
- L'Elaboration d'un processus de traitement qui définit des circuits permettant au client de présenter sa réclamation.
- L'Instauration d'un comité de suivi des réclamations qui est une instance fonctionnelle interne, instaurée pour atteindre les objectifs suivants :
  - Veiller sur l'efficience du processus de traitement des réclamations et l'amélioration continue des processus;
  - Suivre les principaux indicateurs d'analyse ainsi que les tableaux de bord;
  - Proposer des améliorations du processus de traitement des réclamations clients;
  - Procéder à l'analyse des dysfonctionnements opérationnels et processus relevés.



## MATÉRIALITÉ DES ENJEUX ESG

### MATÉRIALITÉ

Sofac n'a pas réalisé une analyse de matérialité pour le rapport ESG de l'exercice 2020. Sofac s'engage à mettre en place la politique RSE et la matérialité qui en découle dès l'exercice 2021.

## IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES

### IMPACT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL SUR RIVERAINS OU POPULATIONS LOCALES ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL : CRÉATION D'EMPLOIS, INVESTISSEMENT DANS LES DOMAINES DE LA SANTÉ, DE LA CULTURE, L'ÉDUCATION

Sofac est une société de financement. Nos interactions avec les riverains et les populations locales se résument ainsi :

- Sofac a conclu, en 2020, un contrat de Sponsoring avec le club sportif RCA pour une période de 2 ans.
- Sponsoring des actions des fondations des œuvres sociales : ( association des retraités de la famille de l'enseignement de la ville de Azrou, amicale des cadres retraités OCP, association des œuvres sociales commune Berrechid, etc...)
- Participation à la constitution des paniers de courses pour Ramadan: (association Nationale des Retraités des Phosphates et Dérivés — ANRPHD)
- Participation au lancement de campagnes médicales : (association des Retraités du Centre Hospitalier Ibn Sina, Association Nationale des

Retraités des Phosphates et Dérivés — ANRPHD, fédération nationale des associations retraités et des personnes âgées...)

- Promotion du sport amateurs interentreprises, banques, concessionnaires automobile, presse, acteurs marocains, etc ...

### IMPACT DES INVESTISSEMENTS EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES ET DE SERVICES PUBLICS

Sofac ne déploie aucun investissement en matière d'infrastructures et de services publics.

### ACTIONS CORRECTIVES DANS DES ACTIVITÉS À IMPACT NÉGATIF SIGNIFICATIF POTENTIEL OU AVÉRÉ SUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES

La nature du métier de Sofac la met à l'abri d'une interaction avec des communautés locales. Nous disposons de 17 agences, toutes implantées dans des villes. Aucune action en justice ou plainte n'a été déposée contre Sofac ou auprès des autorités compétentes.

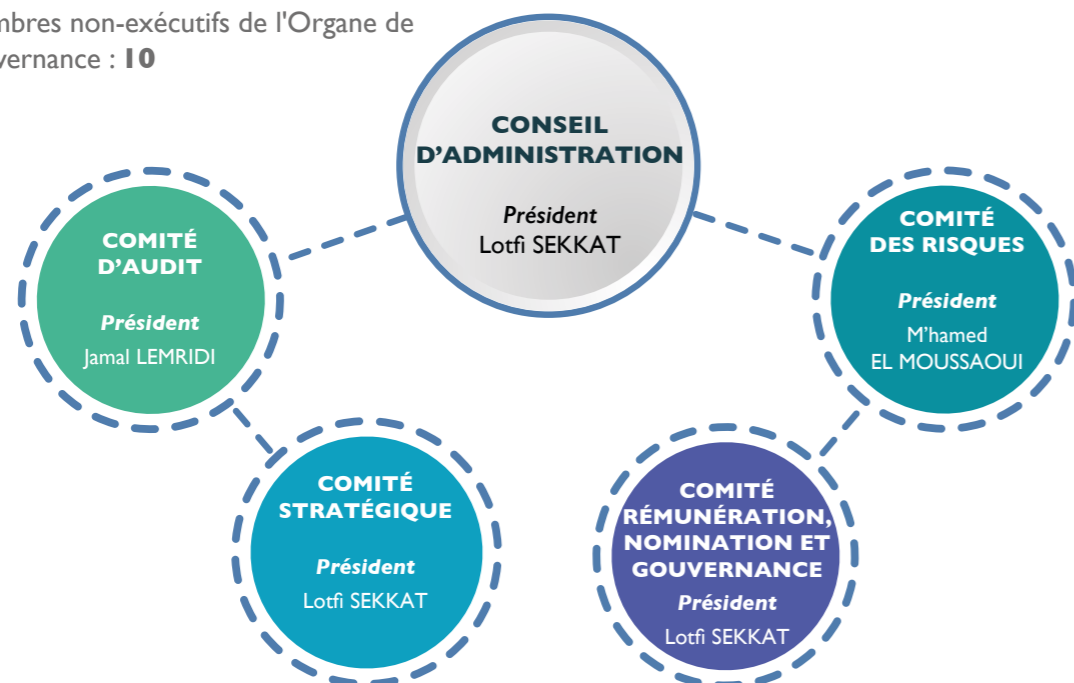
		2020	2019	2018
Nombre total de cas de violations identifiés des droits des communautés locales (autochtones)	Cas	0,00	0,00	0,00

## MEMBRES DE L'ORGANE DE GOUVERNANCE ET COMITÉS STRATÉGIQUES

### MEMBRES DE L'ORGANE DE GOUVERNANCE

- Membres indépendants de l'Organe de gouvernance : **3**
- Membres exécutifs de l'Organe de gouvernance : **0**
- Membres non-exécutifs de l'Organe de gouvernance : **10**

Sofac dispose d'un Conseil d'Administration comme organe de gouvernance. Celui-ci détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre.



Le Conseil d'Administration de Sofac inclut 3 administrateurs indépendants, soit 30% des membres.

Administrateur Indépendant : Samia BOUHAREB				
Civilité	Madame			
Nom et prénom	BOUHAREB Samia			
Nationalité	Marocaine			
Âge	56 ans			
Date de début du mandat	Date de début du mandat	26/03/2018	Date d'échéance du mandat	NA
Biographie ou principales compétences	Ayant cumulé une expérience de plus de 25 ans, en matière de pilotage stratégique Mme Samia BOUHAREB a fait ses armes dans les plus grandes références mondiales du marketing : Johnson & Johnson, Procter & Gamble, Coca Cola. Dans cette dernière, elle se voit confier en 2002, la direction générale de Coca Cola Maroc, et des autres régions en Afrique Equatoriale, où elle occupe ensuite, en 2014 le Poste de Directeur Stratégique pour la Business Unit North et West Africa. En 2016, Mme Samia BOUHAREB crée le cabinet de conseil stratégique In&Up, spécialisé en accompagnement et conseil en stratégie et marketing. Mme Samia BOUHAREB est titulaire d'un MBA de l'Université de ROCHESTER.			
Principales fonctions et représentation de parties prenantes	En plus de son mandat d'administratrice indépendante au sein de SOFAC, Mme. Samia BOUHAREB est aussi administratrice des entités suivantes :			
	Dénomination sociale		Qualité	
	COCA-COLA COPORATION		Administrateur	
		IN&UP		Administrateur

Administrateur Indépendant : Jamal LEMRIDI				
Civilité	Monsieur			
Nom et prénom	LEMIRIDI Jamal			
Nationalité	Marocaine			
Âge	62 ans			
Date de début du mandat	Date de début du mandat	25/03/2019	Date d'échéance du mandat	NA
Biographie ou principales compétences	M Jamal LEMRIDI a effectué son service civil à la compagnie nationale Royal Air Maroc de 1982 à 1984. Il rejoint la même année le Crédit du Maroc, filiale du Groupe Crédit agricole, où il a passé toute sa carrière jusqu'à en devenir directeur général en 2006. M Jamal LEMRIDI est membre du Conseil d'affaires Maroc-Saoudien au sein de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM). M Jamal LEMRIDI est diplômé de l'Ecole centrale de Paris (1980) et de l'ENSAE Paris (1982).			
Principales fonctions et représentation de parties prenantes	En plus de son mandat d'administrateur indépendant au sein de SOFAC, M. Jamal LAMRIDI est aussi administrateur des entités suivantes :			
	Dénomination sociale		Qualité	
	SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE MAROCAINE		Administrateur	
	CMI		Administrateur	
		J.L CONSEILS ET SERVICES		Administrateur

Administrateur Indépendant : Larbi BELARBI				
Civilité	Monsieur			
Nom et prénom	BELARBI Larbi			
Nationalité	Marocaine			
Âge	78 ans			
Date de début du mandat	Date de début du mandat	26/03/2018	Date d'échéance du mandat	NA
Biographie ou principales compétences	M. Larbi BELARBI a débuté son parcours en 1981, en intégrant le groupe canadien «Mallette Benoit» Montréal comme Consultant, puis le Groupe Mittal (SPAT) spécialisé dans la sidérurgie et la haute technologie, en tant que Directeur Marketing et Administration Sidbec Amérique du nord. En 1996, Larbi BELARBI se voit confier la Direction de la Chaîne de Télévision Marocaine (2M), En Août 2001, il est nommé Président Directeur Général de la SOMACA. En juillet 2008, M. Belarbi a été nommé Conseiller du Président de la région EUROMED Afrique du groupe Renault. Il a lancé, en tant que Président de l'Association Marocaine pour l'Industrie et le Commerce de l'Automobile (AMICA), la première Convention d'affaires automobile dans le bassin méditerranéen, Automotive Meetings Tangier-Med 2008, avec pour ambition de promouvoir le développement stratégique de l'industrie automobile nationale. M.BELARBI était également président du Comité Académique de l'Université ALAKHAWAYN Ifrane, et Vice-Président de l'Association Marocaine de l'Intelligence Economique. Il est membre du conseil économique et social et est administrateur de plusieurs sociétés publiques et privées. M. BELARBI est Diplômé du 3ème cycle de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lyon, MBA HEC Paris. Il a suivi une formation complémentaire dans la Direction des Entreprises à l'Université Stanford aux U.S.A. et dans le leadership à l'INSEAD.»			
Principales fonctions et représentation de parties prenantes	En plus de son mandat d'administratrice indépendante au sein de SOFAC, Mme. Samia BOUHAREB est aussi administratrice des entités suivantes :			
	Dénomination sociale		Qualité	
	SOCIETE MAROCAINE DE CONSTRUCTIONS AUTOMOBILES		Administrateur	
	SIAB		Administrateur	
	ATLAMED		Administrateur	
		INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE L'AUTOMOBILE		Administrateur
		LBL CONSULTING		Administrateur

## RÔLE DU COMITÉ AUDIT

- Évaluer la pertinence des mesures correctrices prises ou proposées pour combler les lacunes ou insuffisances décelées dans le système de contrôle interne ;
- Recommander la nomination des commissaires aux comptes ;
- Définir les zones de risques minimales que les auditeurs internes et les commissaires aux comptes doivent couvrir ;
- Vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières destinées à l'organe d'administration et aux tiers et de porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes individuels et consolidés ;
- Approuver la charte d'audit et le plan d'audit et d'apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction d'audit interne ;
- Prendre connaissance des rapports d'activité et des recommandations des fonctions d'audit interne, de contrôle permanent et de conformité, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision ainsi que des mesures correctrices prises.

## COMITÉ D'AUDIT

### Composition

Président	Membres permanents
Monsieur Jamal LEMRIDI	. Monsieur YOUNES ZOUBIR . Monsieur M'HAMED EL MOUSSAOUI . Monsieur BRAHIM ZEKHNINI . Madame SAMIA BOUCHAREB»
Invités permanents	Secrétaire du Comité
«. Monsieur Khalid DBICH, Directeur Général Délégué de SOFAC . Monsieur Marwane DOUYEB, Directeur Finances et Ressources de SOFAC . Madame Fatima EZZOUINE, Directeur Risques Contrôle permanent et Conformité de SOFAC . Messieurs les représentant des commissaires aux comptes»	. Madame Meriem LIAFI, Directeur Audit de SOFAC
Périodicité	
Le comité d'audit se réunit au moins une fois par trimestre.	
Missions	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer la pertinence des mesures correctrices prises ou proposées pour combler les lacunes ou insuffisances décelées dans le système de contrôle interne ;</li> <li>• Recommander la nomination des commissaires aux comptes ;</li> <li>• Définir les zones de risques minimales que les auditeurs internes et les commissaires aux comptes doivent couvrir ;</li> <li>• Vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières destinées à l'organe d'administration et aux tiers et de porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes individuels et consolidés ;</li> <li>• Approuver la charte d'audit et le plan d'audit et d'apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction d'audit interne ;</li> <li>• Prendre connaissance des rapports d'activité et des recommandations des fonctions d'audit interne, de contrôle permanent et de conformité, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision ainsi que des mesures correctrices prises.»</li> </ul>	

## RÔLE DU COMITÉ STRATÉGIQUE

- L'examen du plan stratégique et des objectifs de la société ;
- L'examen du budget annuel ;
- L'examen des projets de croissance externe et d'investissement à caractère stratégique ;
- Le suivi de l'évolution de la concurrence par métier ;
- Le suivi de l'évolution des participations ;
- Le suivi de l'évolution des stratégies par métier.

## COMITÉ STRATÉGIQUE

Composition				
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Président</th> <th>Membres permanents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>. Monsieur Lotfi SEKKAT</td> <td>. Monsieur AHMED AMIN BENDJELLOUN TOUIMI . Monsieur YOUSSEF BELHADJ . Monsieur YOUNES ZOUBIR . Monsieur KHALID BENALLA . Monsieur LARBI BELARBI»</td> </tr> </tbody> </table>	Président	Membres permanents	. Monsieur Lotfi SEKKAT	. Monsieur AHMED AMIN BENDJELLOUN TOUIMI . Monsieur YOUSSEF BELHADJ . Monsieur YOUNES ZOUBIR . Monsieur KHALID BENALLA . Monsieur LARBI BELARBI»
Président	Membres permanents			
. Monsieur Lotfi SEKKAT	. Monsieur AHMED AMIN BENDJELLOUN TOUIMI . Monsieur YOUSSEF BELHADJ . Monsieur YOUNES ZOUBIR . Monsieur KHALID BENALLA . Monsieur LARBI BELARBI»			
Périodicité				
Le comité d'audit se réunit au moins une fois par trimestre.				
Missions				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'examen du plan stratégique et des objectifs de la société ;</li> <li>• L'examen du budget annuel ;</li> <li>• L'examen des projets de croissance externe et d'investissement à caractère stratégique ;</li> <li>• Le suivi de l'évolution de la concurrence par métier ;</li> <li>• Le suivi de l'évolution des participations ;</li> <li>• Le suivi de l'évolution des stratégies par métier. «</li> </ul>				

## RÔLE DU COMITÉ DES RISQUES

- Conseiller l'organe d'administration concernant la stratégie en matière de risques et le degré d'aversion aux risques ;
- S'assurer que le niveau des risques encourus est contenu dans les limites fixées par l'organe de direction conformément au degré d'aversion aux risques défini par l'organe d'administration ;
- Évaluer la qualité du dispositif de mesure, maîtrise et surveillance des risques ;
- S'assurer de l'adéquation des systèmes d'information eu égard aux risques encourus ;
- Apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction de gestion et de contrôle des risques et de veiller à son indépendance.



## COMITÉ DES RISQUES

Composition	
<b>Président</b>	<b>Membres permanents</b>
Monsieur M'hamed EL MOUSSAOUI	«. Monsieur YOUNES ZOUBIR . Monsieur KHALID BENALLA . Monsieur LARBI BELARBI»
<b>Périodicité</b>	
Le comité d'audit se réunit au moins une fois par trimestre.	
<b>Missions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseiller l'organe d'administration concernant la stratégie en matière de risques et le degré d'aversion aux risques ;</li> <li>• S'assurer que le niveau des risques encourus est contenu dans les limites fixées par l'organe de direction conformément au degré d'aversion aux risques défini par l'organe d'administration ;</li> <li>• Evaluer la qualité du dispositif de mesure, maîtrise et surveillance des risques ;</li> <li>• S'assurer de l'adéquation des systèmes d'information eu égard aux risques encourus ;</li> <li>• Apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction de gestion et de contrôle des risques et de veiller à son indépendance.»</li> </ul>	

### DURÉE DES FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS

La durée des fonctions des administrateurs est de six années au plus, comme stipulé dans l'article 16 des statuts de la société SOFAC.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice de son mandat et tenue dans l'année qui suit. Les administrateurs sont toujours rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale ordinaire, même si cette question n'est pas prévue à l'ordre du jour.

### LE MANAGEMENT DE SOFAC

Le Management de Sofac s'appuie sur la direction générale et le Comité de Direction pour assurer une gestion adaptée et efficace. La gestion courante de Sofac est pilotée par le Comité de Direction qui prend toutes les décisions nécessaires à la réalisation des objectifs opérationnels et financiers déterminés par la direction générale. SOFAC a opté pour une séparation entre la Présidence du Conseil d'Administration et la Direction Générale.

Dirigeants	Fonction dans la société	Année de nomination
M. Hicham KARZAZI	Directeur Général	2010
M. Khalid DBICH	Directeur Général Délégué	2020
M. Marwane DOUYEB	Directeur Finances et Ressources	2010
M. Younes HOUMAM	Directeur Support	2010
M. Badreddine EL HAFED	Directeur Recouvrement et Affaires Juridique	2012
M. Meryem LIAFI	Directeur Audit et Inspection	2019
M. Khalid EL BOUAZZAOUI	Directeur Systèmes d'Information	2014
M. Ghassane LAHSAINI	Directeur Commercial	2016
Mme. Fatima EZZOUINE	Directrice Risques, Contrôle Permanent et Conformité	2016
Abderrahim BENATTI	Directeur Organisation AMOA et Qualité	2017

## CRITÈRES D'INDÉPENDANCE

### CRITÈRES RETENUS POUR LA QUALIFICATION D'ADMINISTRATEURS D'INDÉPENDANTS

Sofac suit avec vigilance l'évolution du cadre réglementaire et normatif national et international.

Le code marocain de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise de 2008 recommande la présence d'administrateurs non exécutifs «disposant de l'objectivité et de la liberté de jugement nécessaire à un exercice sain et serein de leur mission».

L'appréciation des critères d'indépendance est définie par la circulaire Bank Al-Maghrib 5/W/2016 fixant les conditions et modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration des établissements de crédit.

Les critères d'indépendance retenus par Sofac pour définir la notion d'administrateur indépendant sont également ceux prévus à l'article 41 bis de la loi 20-19 (modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes), à savoir :

- Ne pas avoir été, au cours des trois (3) années précédant sa nomination ;
- salarié ou membre des organes d'administration, de surveillance ou de direction de la société ;
- représentant permanent, salarié ou membre de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'un actionnaire ou d'une société que ce dernier consolide ;
- membre de l'organe d'administration ou de surveillance ou de direction, d'une société dans laquelle la société détient une participation quel que soit son pourcentage.
- Ne pas être, membre de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'une société dans laquelle la société dispose d'un mandat au sein de l'organe d'administration ou de surveillance, ou dans laquelle un membre des organes d'administration ou de surveillance ou de direction de la société, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois (3) ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration, de surveillance ou de direction ;
- Ne pas avoir été ou avoir représenté, durant les trois (3) dernières années, un partenaire commercial ou financier ou exerçant une mission de conseil auprès de la société ;
- Ne pas avoir un lien de parenté jusqu'au deuxième degré avec un actionnaire ou un membre du conseil d'administration de la société ou son conjoint ;
- Ne pas avoir été commissaire aux comptes de la société au cours des six (6) années précédant sa nomination ;
- Ne détenir aucune action de la société.

## PARITÉ ET REPRÉSENTATION DES PARTIES PRENANTES

### LA PARITÉ, ET LES RÈGLES SUIVIES EN LA MATIÈRE

		2020	2019	2018
Pourcentage des femmes dans le Directoire	%	20,00	20,00	---
Pourcentage des hommes dans le Directoire	%	80,00	80,00	---
Pourcentage des femmes dans le Conseil de Surveillance ou Conseil d'Administration	%	10,00	10,00	10,00
Pourcentage des hommes dans le Conseil de Surveillance ou Conseil d'Administration	%	90,00	90,00	90,00

## FONCTIONNEMENT DE L'ORGANE ET RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

### ASSIDUITÉ AUX SÉANCES DU CONSEIL

Le Conseil d'Administration de SOFAC s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2020, avec un taux de participation de 100%

		2020	2019	2018
Nombre de réunions de l'Organe de gouvernance	Réunions	4	4	4

### RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'Administration du 13 Février 2017, a décidé de mettre en place un barème de calcul des rémunérations des membres des comités émanant du Conseil d'Administration. Les comités concernés sont:

- Le Comité de Nomination et de Rémunération ;
- Le Comité Stratégique ;
- Le Comité d'Audit.

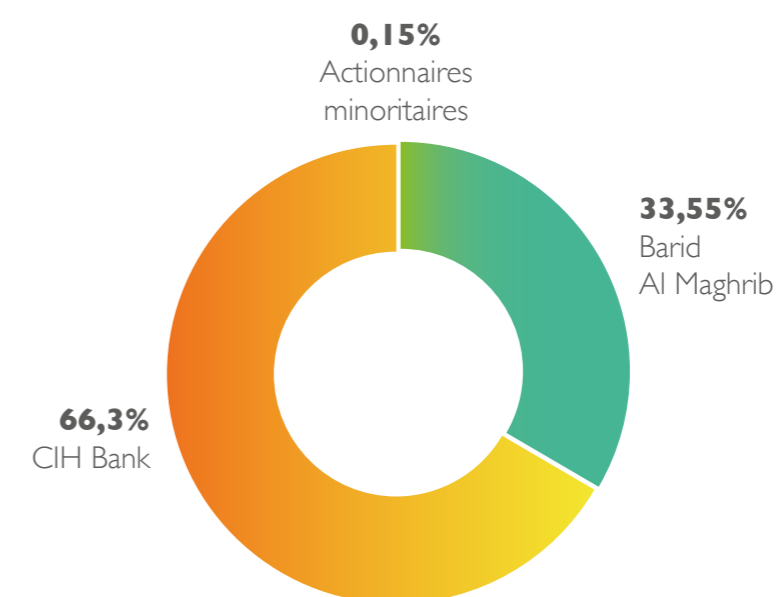
Ne bénéficient pas de cette rémunération:

- Les Administrateurs et mandataires sociaux, salariés du groupe CIH Bank ;
- Les Administrateurs et mandataires sociaux, salariés du groupe BARID AL MAGHRIB.

### RELATION AVEC LES ACTIONNAIRES : INFORMATIONS COMMUNIQUÉES AUX ACTIONNAIRES

Sofac est détenue par CIH BANK à hauteur de 66,3%, Barid Al Maghrib à hauteur de 33,5%. Le reste, c'est à dire 0,15%, est détenu par divers actionnaires minoritaires. Cette structure actionnariale facilite

aux Administrateurs l'exercice de formulation des recommandations directes et des instructions à la Direction Générale



### PROCESSUS D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'INSTANCE DE GOUVERNANCE PAR RAPPORT AUX THÈMES ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

A partir de l'année 2022, la direction générale de Sofac proposera d'inclure un point annuel relatif aux thématiques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans les réunions de Conseil d'Administration.

Ce point interviendra lors de la publication du Rapport ESG et permettra au Conseil d'Administration

de se saisir de la feuille de route ESG, du processus de consultation des parties prenantes et de l'approche de vigilance implémentée.

Sofac a prévu, au cours de l'année 2021 de finaliser sa stratégie ESG.

## GOVERNANCE DE L'ÉTHIQUE

### ACTIONS ENGAGÉES POUR PRÉVENIR LA CORRUPTION

#### CODE DE DÉONTOLOGIE

Sofac a établi un code de déontologie et d'éthique qui transcrit l'ensemble des règles de bonnes conduites et des directives claires devant être mises en œuvre par tous ses collaborateurs (Salariés et dirigeants), y compris ses filiales.

Le code de déontologie et d'éthique définit les valeurs de l'éthique notamment, la responsabilité, la loyauté, l'intégrité, et le respect du secret professionnel et la confidentialité de l'information, tout en respectant le corpus légal et réglementaire en vigueur inspirées des principes universels en la matière.

#### LA CHARTE CADEAUX

« la charte cadeaux » repose sur le principe suivant : les collaborateurs ne peuvent ni offrir ni accepter de cadeaux, de récompenses, d'avantages qui créent ou semblent créer une obligation, ou exercent une influence indue sur une décision d'affaires ou d'ordre opérationnel.

Les collaborateurs doivent être prudents et évaluer ce qui est attendu en retour lorsqu'une invitation ou un cadeau est offert(e). Un tableau de déclaration a été partagé avec l'ensemble des collaborateurs.

SOFAC a menée plusieurs campagnes de sensibilisation à ses collaborateurs pour impliquer son personnel à soutenir l'entreprise dans son combat de lutte contre la corruption et la fraude.

#### PORTAGE ORGANISATIONNELLE DE LA CONFORMITÉ

Sofac a mis en place une entité Conformité indépendante chargée de suivre le risque de non-conformité et de couvrir les sujets suivants :

- Le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle
- La prévention contre la corruption et la fraude
- La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (Sécurité Financière)
- La protection des données à caractère personnel
- Le respect de l'intérêt des clients

La fonction conformité répond aussi aux besoins suivants :

- Identifier et d'évaluer les risques de non-conformité liés aux activités de l'Etablissement, y compris les nouveaux produits et activités;
- Assurer la veille réglementaire: centraliser les textes régissant les activités de l'établissement et suivre les projets de lois;
- Piloter les travaux de cartographie des risques de non-conformité et identifier les dispositifs de maîtrise des risques et les plans d'action à mettre en place
- S'assurer de la mise à jour des procédures impactées par les évolutions légales et réglementaires.

- Assister les métiers dans la mise en œuvre de leurs obligations réglementaires
- Conseiller les décideurs et les collaborateurs en matière de conformité
- Sensibiliser et former le personnel en matière de conformité aux lois, règles et normes applicables
- Veiller à l'intégration des normes et règles de conformité dans le système de contrôle interne
- Assurer le rôle sponsor dans les projets de transformation impliquant la conformité.

### MESURES PRISES EN RÉPONSE À DES INCIDENTS DE CORRUPTION

En 2020, Sofac a entamé le projet de mise en place d'un dispositif de lutte contre la corruption.

		2020	2019	2018
Nombre total de cas avérés de corruption.	Cas	0,00	0,00	0,00

## NOS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

### ACTIVITÉS AYANT UN IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET CHIFFRES

#### PETITES ÉTAPES POUR UNE GRANDE RÉDUCTION D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

SOFAC est consciente de sa responsabilité environnementale et de la nécessité de respecter et de protéger l'environnement de façon préventive et de réparer les dommages causés.

Cependant, l'impact direct de Sofac sur l'environnement est principalement lié à notre consommation d'énergie dans ses locaux et aux émissions générées par le faible nombre de déplacements d'affaires.

En partant de l'identification de cet impact environnemental, Sofac a implémenté les actions suivantes :

- Sensibilisation et information du personnel via une note diffusé périodiquement sur la newsletter interne de la société, sur les mesures organisationnelles et sur les gestes à suivre pour participer à la réduction des coûts d'exploitation, et contribuer à la préservation des ressources naturelles, et aussi afin de diminuer ou éliminer les risques et les situations dangereuses liées aux installations techniques pour assurer la sécurité et la continuité de l'activité, et apporter une influence positive sur la performance énergétique et réaliser des économies non négligeables sans devoir démarrer de grands projets.
- Utilisation de la climatisation de manière intelligente à l'aide des thermostats installés au niveau de chaque local permettant le réglage de la climatisation.
- Programmation via la GTB, des horaires d'activation et d'arrêt de fonctionnement de tous les équipements techniques
- Remplacement du système d'éclairage traditionnel par des technologies moins énergivores comme les solutions à LED.
- Suivi quotidien de la consommation d'énergie et analyse des données.
- Installation dans les lieux de passage des détecteurs de présence et des horloges de programmation qui coupent l'électricité en dehors des heures de travail.

## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

### POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE, MESURE POUR LIMITER IMPACT ET NORMES ET OBJECTIFS FIXÉS

Sofac ne dispose pas de politique environnementale. Néanmoins, Sofac envisage de mettre en place sa stratégie RSE, dès 2021, ainsi que les due diligences relatives aux enjeux pertinents.

## LITIGES ENVIRONNEMENTAUX

### LITIGE ET POURSUITE POUR PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Aucun litige ou poursuite environnementale contre Sofac n'a été constaté ou enregistré par les autorités compétentes.

		2020	2019	2018
Valeur monétaire totale des amendes significatives	MAD	0,00	0,00	0,00
Nombre total de sanctions non monétaires	Sanctions	0,00	0,00	0,00

## RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

### ACTIONS ET MESURES POUR ÉVALUER ET MINIMISER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

En matière de consommation énergétique, une réflexion est en cours afin de planifier une consommation énergétique moins importante par nos serveurs.

L'évolution du cadre réglementaire au Maroc pour l'approvisionnement d'une électricité renouvelable sera une opportunité pour assurer un mix énergétique.

D'autres mesures consistent à faire des choix en-

vironnementaux conscients dans les achats et à continuer d'investir dans des services numériques qui réduisent la consommation de papier ainsi que la réduction des déplacements grâce à l'utilisation de visioconférences.

Sofac réfléchit à la mise en place de module de formation en e-learning sur le développement durable afin de sensibiliser les collaborateurs à la manière dont chacun peut contribuer à faire la différence par de petites actions.

		2020	2019	2018
Réduction de la consommation d'énergie	%	6,00	8,00	0,00

## DÉCHETS

### MESURES DE GESTION ET D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

- Réutilisation des cartons d'emballage du matériel acheté dans le bureau d'ordre pour l'envoi des colis
- Dématérialisation de plusieurs process afin de réduire progressivement l'utilisation du papier (Achat, archives et montage des dossiers de crédit)
- Vente du matériel hors usage pour éviter les déchets
- Gestion des déchets par le prestataire de nettoyage (tri, destruction ou recyclage)
- Limiter au maximum l'envoi des documents papiers, et privilégier la correspondance par téléphone ou e-mail.
- Réduire au maximum les impressions sur papier.
- Utiliser des piles rechargeables.
- Avoir toujours le réflexe de réparer un appareil avant de penser à acheter un nouveau pour éviter de produire des déchets.

## EAU, ÉNERGIE, MATIÈRES PREMIÈRES...

### CONSOMMATION EAU, ÉNERGIE, MATIÈRES PREMIÈRES...

#### MAITRISE DE LA CONSOMMATION D'EAU :

Il existe de simples gestes quotidiens et des équipements permettant d'économiser cette ressource indispensable :

- Suivi quotidien de la consommation d'eau,
- Interdiction de l'utilisation des tuyaux d'arrosage pour le nettoyage des parkings et l'extérieur du bâtiment,

- Rappel aux collaborateurs et aux visiteurs qu'ils doivent économiser l'eau (affiches / étiquettes) au-dessus des robinets
- Vérification régulière de l'absence de fuites dans les chasses d'eau, robinets... et les réparer au plus vite.
- Réduction du volume d'eau utilisé à chaque chasse d'eau en optant pour des WC double flux.

		2020	2019	2018
Consommation d'électricité	kWh	697 748,00	743 870,00	809 753,00
Consommation de chauffage	kWh	153 504,00	163 651,50	178 145,72
Consommation énergétique totale au sein de l'organisation	kWh	851 252,00	907 522,00	987 899,00

## PRATIQUES RH

### RECRUTEMENT

Grâce à une démarche active tenant compte des enjeux du marché du travail, SOFAC détecte les besoins, met en place un processus de sourcing des

profils appropriés, s'assure du suivi des nouvelles recrues et leur totale intégration.

		2020	2019	2018
Taux de Recrutement de nouveaux employés femmes	%	34,00	32,00	42,00
Taux de Recrutement de nouveaux employés hommes	%	66,00	68,00	58,00

## RÉMUNÉRATION

SOFAC prévoit un schéma d'intéressement pour ses collaborateurs Front (Commercial et recouvrement) basé sur une prime trimestrielle, indexée à un barème calculé en fonction des taux de réalisations

des objectifs de ventes et de recouvrement. Les salariés de SOFAC ne participent pas à un schéma d'intéressement du capital.

		2020	2019	2018
Masse salariale pour la catégorie cadres	MAD	71 123 380,53	75 734 463,01	66 611 946,31
Masse salariale pour la catégorie non-cadres	MAD	29 057 041,27	30 647 820,44	27 019 841,55

## GESTION DE CARRIÈRES

L'évolution au sein de l'entreprise est une étape importante dans le parcours professionnel. Aussi, offrir des perspectives attractives d'évolution de carrières à ses collaborateurs est primordial.

L'objectif de SOFAC est d'accompagner les collaborateurs dans le cadre d'une approche constructive d'amélioration via l'écoute, l'implication et la recherche des meilleurs aboutissements en termes de gestion de carrières.

		2020	2019	2018
Pourcentage du nombre total d'employées femmes ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière	%	0,00	8,40	0,00
Pourcentage du nombre total d'employés hommes ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière	%	100,00	91,60	0,00

## FORMATION

SOFAC offre à ses collaborateurs des occasions de formation continue tout au long de leur carrière, afin de développer l'expertise, la transversalité et la transférabilité des compétences, qu'elles soient techniques ou managériales.

L'engagement de SOFAC est de mettre à la disposition de chacun les moyens et les outils pour améliorer

ses performances et parfaire ses connaissances. C'est dans ce sens que, chaque année, un budget est consacré à ce volet. En faisant appel à des cursus courts, longs ou encore des formations pointues et ciblées pour accompagner chaque collaborateur dans son parcours métier.

		2020	2019	2018
Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Heures	35,83	41,80	55,60
Nombre de collaborateurs femmes ayant bénéficié d'une formation	collaboratrices	65,00	8,00	28,00
Nombre de collaborateurs hommes ayant bénéficié d'une formation	collaborateurs	76,00	32,00	52,00
Nombre total d'heures de formation	Heures	5 052	1 672	4 448
Pourcentage du personnel de sécurité ayant reçu une formation formelle aux politiques et procédures relatives aux droits de l'homme et leur application à la sécurité	%	0,00	0,00	0,00

## RÉPARTITION PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

		2020	2019	2018
Nombre de Cadres	Cadres	81,00	94,00	93,00
Nombre d'employés	Employés	120,00	100,00	100,00
Nombre de Cadres	Cadres	53,00	56,00	58,00
Nombre d'employés	Employés	104,00	94,00	96,00

## RÉPARTITION PAR CT (CDI, CDD, INTÉRIM...)

		2020	2019	2018
Nombre total d'employés Hommes avec contrat CDI	Employés	191,00	180,00	178,00
Nombre total d'employées Femmes avec contrat CDI	Employées	154,00	145,00	145,00
Nombre total d'employés Hommes avec contrat CDD	Employés	10,00	14,00	15,00
Nombre total d'employées Femmes avec contrat CDD	Employées	3,00	5,00	9,00

## RÉPARTITION PAR CATÉGORIE (DIRECTION, CADRES, EMPLOYÉS...)

		2020	2019	2018
Nombre total des cadres relevant du Senior Management	Cadres	10,00	10,00	9,00
Nombre total des cadres relevant du Middle Management	Cadres	50,00	50,00	45,00
Nombre total des employés relevant du personnel technique et de bureau	Employés	298,00	284,00	293,00
Nombre total d'employées Femmes avec contrat CDD	Employées	3,00	5,00	9,00

## RÉPARTITION GLOBALE PAR GENRE

		2020	2019	2018
Nombre des effectifs Femmes	collaboratrices	157,00	147,00	154,00
Nombre des effectifs Hommes	Collaborateurs	201,00	199,00	193,00

## RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

		2020	2019	2018
Nombre de vos effectifs dont l'ancienneté est inférieur à 5 ans	Collaborateurs	183,00	196,00	201,00
Nombre de vos effectifs dont l'ancienneté est entre 5 et 15 ans	Collaborateurs	145,00	129,00	126,00
Nombre de vos effectifs dont l'ancienneté est supérieur à 15 ans	Collaborateurs	30,00	21,00	20,00

## NOMBRE DE DÉMISSIONS PAR EXERCICE (PAR CATÉGORIE)

		2020	2019	2018
Nombre de démissions volontaire pour le Senior Management	Démissions	0,00	0,00	0,00
Nombre de démissions volontaire pour le Middle Management	Démissions	3,00	6,00	8,00
Nombre de démissions volontaire pour le personnel technique et de bureau	Démissions	4,00	27,00	18,00

## LIBERTÉ SYNDICALE ET NÉGOCIATION COLLECTIVE

### NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DE PERSONNEL

		2020	2019	2018
Nombre de délégués de personnel	Délégués de personnels	0,00	0,00	0,00
Nombre de représentants syndicaux	Représentants syndicaux	0,00	0,00	0,00

### NOMBRE DE JOURS DE GRÈVE PAR EXERCICE

		2020	2019	2018
Nombre de jours de grève	Jour(s)	0,00	0,00	0,00

### NOMBRE DE LICENCIEMENTS PAR EXERCICE (PAR CATÉGORIE)

		2020	2019	2018
Nombre de licenciements pour cadres supérieurs	Licenciement(s)	0,00	0,00	0,00
Nombre de licenciements pour cadres moyens	Licenciement(s)	0,00	2,00	0,00
Nombre de licenciements pour employés	Licenciement(s)	0,00	1,00	2,00

## SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

### NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL PAR EXERCICE

		2020	2019	2018
Accidents des Employés	Accident(s)	5,00	11,00	11,00

### NOMBRE DE RECRUTEMENTS PAR EXERCICE (PAR CATÉGORIE)

		2020	2019	2018
Nombre de recrutements pour le Senior Management	Recrutements	0,00	0,00	0,00
Nombre de recrutements pour le Middle Management	Recrutements	5,00	9,00	10,00
Nombre de recrutements pour le personnel technique et de bureau	Recrutements	26,00	37,00	33,00

## DIVERSITÉ ET LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

### ÉGALITÉ HOMME-FEMME

L'évolution au sein de l'entreprise est une étape importante dans le parcours professionnel. Aussi, offrir des perspectives attractives d'évolution de carrières à ses collaborateurs est primordial.

L'objectif de SOFAC est d'accompagner les collaborateurs dans le cadre d'une approche constructive d'amélioration via l'écoute, l'implication et la recherche des meilleurs aboutissements en termes de gestion de carrières.

		2020	2019	2018
Ratio du salaire des femmes par rapport à celui des hommes dans la catégorie Senior Management	%	18,00	18,00	11,00
Ratio du salaire des femmes par rapport à celui des hommes dans la catégorie Middle Management	%	28,00	30,00	20,00
Ratio du salaire des femmes par rapport à celui des hommes dans la catégorie Personnel technique et de bureau	%	47,00	47,00	48,00



## COMMENT SOFAC A-T-ELLE GÉRÉ LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19 ?

Dans le cadre des mesures que SOFAC a prises pour prévenir la propagation du coronavirus tant au niveau de ses collaborateurs que dans la relation avec ses clients, une organisation spécifique est mise en place pour assurer la continuité en fonction des alertes remontées.

### DÉMARCHE GLOBALE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ



### COMMENT SOFAC A-T-ELLE GÉRÉ L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR SES CLIENTS ?

Sofac a réagi rapidement pour faire face aux impacts de la crise sanitaire sur ses clients. Un comité Ad-hoc a été instauré pour concevoir et piloter le dispositif de gestion des reports des échéances en adéquation avec les pratiques du marché en se basant sur les notes émises principalement par le comité de veille économique, le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM)...

L'opération de report, en deux phases, a concerné aussi bien les professionnels (Loueurs, transporteur...) que les particuliers (salariés et retraites bancaires, professions libérales et commerçants, clients ayant des crédits hypothécaires).



### Portage organisationnel

Pour maîtriser l'opération des reports, une organisation est mise en place, structurée en trois niveaux, détaillée comme suit :

### DÉPLOIEMENT DES OPÉRATIONS DE REPORTS

#### Demande des reports sur le web

Au-delà des formulaires spécifiques des demandes de report mis à disposition des clients au niveau des agences, et pour leur permettre de renseigner leurs demandes tout en respectant les consignes du confinement national, Sofac a déployé un dispositif de recueil à distance via une plateforme digitale sur son site web et relayée sur les réseaux sociaux, permettant l'authentification du client et la formalisation de sa demande à travers une demande imprimable ou manuscrite à signer et à uploader sur la même plateforme.

#### Prise en charge et communication avec les clients

Une plateforme téléphonique dédiée, chargée de recueillir, expliquer et assister le client dans la formalisation de sa demande a été mise en place dotée des ressources matérielles et logicielles nécessaires pour prendre en charge les demandes des clients.

Sur le plan communicationnel, un dispositif proactif d'information et de suivi des demandes via des appels sortants, des sms-ing et vms-ing selon la segmentation arrêtée.

#### Dispositif SI

Bien que le Système d'information de Sofac prend en charge nativement les fonctionnalités de report d'échéances, un développement spécifique a été mis en place pour assurer un traitement de masse des opérations de report, et pour couvrir les gaps liés à la gestion spécifique induite par le report des prestations d'assurance selon les modalités convenues avec les compagnies prestataires.

#### Date fin de l'opération de report pour la phase 1

L'opération report des échéances COVID-19 1ère vague, a pris fin le 17 juillet 2020.

#### Date fin de l'opération de report pour la phase 2

Vu que les règles initiales ont été arrêtées avec une prévision de reprise de l'activité courant le mois de juillet comme sus-évoqué, l'activité n'a pas repris et il a été décidé de lancer une deuxième vague en tenant compte de l'évolution du contexte économique du pays et les directives mises en œuvre entre le CGEM et le GPBM. L'opération report des échéances COVID-19 2ème vague, a pris fin 31 décembre 2020.

## COMMENT SOFAC A-T-ELLE GÉRÉ L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE POUR SES COLLABORATEURS ?

### Mesures préventives au niveau des locaux

#### Désinfection et nettoyage des lieux des locaux

Une désinfection globale des locaux de SOFAC a été programmée deux fois par mois avec un démarrage 2 jours avant la reprise, cette opération concerne les locaux du siège, Annexe Walili, et le réseau d'agences. Le dépôt de Dar Bouazza sera désinfecté avant et après chaque Vente Aux Enchère Publiques.

Outre cette mesure, un renforcement de nettoyage des locaux avec un passage supplémentaire au niveau des agences et un passage toutes les heures au niveau des zones sanitaires du siège et des plateaux Walili.

#### Affichage des gestes barrières et des consignes de sécurité

Pour sensibiliser l'ensemble des personnes au respect des gestes barrières, un affichage a été mis en place dans l'enceinte des locaux de SOFAC (Siège, Annexe Walili, Agences, dépôt) à travers des fiches et messages sur les écrans des agences, il s'agit principalement des :

- Consignes barrières générales de sécurité
- Procédures à suivre... Instructions pour le lavage des mains
- Obligation de prise de température
- Obligation de port du masque

- Limitation du nombre de personnes dans quelques endroits communs (Sanitaires, ascenseurs et kitchenettes)

- Marquage pour la distanciation

#### Contrôle d'accès aux locaux

Des contrôles renforcés ont été mis en place à l'entrée des locaux, pour s'assurer :

- Du port de masques
- De la température de la personne à travers une caméra thermique au niveau du siège et les pistolets thermiques pour les autres sites
- Respect de la distanciation sociale dans le cas des clients en file d'attente.
- Enregistrement des noms, prénoms et n° de CIN, date et heure d'arrivée de tous les visiteurs des sites SOFAC

Ce contrôle concerne les salariés, les prestataires de service et les clients...

Interdiction d'accès des prestataires externes au niveau du siège. En cas de livraison, ces prestataires passent par le bureau d'ordre, seul interlocuteur et interface avec les entités internes chargées de la réception. Pour les livraisons personnelles, les intéressées doivent les chercher à l'extérieur des locaux SOFAC.

Pour le cas particulier de la gestion des Ventes aux Enchères Publiques (VEP), un dispositif spécifique a été mis en place pour appliquer des gestes barrières aux enchérisseurs :

- Enregistrement des données lors de l'accès,
- Gestion de circulation à l'intérieur et à l'extérieur du dépôt,
- Organisation du déroulement des séances

#### Mesures au niveau des caisses et de l'accueil

Mettre à la disposition des caissiers et du personnel en contact avec les clients des sprays désinfectants pour la désinfection des billets et des objets manipulés.

#### Distributeurs de cafés et espace de prière

Les distributeurs de café ont été mis hors exploitation pour éviter tout risque de contamination externe.

L'accès à la salle de prière a été interdit.

Les fontaines d'eau manuelles ont été condamnées, seules les fontaines automatiques sont opérationnelles et les collaborateurs doivent utiliser leurs propres gobelets.

#### Utilisation des ascenseurs

L'utilisation des ascenseurs a été limitée à deux personnes maximum avec la mise en place d'un marquage au sol pour respecter la distanciation sociale à l'exception du monte-charge limité à trois personnes.

#### Aménagement des bureaux Front et de marguerites de travail

Pour le personnel en contact avec les clients, une séparation en plexiglas a été mise en place au niveau des bureaux pour éviter le contact direct.

Cette séparation a été prévue, aussi, au niveau des lieux de travail en groupe, principalement au niveau des marguerites des plateformes (Commercial, recouvrement...)

#### Articles de protection individuels

Il s'agit principalement de :

- La mise en place du Gel Hydro Alcoolique, des papiers jetables et des poubelles au niveau des endroits stratégiques (Accueil, Ascenseurs, toilettes...)
- Les masques sanitaires et masques visières aux personnels en contact avec la clientèle
- Mise en place de distributeurs de Gel Hydro Alcoolique Infra rouge pour éviter le contact...
- Désactivation des sèche-mains électriques, et utilisation des mouchoirs jetables en papier.
- Faire maintenir les portes intérieures ouvertes pour éviter de toucher les surfaces de contact les plus usuelles, ainsi que le portillon de l'entrée du siège.

### GESTION DES CONGÉS PENDANT LA PÉRIODE DE DÉCONFINEMENT

Il a été décidé de mettre en congé les collaborateurs dont la présence n'est pas indispensable au bureau. Il a été convenu de maintenir la règle de ne décompter du solde de congé que la moitié du congé accordé. Pour rappel cette règle est appliquée sur les soldes des années 2019 et 2020 et ne s'appliquera qu'après épuisement des soldes de congé des périodes antérieures.

Les managers ont veillé à organiser des rotations de travail de leurs équipes, si la situation le permettait pour assurer une équité et une optimisation de consommation de congé de leurs collaborateurs.

Pour les personnes ayant des maladies chroniques ne pouvant pas se rendre dans les lieux de travail par peur du risque de contamination, un congé peut être accordé sur la base de certificat médical. Le cas échéant, déclencher une contre-visite avec une durée alignée au plan de déconfinement du pays et de la société.

### ORGANISATION DU TRAVAIL DES ENTITÉS

Les principes d'organisation convenus sont comme suit :

- L'organisation d'une reprise progressive et prudente garantissant les meilleures conditions de protection des collaborateurs
- Maintien du télétravail pour les fonctions supports et les fonctions métiers (si possible) tant que possible et en priorisant les personnes atteintes de maladies chroniques, les femmes enceintes...
- Appréciation par les managers d'organiser des rotations des équipes entre le travail en présentiel au bureau, le télétravail et les congés.
- Appréciation des déplacements, est laissée aux managers en fonction de l'activité avec déclaration au RH dans le cas contraire. Un ordre de mission

ouvert est établi pour les personnes concernées pour faciliter leurs déplacements fréquents.

### COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

Un dispositif de communication interne et externe est mis en place pour informer les différentes parties prenantes.

#### Communication interne

Outre l'affichage mis en place dans l'enceinte des locaux de SOFAC portant sur les gestes barrières et consignes de sécurité, l'entité RH envoyait un mailing à l'ensemble du personnel sur les mesures mises en place pour la reprise progressive du travail et les consignes de sécurités.

L'entité RH communiquera toute décision et mesure, prises par la Direction Générale et le comité Adhoc courant cette période de déconfinement.

#### Communication externe

Sur le plan de communication externe, les actions suivantes, ont été mises en place :

- Publication d'un communiqué en direction des clients sur la page facebook
- Mailing aux partenaires, automobiles, Agents agréés et les entreprises conventionnées.

### Procédure à suivre en cas de détection d'un cas Covid-19

Pour gérer tout risque de contamination au sein des locaux de SOFAC, une procédure a été mise en place pour gérer les cas suspects en fonction des scénarii de détection des cas :

- Détection à l'intérieur des locaux de SOFAC
- Détection en dehors des locaux SOFAC

### Plan de reprise PCA

A l'issue de la période de confinement la Direction Risques, Conformité et Contrôle Interne veillera à la reprises des données des processus gérés en mode dégradé pendant la période de confinement. L'actualisation et la mise à niveau du plan PCA SOFAC

### Le pilotage du plan de déconfinement

Pour bien gérer cette période de reprise d'activité, il a été convenu :

- D'auditer les présentes mesures mises en place, par le ministère de la santé ou pas des cabinets externe. C'est dans ce sens qu'un audit organisé sous l'égide de la CGEM a été lancée.
- D'organiser le comité Adhoc d'une manière hebdomadaire pour faire un bilan hebdomadaire sur la situation de reprise, et mettre en place un plan d'action en fonction des remontées des différentes entités et de l'évolution de la situation sanitaire du pays. Toutes les décisions ont présentées au CODIR pour information et validation.

## INDEX AMMC

### ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION

Divulgations AMMC	Lien	Explications et Omissions
Profil, Stratégie et référentiels adoptés	A propos de l'entreprise	
Périmètre Reporting, entités groupe et consolidation	A propos de ce rapport Périmètre de Reporting, Modèle IIRC	
Matérialité	Matérialité des enjeux ESG	
Méthodologie, identification, collecte, traitement, complication, limites et méthodes de calcul	A propos de ce rapport	
Vérification	A propos de ce rapport	
Comply or explain	Index AMMC	

### INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Divulgations AMMC	Lien	Explications et Omissions
Activité ayant impact sur l'environnement et chiffres	Nos impacts environnementaux	
Politique environnementale, mesure pour limiter impact et normes et objectifs fixés	Politique environnementale	
Litige et poursuite pour problématiques environnementales	Litiges environnementaux	
Actions et mesures pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux	Réduire l'impact environnemental	
Mesures de gestion et d'élimination des déchets	Déchets	
Consommation Eau, Énergie, Matières premières...	Eau, Énergie, Matières premières...	

### INFORMATIONS SOCIALES

Divulgations AMMC	Lien	Explications et Omissions
Recrutement	Pratiques RH	
Rémunération	Pratiques RH	
Gestion de carrières	Pratiques RH	
Formation	Pratiques RH	
Handicapés (emploi et insertion)	Diversité et lutte contre la discrimination	
Égalité Homme-Femme	Diversité et lutte contre la discrimination	
Répartition par branche d'activité	Pratiques RH	
Répartition par CT (CDI, CDD, Intérim...)	Pratiques RH	
Répartition par catégorie (Direction, Cadres, Employés...)	Pratiques RH	
Répartition globale par genre	Pratiques RH	
Répartition par ancienneté	Pratiques RH	
Indiquer tout schéma d'intéressement et de participation du personnel en précisant la date, la nature, les principales modalités de ces contrats et les sommes affectés à ce titre pour 3 dernières années	Pratiques RH	
Nombre de représentants de personnel	Liberté syndicale et négociation collective	
Nombre de jours de grève par exercice	Liberté syndicale et négociation collective	
Nombre d'accidents de travail par exercice	Santé et sécurité au Travail	
Nombre de licenciements par exercice (par catégorie)	Liberté syndicale et négociation collective	
Nombre de démissions par exercice (par catégorie)	Pratiques RH	
Nombre de recrutements par exercice (par catégorie)	Pratiques RH	
Nombre et nature des litiges sociaux par exercice (collectifs ou individuels)	Liberté syndicale et négociation collective	

**GOUVERNANCE**

Divulgations AMMC	Lien	Explications et Omissions
Membres exécutifs et non exécutifs	Membres de l'Organe de Gouvernance et Comités Stratégiques	
Membres indépendants	Membres de l'Organe de Gouvernance et Comités Stratégiques	
Existence de comités spécialisés	Membres de l'Organe de Gouvernance et Comités Stratégiques	
Critères retenus pour la qualification d'administrateurs d'indépendants	Critères d'indépendance	
La parité, et les règles suivies en la matière	Parité et représentation des parties prenantes	
Assiduités aux séances du conseil	Fonctionnement de l'Organe et relations avec les actionnaires	
Rémunération des administrateurs	Fonctionnement de l'Organe et relations avec les actionnaires	
Rémunération des dirigeants, (stock option, avantages en nature)	Fonctionnement de l'Organe et relations avec les actionnaires	
Relation avec les actionnaires : information communiquées aux actionnaires	Fonctionnement de l'Organe et relations avec les actionnaires	
Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux	Fonctionnement de l'Organe et relations avec les actionnaires	
Actions engagées pour prévenir la corruption	Gouvernance de l'Éthique	
Mesures prises en réponse à des incidents de corruption	Gouvernance de l'Éthique	

**INFORMATIONS SUR LES PARTIES PRENANTES**

Divulgations AMMC	Lien	Explications et Omissions
Impact économique et social sur riverains ou populations locales et développement régional : création d'emplois, investissement dans les domaines de la santé, de la culture, l'éducation	Impact sur les Communautés locales	
Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	Impact sur les Communautés locales	
Actions correctives dans des activités à impact négatif significatif potentiel ou avéré sur les communautés locales	Impact sur les Communautés locales	
Conditions de dialogue avec les parties prenantes	Notre approche du dialogue	
Politiques et critère de sélection des parties prenantes (clients, fournisseurs et partenaires...)	Nos parties prenantes	

**AUTRES**

Divulgations AMMC	Lien	Explications et Omissions
Objectifs et engagements de l'émetteur	A propos de l'entreprise	
Réalisations des objectifs et engagements RSE	Notre contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)	
Articulation Démarche RSE et stratégie et métier de l'émetteur et démonstration de l'impact des actions menées sur la performance économique et financière	Indicateurs ESG - AMMC	

## TABLEAU DES INDICATEURS ESG

Titre de l'indicateur	U.M*	2020	2019	2018
<b>Profil, Stratégie et référentiels adoptés</b>				
Nombre total d'employés	Employés	358,00	344,00	347,00
Nombre total de sites d'activité	Sites	17,00	17,00	15,00
<b>Activités ayant un impact sur l'environnement et chiffres</b>				
<b>Politique environnementale, mesure pour limiter impact et normes et objectifs fixés</b>				
<b>Litige et poursuite pour problématiques environnementales</b>				
Valeur monétaire totale des amendes significatives	MAD	0,00	0,00	0,00
Nombre total de sanctions non monétaires	Sanctions	0,00	0,00	0,00
<b>Actions et mesures pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux</b>				
Réduction de la consommation d'énergie	%	6,00	8,00	0,00
<b>Mesures de gestion et d'élimination des déchets</b>				
<b>Consommation Eau, Énergie, Matières premières...</b>				
Consommation d'électricité	kWh	697 748,00	743 870,00	809 753,00
Consommation de chauffage	kWh	153 504,00	163 651,50	178 145,72
Consommation énergétique totale au sein de l'organisation	kWh	851 252,00	907 522,00	987 899,00
<b>Recrutement</b>				
Taux de Recrutement de nouveaux employés femmes	%	34,00	32,00	42,00
Taux de Recrutement de nouveaux employés hommes	%	66,00	68,00	58,00
<b>Rémunération</b>				
Masse salariale pour la catégorie cadres	MAD	71 123 380,53	75 734 463,01	66 611 946,31
Masse salariale pour la catégorie non-cadres	MAD	29 057 041,27	30 647 820,44	27 019 841,55
<b>Gestion de carrières</b>				

Titre de l'indicateur	U.M*	2020	2019	2018
Pourcentage du nombre total d'employées femmes ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière	%	0,00	8,40	0,00
Pourcentage du nombre total d'employés hommes ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière	%	100,00	91,60	0,00
<b>Formation</b>				
Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Heures	35,83	41,80	55,60
Nombre de collaboratrices ayant bénéficié d'une formation	collaboratrices	65,00	8,00	28,00
Nombre de collaborateurs hommes ayant bénéficié d'une formation	collaborateurs	76,00	32,00	52,00
Nombre total d'heures de formation	Heures	5 052	1 672	4 448
Pourcentage du personnel de sécurité ayant reçu une formation formelle aux politiques et procédures relatives aux droits de l'homme et leur application à la sécurité	%	0,00	0,00	0,00
<b>Handicapés (emploi et insertion)</b>				
Pourcentage des femmes à mobilité réduite au sein de votre effectif	%	0,00	0,00	0,00
Pourcentage des hommes à mobilité réduite au sein de votre effectif	%	0,00	0,00	0,00
<b>Égalité Homme-Femme</b>				
Ratio du salaire des femmes par rapport à celui des hommes dans la catégorie Senior Management	%	18,00	18,00	11,00
Ratio du salaire des femmes par rapport à celui des hommes dans la catégorie Middle Management	%	28,00	30,00	20,00

Titre de l'indicateur	U.M*	2020	2019	2018
Ratio du salaire des femmes par rapport à celui des hommes dans la catégorie Personnel technique et de bureau	%	47,00	47,00	48,00
<b>Répartition par branche d'activité</b>				
Nombre de Cadres	Cadres	81,00	94,00	93,00
Nombre d'employés	Employés	120,00	100,00	100,00
Nombre de Cadres	Cadres	53,00	56,00	58,00
Nombre d'employés	Employés	104,00	94,00	96,00
<b>Répartition par CT (CDI, CDD, Intérim...)</b>				
Nombre total d'employés Hommes avec contrat CDI	Employés	191,00	180,00	178,00
Nombre total d'employées Femmes avec contrat CDI	Employées	154,00	145,00	145,00
Nombre total d'employés Hommes avec contrat CDD	Employés	10,00	14,00	15,00
Nombre total d'employées Femmes avec contrat CDD	Employées	3,00	5,00	9,00
<b>Répartition par catégorie (Direction, Cadres, Employés...)</b>				
Nombre total des cadres relevant du Senior Management	Cadres	10,00	10,00	9,00
Nombre total des cadres relevant du Middle Management	Cadres	50,00	50,00	45,00
Nombre total des employés relevant du personnel technique et de bureau	Employés	298,00	284,00	293,00
<b>Répartition globale par genre</b>				
Nombre des effectifs Femmes	Collaboratrices	157,00	147,00	154,00
Nombre des effectifs Hommes	Collaborateurs	201,00	199,00	193,00
<b>Répartition par ancienneté</b>				
Effectif dont l'ancienneté est inférieure à 5 ans	Collaborateurs	183,00	196,00	201,00
Effectif dont l'ancienneté se situe entre 5 et 15 ans	Collaborateurs	145,00	129,00	126,00
Effectif dont l'ancienneté est supérieure à 15 ans	Collaborateurs	30,00	21,00	20,00

Titre de l'indicateur	U.M*	2020	2019	2018
<b>Nombre de représentants du Personnel</b>				
Nombre de délégués de personnel	Délégués de personnels	0,00	0,00	0,00
Nombre de représentants syndicaux	Représentants syndicaux	0,00	0,00	0,00
<b>Nombre de jours de grève par exercice</b>				
Nombre de jours de grève	Jour(s)	0,00	0,00	0,00
<b>Nombre d'accidents de travail par exercice</b>				
Accidents des Employés	Accident(s)	5,00	11,00	11,00
<b>Nombre de licenciements par exercice (par catégorie)</b>				
Nombre de licenciements pour cadres supérieurs	Licenciement(s)	0,00	0,00	0,00
Nombre de licenciements pour cadres moyens	Licenciement(s)	0,00	2,00	0,00
Nombre de licenciements pour employés	Licenciement(s)	0,00	1,00	2,00
Nombre de licenciements pour employés	%	0,00	1,00	-
<b>Nombre de démissions par exercice (par catégorie)</b>				
Nombre de démissions volontaire pour le Senior Management	Démissions	0,00	0,00	0,00
Nombre de démissions volontaire pour le Middle Management	Démissions	3,00	6,00	8,00
Nombre de démissions volontaire pour le personnel technique et de bureau	Démissions	4,00	27,00	18,00
<b>Nombre de recrutements par exercice (par catégorie)</b>				
Nombre de recrutements pour le Senior Management	Recrutements	0,00	0,00	0,00
Nombre de recrutements pour le Middle Management	Recrutements	5,00	9,00	10,00
Nombre de recrutements pour le personnel technique et de bureau	Recrutements	26,00	37,00	33,00

Titre de l'indicateur	U.M*	2020	2019	2018
<b>La parité, et les règles suivies en la matière</b>				
Pourcentage des femmes dans le Directoire	%	20,00	20,00	-
Pourcentage des hommes dans le Directoire	%	80,00	80,00	-
Pourcentage des femmes dans le Conseil de Surveillance ou Conseil d'Administration	%	10,00	10,00	10,00
Pourcentage des hommes dans le Conseil de Surveillance ou Conseil d'Administration	%	90,00	90,00	90,00
<b>Assiduité aux séances du conseil</b>				
Nombre de réunions de l'Organe de gouvernance	Réunions	0,00	0,00	0,00
<b>Rémunération des administrateurs</b>				
Montant net versé aux personnes physiques et morales Résidentes au Maroc	MAD	---	16 000,00	56 000,00
<b>Rémunération des dirigeants, (stock option, avantages en nature)</b>				
Avantages à court terme (Rémunération fixe, charges patronales comprises)	KMAD	15 404,00	12 673,00	12 673,00
<b>Actions engagées pour prévenir la corruption</b>				
<b>Mesures prises en réponse à des incidents de corruption</b>				
Nombre total de cas avérés de corruption.	Cas	0,00	0,00	0,00
<b>Actions correctives dans des activités à impact négatif significatif potentiel ou avéré sur les communautés locales</b>				
Nombre total de cas de violations identifiés des droits des communautés locales (autochtones)	Cas	0,00	0,00	0,00
<b>Conditions de dialogue avec les parties prenantes</b>				





Siège social : 57, Bd Abdelmoumen  
Casablanca

**[www.sofac.ma](http://www.sofac.ma)**